



Incidence du rendement de l'enseignement postsecondaire au Canada en 2015

Harvey P. Weingarten, Martin Hicks, Linda Jonker,
Carrie Smith et Hillary Arnold

Jeremy Henderson et Emily Michailidis
ont également contribué au présent rapport

Incidence du rendement de l'enseignement postsecondaire au Canada en 2015

Les auteurs du rapport sont Harvey P. Weingarten,
Martin Hicks, Linda Jonker, Carrie Smith et Hillary Arnold

Jeremy Henderson et Emily Michailidis
ont également contribué au présent rapport

- Les établissements d'enseignement, y compris nos systèmes d'éducation postsecondaires, sont probablement les institutions publiques les plus importantes du Canada et permettent d'assurer notre qualité de vie, ainsi que la vitalité et la solidité de notre économie.
- Dans chaque province, l'enseignement postsecondaire a une incidence positive sur la réussite sur le marché du travail, les revenus personnels, l'engagement des citoyens et la contribution à l'économie. Aucune province n'échoue à ce chapitre, mais toutes peuvent s'améliorer dans un ou plusieurs domaines.
- Il n'y a aucune corrélation entre le rendement du système universitaire canadien et le financement qu'il reçoit. Certaines provinces dont les niveaux de financement sont peu élevés affichent un meilleur rendement que d'autres dont le niveau de financement est plus élevé.
- Il n'est plus seulement question de savoir quelles sont les sommes affectées à l'enseignement postsecondaire; il faut se demander comment cet argent est dépensé et quels sont les résultats qui sont obtenus.
- Nous devons en faire davantage pour recueillir des données pertinentes et utiles sur la situation des systèmes et des établissements d'enseignement canadiens, leur rendement et leurs résultats, ainsi que pour uniformiser ces données et présenter des rapports sur le sujet.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	1	ANNEXES	32
ORGANISATION DU RAPPORT	2	ANNEXE 1 – INDICATEURS D’ACCÈS	33
INTRODUCTION	3	1.1 – Accès à l’enseignement supérieur.....	33
Il est important de mesurer le rendement de l’enseignement postsecondaire	3	1.2 – Réussite aux études supérieures.....	34
Mise en contexte du rendement	3	1.3 – Équité de l’accès.....	36
Structure du présent rapport : dimensions, composantes et indicateurs	4	ANNEXE 2 – INDICATEURS DE LA VALEUR POUR LES ÉTUDIANTS	42
Choix des dimensions	4	2.1 – Expérience étudiante	42
Choix des composantes	6	2.2 – Résultats d’apprentissage	45
Choix des indicateurs de rendement ...	6	2.3 – Finances des étudiants	48
ACCÈS	8	2.4 – Emplois pour les diplômés	53
VALEUR POUR LES ÉTUDIANTS	10	2.5 – Santé et bonheur.....	58
VALEUR POUR LA SOCIÉTÉ	13	ANNEXE 3 – INDICATEURS DE LA VALEUR POUR LA SOCIÉTÉ	65
LE COÛT DU RENDEMENT	16	3.1 – Création d’emplois.....	65
POINTS SAILLANTS PAR PROVINCE	20	3.2 – Nouvelles découvertes	69
Alberta	20	3.3 – Pôle d’attraction du talent	72
Colombie-Britannique	21	3.4 – Engagement des citoyens	75
Manitoba.....	21	ANNEXE 4 – INDICATEURS DE COÛT	80
Nouveau-Brunswick.....	22	4.1 – Dépense.....	80
Terre-Neuve et Labrador	23	ANNEXE 5 – MÉTHODOLOGIE	84
Nouvelle-Écosse.....	24	Échelle	84
Ontario.....	25	Agrégation.....	85
Île-Du-Prince-Édouard.....	25	Robustesse des cotes de dimension et de rendement globales	87
Québec.....	26		
Saskatchewan	27		
RÉPERCUSSIONS POUR L’ONTARIO	28		
CONCLUSIONS	29		
BIBLIOGRAPHIE	30		



RÉSUMÉ

Les Canadiens investissent beaucoup d'énergie, de ressources et d'aspirations, personnelles et sociétales, dans leurs études postsecondaires. Il relève de la bonne politique publique d'évaluer notre rendement à ce chapitre et de voir quels sont les résultats que nous retirons de ces investissements. L'un des principaux mandats du COQES est d'évaluer le rendement du secteur postsecondaire et de rendre compte des résultats de cette évaluation. À cette fin, dans le présent rapport, nous avons regroupé les données qui nous ont permis d'évaluer le rendement des dix principaux systèmes d'éducation postsecondaire provinciaux du Canada.

Le présent rapport porte sur 34 indicateurs quantitatifs de rendement, regroupés en trois dimensions (ou thèmes). La première dimension englobe les possibilités d'accès aux études postsecondaires. La deuxième dimension porte sur la valeur de l'enseignement postsecondaire pour les étudiants. Nous y avons regroupé différentes mesures relatives à l'expérience étudiante, l'abordabilité et les résultats de l'apprentissage pouvant mener à l'obtention d'un bon emploi et à l'atteinte de la réussite dans la vie en général. La troisième dimension porte sur la valeur qu'apporte le système d'enseignement postsecondaire d'une province à la société. Nous y avons regroupé différentes mesures relatives aux contributions qu'apporte l'enseignement postsecondaire à l'économie, à la formation de citoyens hautement compétents et financièrement autonomes, à l'engagement des citoyens et aux nouvelles découvertes et à leur application.

Le présent rapport propose aussi, pour chaque province, une évaluation du lien qui existe entre le rendement des systèmes d'éducation postsecondaires et le financement qu'ils reçoivent. Cette analyse précise ne vise que les universités; il n'y a pas suffisamment de données pour examiner ce lien dans le cas des collèges et des métiers.

Le présent rapport ne vise pas à établir un classement des systèmes provinciaux. Il s'agit plutôt d'un guide d'amélioration comprenant une évaluation exhaustive de l'incidence et des résultats des systèmes d'éducation postsecondaire des provinces, fondée sur des indicateurs pertinents et utiles. Notre rapport révèle ce qui suit :

1. dans toutes les provinces, il existe une corrélation positive entre l'éducation postsecondaire et la réussite sur le marché du travail, la rémunération individuelle, l'engagement des citoyens et la contribution à l'économie;
2. même s'il existe des différences au niveau du rendement de chaque province, notre étude, ainsi que d'autres analyses réalisées à l'échelle internationale (dont le rapport annuel de l'OCDE intitulé *Regards sur l'éducation*), indiquent que le Canada affiche un très bon rendement global sur le plan de l'éducation postsecondaire. Nous ne nous situons peut-être pas parmi les meilleurs, mais nous sommes loin d'être les pires;
3. en même temps, toutes les provinces affichent un niveau de rendement différent et peuvent encore s'améliorer dans un ou plusieurs domaines. Notre rapport met en lumière ces possibilités d'amélioration;
4. enfin, et il s'agit probablement du point le plus important, notre analyse indique qu'il n'existe aucune corrélation entre le rendement du système d'éducation d'une province et son niveau de financement. Certaines provinces en particulier affichent un bon rendement malgré un niveau de financement moins élevé, alors que pour d'autres provinces, c'est tout le contraire qui se produit.

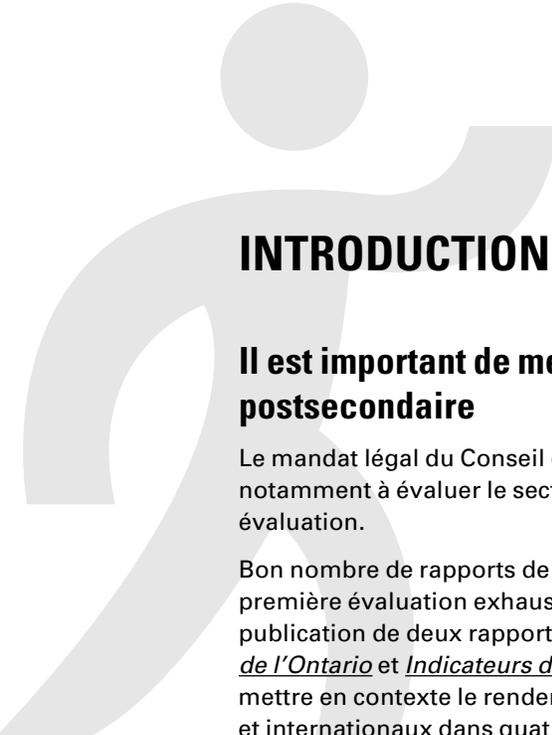
Dans l'ensemble, le rapport *Incidence du rendement de l'enseignement postsecondaire au Canada en 2015* met l'accent sur l'importance de réorienter la discussion sur l'enseignement supérieur au Canada et de se demander « comment les fonds sont dépensés et quels sont les résultats obtenus », au lieu de « combien d'argent est consacré à l'enseignement supérieur ».



ORGANISATION DU RAPPORT

Le présent rapport est organisé de la façon suivante :

- Dans le corps du rapport (pages 3 à 30), nous présentons un résumé des constatations tirées de l'étude, sans nous attarder en détail sur les indicateurs de rendement et les méthodes utilisées pour les sélectionner.
- Les annexes 1 à 4 (pages 32 à 83) renferment des détails sur chacun des indicateurs de rendement qui ont été utilisés.
- L'annexe 5 (pages 84 à 90) renferme de plus amples détails sur la méthode que nous avons utilisée pour agréger les indicateurs de rendement des universités, afin de pouvoir comparer le niveau de rendement et de financement global de chaque province.
- Un site Web complémentaire a été créé pour présenter un résumé interactif de nos constatations. Ce site Web permet aux utilisateurs d'accéder aux données que nous avons utilisées pour préparer le présent rapport et propose un outil leur permettant de sélectionner les indicateurs qu'ils souhaitent afficher et de faire des analyses comparatives du rendement par rapport au financement en fonction de leurs besoins et de leurs circonstances particulières.



INTRODUCTION

Il est important de mesurer le rendement de l'enseignement postsecondaire

Le mandat légal du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) consiste notamment à évaluer le secteur de l'éducation postsecondaire et à faire état des résultats de cette évaluation.

Bon nombre de rapports de recherche du COQES contribuent à l'atteinte de cet objectif et notre première évaluation exhaustive du rendement global de l'enseignement secondaire a entraîné la publication de deux rapports : *La productivité du système public d'enseignement postsecondaire de l'Ontario* et *Indicateurs de rendement* (COQES, 2012, 2013). Ces deux rapports ont permis de mettre en contexte le rendement de l'Ontario par rapport à un ensemble d'indicateurs canadiens et internationaux dans quatre domaines : la qualité, l'accès, la productivité et les répercussions sociales.

En nous demandant de lui fournir notre rapport initial intitulé Productivité, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) de l'Ontario voulait savoir s'il est possible d'accroître le rendement de l'enseignement postsecondaire dans un contexte de contraintes budgétaires. Pour améliorer notre système, accroître l'efficacité de la planification et dépenser intelligemment en vue d'atteindre nos objectifs, nous devons absolument connaître et comprendre notre rendement actuel. Quelles sont les forces et les faiblesses de l'Ontario? Comment pouvons-nous évaluer l'efficacité de nos efforts? En quoi les autres systèmes sont-ils meilleurs? À quel rendement les sociétés de placement et les étudiants qui font des études postsecondaires peuvent-ils raisonnablement s'attendre?

Le présent rapport porte sur notre deuxième examen exhaustif du rendement et représente une amélioration par rapport à notre première évaluation, dans le but de continuer de remplir notre mandat et de nous acquitter de nos responsabilités.

Mise en contexte du rendement

Il est difficile, voire impossible, d'évaluer le système d'éducation postsecondaire de l'Ontario de manière isolée. Pour évaluer le rendement d'un système, il est préférable de le comparer à celui d'autres systèmes semblables. Il y a dix systèmes d'éducation postsecondaire comparables au Canada. Chaque province possède un système lui permettant d'organiser, de financer et d'assurer la prestation de l'enseignement postsecondaire, qui tient compte de l'histoire, des cultures et des traditions propres à son gouvernement. L'examen des dix provinces est un terrain fertile pour mettre en lumière les réussites, les défis et les possibilités propres à l'enseignement postsecondaire en Ontario et à l'échelle du pays.

Notre évaluation pancanadienne porte sur le rendement du système dans son intégralité. Elle ne vise pas que les établissements et les résultats dont ils sont tenus directement responsables et redevables. Elle ne met pas seulement l'accent sur les gouvernements et les investissements stratégiques qu'ils font. Elle ne porte pas uniquement sur les employés de nos collègues et de nos universités, et sur leurs réalisations dans les secteurs de l'enseignement, de la recherche et des services. Elle n'englobe pas que les étudiants et les diplômés du système et les cheminements qu'ils suivent en finissant leurs études et en commençant leur carrière. Elle n'aborde pas uniquement le point de vue de la société dans son ensemble, qui intègre les étudiants possédant un diplôme d'études postsecondaires et qui profite de leurs recherches et de leurs découvertes. Notre évaluation englobe tous ces éléments et tous ces intervenants qui travaillent ensemble pour faire en sorte que le système fonctionne et puisse atteindre ses objectifs fondamentaux.

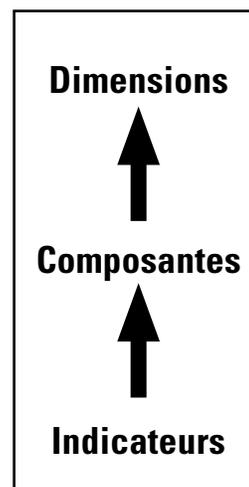
Dans le présent rapport, nous tentons, compte tenu des données disponibles, de comparer les répercussions combinées de tous ces éléments.

Une analyse comparative n'est pas un exercice de classement, même si nous savons que certaines personnes ne pourront s'empêcher de réduire notre analyse à cela. Notre objectif consiste à mieux comprendre les systèmes d'éducation postsecondaire de l'Ontario et des autres provinces et d'éclairer le débat sur le sujet, ainsi qu'à révéler les possibilités d'amélioration.

Structure du présent rapport : dimensions, composantes et indicateurs

La présentation du rendement est organisée comme suit :

1. Le rendement d'un système d'enseignement supérieur est organisé en trois grandes **dimensions** : l'accès, la valeur pour les étudiants et la valeur pour la société.
2. Chaque dimension se compose d'un certain nombre de **composantes** clés, qui correspondent aux éléments thématiques importants.
3. Enfin, le rendement réel de chaque composante est mesuré selon un ou plusieurs **indicateurs** de rendement.



La figure 1 renferme la liste complète des indicateurs et des composantes se rapportant aux trois dimensions abordées dans le présent rapport.

Choix des dimensions

Accès : En nous fiant à nos rapports précédents, nous avons conclu que l'accès demeurerait une dimension déterminante du rendement. L'accès est un des objectifs stratégiques principaux de la plupart des systèmes d'éducation postsecondaire du secteur public. Il n'est guère pertinent de mettre en place un système public si l'on ne tient pas compte de l'accès. Il s'agit d'un concept utile et bien compris. L'accès est un critère des plus importants pour les étudiants, les parents et les gouvernements.

Valeur pour les étudiants et valeur pour la société : Ces deux dimensions viennent remplacer les volets « qualité » et « impact social » qui étaient abordés dans nos rapports précédents. Ce choix reflète simplement le concept bien compris selon lequel l'enseignement postsecondaire procure des avantages tant au secteur privé qu'au secteur public (et que les investissements doivent venir des deux secteurs). En bout de ligne, ces avantages sont un gage de qualité.

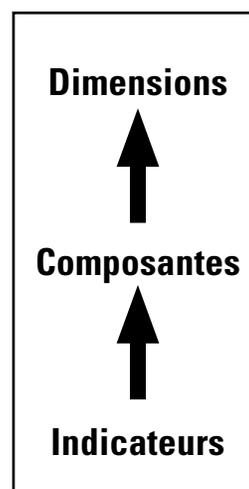
Qu'en est-il de la productivité? Dans notre rapport de 2015, nous repositionnons le rôle de ce que nous appelions auparavant la « productivité » (c.-à-d. la détermination de ce qu'il en coûte pour prendre en charge et soutenir le système). Le fait de savoir si un système est rentable – c.-à-d. qu'il utilise ses ressources de manière efficiente ou non – ne permet pas de connaître les résultats réels au chapitre du rendement. Toutefois, cela nous permet de savoir si le système dispose de suffisamment de ressources pour fonctionner. Cette année, nous abordons la question du (coût de) financement à la fin de notre analyse, afin d'évaluer le lien qui existe entre les ressources disponibles et les résultats en matière de rendement des systèmes.

Figure 1 : Aperçu de l'indice de rendement de l'enseignement postsecondaire au Canada

Accès	Valeur (étudiants)	Valeur (société)
<p>Accès à l'enseignement supérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de participation <p>Réussite aux études supérieures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de réussite <p>Équité de l'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Équilibre des sexes • Taux de participation des étudiants de première génération • Taux de réussite chez les Autochtones 	<p>Expérience étudiante</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation des étudiants • Ratio étudiants-personnel enseignant • Prix d'enseignement <p>Résultats d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Littératie chez les adultes • Numératie chez les adultes <p>Finances des étudiants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droits de scolarité • Dette moyenne des diplômés • Participation au programme d'aide au remboursement • Taux de prêts en souffrance des étudiants <p>Emplois pour les diplômés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'emploi après l'obtention d'un diplôme • Taux de chômage • Gains salariaux <p>Santé et bonheur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction de vivre • Santé physique • Santé mentale • Usage du tabac 	<p>Création d'emplois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation au marché du travail • Emplois connexes • Taux de surqualification • % de la population possédant un diplôme d'études supérieures <p>Nouvelles découvertes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement de la recherche • Incidence de la recherche • Chercheurs les plus cités <p>Pôle d'attraction du talent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classement des universités • Recrutement international • Bourses d'études supérieures prestigieuses <p>Engagement des citoyens</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vote • Bénévolat • Dons

Choix des composantes

Lors de la sélection des composantes, nous nous sommes posé les questions logiques que tous se poseraient à propos du rendement dans chacune des trois dimensions. Pour illustrer ce point, vous remarquerez que les composantes sous la dimension « Valeur pour les étudiants » se rapportent toutes à des questions qu'un étudiant potentiel serait en droit de se poser : Si je fais cela – m'inscrire au collège, apprendre un métier, aller à l'université –, à quoi ressemblera mon expérience en tant qu'étudiant? Que vais-je apprendre et que vais-je savoir/que serai-je en mesure de faire une fois que j'aurai obtenu mon diplôme? Serai-je en mesure de gérer l'investissement que je m'apprête à faire pour vivre cette expérience d'apprentissage? Serai-je en mesure de décrocher un bon emploi ou de mener une bonne carrière? Quels sont les autres avantages personnels que je retirerai de mon investissement dans mes études postsecondaires? Il en va de même pour les composantes de la dimension « Valeurs pour la société », qui cherchent à répondre aux questions suivantes : Le système d'éducation postsecondaire aide-t-il à créer des emplois? Contribue-t-il à la réalisation de nouvelles découvertes, à attirer et à recruter les personnes de talent dans la province et à mobiliser davantage les citoyens?



Choix des indicateurs de rendement

Les composantes que nous avons choisies énoncent les questions que nous sommes en droit de nous poser, alors que les indicateurs de rendement permettent de répondre à ces questions. Nous avons tenu compte des critères suivants pour la sélection des indicateurs de rendement pertinents :

Intrants, extrants et résultats : Les intrants représentent les ressources consacrées à l'éducation postsecondaire (p. ex., fonds, personnel enseignant, étudiants, etc.). Les extrants représentent les « éléments » produits par le système (p. ex., diplômés, publications de recherche, etc.). Les résultats représentent les avantages qui découlent de l'éducation postsecondaire (p. ex., bons emplois pour les diplômés, redressement économique, nouvelles découvertes et leur application, etc.). Le choix des indicateurs est principalement axé sur la mesure des résultats puis, lorsque cela est nécessaire, sur les extrants. Nous tentons le plus possible d'éviter les intrants, sauf lorsque nous devons analyser des coûts. Par définition, les coûts sont la mesure des intrants investis dans le système d'éducation postsecondaire – c.-à-d. les fonds qu'il reçoit et qui proviennent de diverses sources –, ce qui, par le fait même, permet de soutenir la mesure des extrants et des résultats en matière de rendement pour toutes les dimensions.

Chaîne causale : En mettant l'accent sur les résultats pour analyser le rendement, nous nous fondons parfois sur des mesures sur lesquelles influent des facteurs qui sont partiellement hors du domaine et du contrôle de l'enseignement postsecondaire. Par exemple, nous croyons tous que l'éducation postsecondaire contribue au rendement économique, mais nous comprenons aussi que le rendement de l'économie est le résultat de plusieurs facteurs, dont la plupart échappent au contrôle du système d'éducation postsecondaire. Nous pourrions tenter de mettre au point la méthode de modélisation statistique la plus complexe et la plus impénétrable qui soit pour isoler l'incidence économique de l'enseignement postsecondaire. Toutefois, nous avons choisi de ne pas le faire, car l'utilisation d'une telle méthode serait contestée et peu répandue.

Notre approche consiste simplement à présenter ces corrélations – p. ex., la corrélation entre l'enseignement postsecondaire et les mesures de rendement économique –, mais en tenant compte des limites de la causalité. Nous testons et nous mettons en lumière ces corrélations. Nous ne tenons aucun élément du système directement responsable de ces résultats, dans un sens particulier). À l'autre bout du spectre, en décidant d'éviter complètement d'analyser ces

corrélations, il faut également s'abstenir d'avancer des hypothèses comme « l'enseignement postsecondaire contribue à la croissance économique » pour commencer.

Jugements de valeur : La simple présentation d'un fait ne suffit pas. Le simple fait de sélectionner les faits qui seront présentés (ou qui ne le seront pas) constitue un jugement de valeur. Le choix du mode de présentation constitue également un jugement de valeur. Par exemple, nous utilisons un indicateur de la proportion de l'effectif des étudiants dans chaque province qui tient compte des étudiants internationaux. Mais dans quel but? Quelle est la proportion optimale? Vous vous dites probablement qu'il vaudrait mieux réduire le nombre de places, afin de maximiser la représentation des étudiants canadiens. Ou qu'il vaudrait mieux l'augmenter, afin de maximiser les revenus et d'enrichir la culture sur le campus. Ou qu'il serait préférable de trouver un juste milieu. Nos jugements de valeur transparaissent dans la sélection des indicateurs et les méthodes utilisées pour leur établissement. Nous nous fions sur vous, les lecteurs, pour identifier les indicateurs que nous avons ignorés et, si vous êtes en désaccord avec nos choix, les remplacer par ceux de votre choix. Nous vous fournissons même un outil utile qui vous permettra d'y arriver!

Vous n'avez qu'à visiter notre site Web <http://postsecondaryperformance.ca/default?lang=fr> pour sélectionner les indicateurs de votre choix et voir quel effet cela aura sur les résultats.

Limites au niveau des données : En ce qui a trait à la disponibilité des données, au cours des deux dernières années, nous nous sommes heurtés aux mêmes obstacles que dans nos rapports précédents. À court terme, nous ne pensons pas que la situation va s'améliorer. Nous avons réduit notre liste d'indicateurs à ceux qui sont disponibles pour toutes les provinces, et qui sont au moins raisonnablement fiables et récents. Comme ce fut le cas pour nos publications précédentes, cela signifie que les indicateurs pour les collèges sont moins nombreux que ceux pour les universités; cela est principalement attribuable à la piètre situation du réseau collégial à l'égard du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP). Nous avons également eu comme défi de trouver des indicateurs interprovinciaux fiables en matière de rendement pour les métiers et les programmes d'apprentissage. Nous ne nous éterniserons pas ici sur le fait que le Canada doit faire mieux à ce chapitre (voir nos « Conclusions »). Nous nous contentons de présenter les meilleures données que nous avons pu recueillir.



ACCÈS

L'accès aux études postsecondaires est depuis longtemps une priorité en Ontario. En prévision de l'arrivée de la double cohorte du palier secondaire déclenchée par l'élimination de la « 13e année », le budget provincial de 2002 prévoyait un nouveau financement afin de « faire en sorte que tous les élèves de la province possédant le diplôme nécessaire puissent s'inscrire à un programme d'études postsecondaires » (ministère des Finances de l'Ontario, 2002). Dans le cadre d'un vaste projet de financement intitulé *Vers des résultats supérieurs* lancé en 2005, le gouvernement s'est engagé, en vertu d'un plan budgétaire pluriannuel, à assurer l'« augmentation substantielle du nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans les collèges et les universités, ainsi que l'amélioration de l'accès pour les Autochtones, les personnes ayant un handicap, les francophones, les néo-Canadiennes et néo-Canadiens et les étudiantes et étudiants de la première génération » (ministère des Finances de l'Ontario, 2005). Dans le récent budget de 2014, le gouvernement de l'Ontario a réitéré sa volonté de « créer des places dans les établissements pour tous les étudiants admissibles, peu importe leur situation financière » et de « combler les écarts de rendement pour les groupes sous-représentés » (ministère des Finances de l'Ontario, 2014).

Ces engagements sont soutenus par une formule de financement qui récompense la croissance des inscriptions, ainsi que par un important fonds de fonctionnement de base pour les initiatives ciblant les groupes sous-représentés.

Les neuf autres provinces ont toutes leur propre conception de l'accès – il s'agit d'une préoccupation universelle de la politique moderne sur l'éducation postsecondaire au Canada.

Les indicateurs d'**accès** sont regroupés en trois composantes :

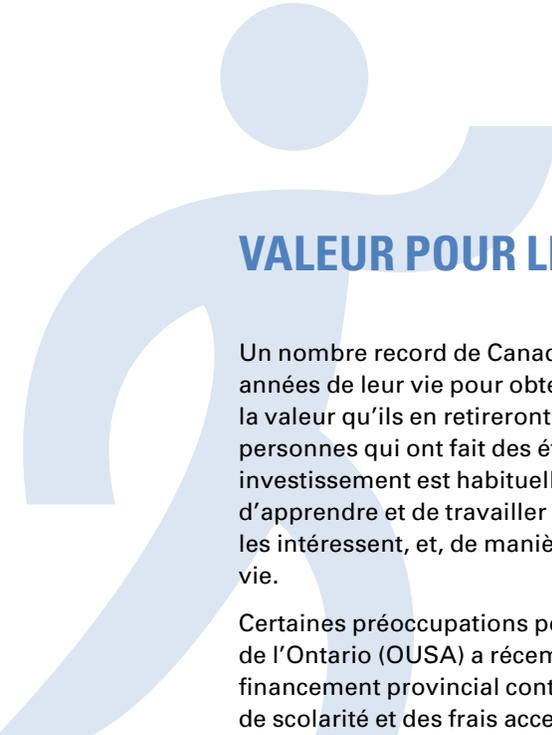
Accès à l'enseignement supérieur : mesures de la participation aux études postsecondaires

Réussite aux études supérieures : niveaux de scolarité résultant dans la société

Équité de l'accès : mesures de l'accès pour les groupes sous-représentés

Le tableau 1 présente un résumé des résultats des provinces pour chacun des indicateurs d'accès, regroupés en trois composantes. Les différentes teintes de couleurs servent à illustrer l'ordre dans lequel les provinces se sont classées pour chaque indicateur, en allant des provinces ayant obtenu les moins bons résultats (blanc) à celles ayant obtenu les meilleurs résultats (vert foncé). Vous trouverez de plus amples renseignements et des explications détaillées pour chacun de ces indicateurs à l'annexe 1.

Tableau 1 : Indicateurs d'accès												
Indicateur		Secteur	T.-N.-L.	I.-P.-E.	N.-É.	N.-B.	QC	ON	MB	SK	AB	C.-B.
Accès à l'enseignement supérieur	Taux de participation (% de jeunes de 18 à 24 ans inscrits aux EPS)	Université	25 %	21 %	29 %	21 %	18 %	26 %	23 %	16 %	18 %	21 %
		Université	28 %	29 %	35 %	27 %	31 %	36 %	29 %	30 %	30 %	35 %
		Collège	25 %	30 %	26 %	30 %	25 %	29 %	19 %	20 %	17 %	20 %
Réussite aux études supérieures	Taux de réussite (% de personnes de 25 à 34 ans ayant complété un programme d'EPS)	Métiers	20 %	6 %	7 %	7 %	19 %	4 %	9 %	16 %	14 %	11 %
		Université	0,63	0,60	0,70	0,65	0,67	0,71	0,74	0,69	0,71	0,74
		Université	26 %	36 %	30 %	38 %	18 %	28 %	42 %	26 %	24 %	40 %
Équité de l'accès	Taux de participation des étudiants de première génération (% d'étudiants de première génération de 18 à 24 ans inscrits aux EPS)	Collège	48 %	46 %	48 %	37 %	77 %	45 %	34 %	41 %	47 %	48 %
		Université	7 %	12 %	12 %	8 %	8 %	9 %	8 %	8 %	7 %	7 %
		Collège	26 %	31 %	24 %	23 %	18 %	26 %	19 %	23 %	23 %	23 %
	Taux de réussite des Autochtones (% d'Autochtones de 25 à 64 ans ayant complété un programme d'EPS)	Métiers	16 %	12 %	17 %	18 %	21 %	13 %	12 %	13 %	15 %	15 %



VALEUR POUR LES ÉTUDIANTS

Un nombre record de Canadiens paient des droits de scolarité et consacrent une ou plusieurs années de leur vie pour obtenir un diplôme d'études postsecondaire, car ils sont convaincus de la valeur qu'ils en retireront. Les données montrent – et il est généralement reconnu – que les personnes qui ont fait des études postsecondaires touchent un salaire plus élevé. Le retour sur investissement est habituellement positif. Pour bon nombre de personnes, cela permet également d'apprendre et de travailler dans le domaine de leur choix ou de développer les compétences qui les intéressent, et, de manière plus générale, de s'outiller et de se préparer pour réussir dans la vie.

Certaines préoccupations persistent tout de même. L'Alliance des étudiants de premier cycle de l'Ontario (OUSA) a récemment écrit que « les frais d'université ont augmenté, alors que le financement provincial continue d'accuser du retard. Cela a mené à une augmentation des droits de scolarité et des frais accessoires et à des coupures au niveau des services, ce qui a eu pour effet de compromettre la qualité de l'éducation » (OUSA, 2014). L'[Ontario] College Student Alliance (CSA) a fait remarquer que « les consommateurs cherchent à se procurer les biens et les services de la plus haute qualité possible, et il en va de même pour les étudiants. En tant que consommateurs et clients de l'enseignement postsecondaire, les étudiants veulent obtenir l'assurance qu'ils recevront la meilleure éducation possible » (CSA, 2009).

Le gouvernement est d'accord. Lors d'un discours devant le Canadian Club intitulé « La priorité aux étudiants », le ministre du MFCU de l'époque, John Milloy, avait fait la remarque suivante : « Il ne s'agit pas seulement d'ouvrir la porte à un plus grand nombre d'étudiants. Nous devons également faire en sorte qu'ils reçoivent une éducation de la plus haute qualité, qui leur permettra d'obtenir un emploi intéressant » (Milloy, 2011).

Les indicateurs de **valeur pour les étudiants** sont regroupés en cinq composantes :

Expérience étudiante : participation des étudiants et qualité de l'expérience d'apprentissage

Résultats d'apprentissage : mesures de l'apprentissage des étudiants

Finances des étudiants : frais associés à l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaire

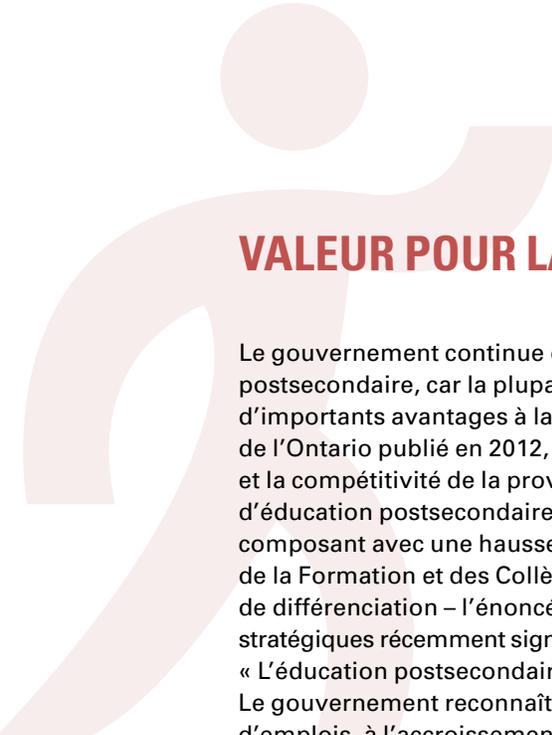
Emplois pour les diplômés : réussite des diplômés sur le marché du travail

Santé et bonheur : autres avantages de l'éducation postsecondaire

Le tableau 2 présente un résumé des résultats des provinces pour chacun des indicateurs de valeur pour les étudiants, regroupés en cinq composantes. Les différentes teintes de couleurs servent à illustrer l'ordre dans lequel les provinces se sont classées pour chaque indicateur, en allant des provinces ayant obtenu les moins bons résultats (blanc) à celles ayant obtenu les meilleurs résultats (bleu foncé). Pour certains indicateurs, le nombre le plus élevé correspond au meilleur résultat (p. ex., taux d'emploi après l'obtention du diplôme), alors que pour d'autres, c'est le contraire (p. ex., ratio étudiants-personnel enseignant). Vous trouverez de plus amples renseignements et des explications détaillées pour chacun de ces indicateurs à l'annexe 2.

Tableau 2 : Indicateurs de valeur pour les étudiants												
Indicateur	Secteur	T.-N.-L.	I.-P.-E.	N.-É.	N.-B.	QC	ON	MB	SK	AB	C.-B.	
Expérience étudiante	Participation des étudiants (moy. des données de référence de la NSSE)	44	47	46	47	43	45	43	43	44	45	
	Ratio étudiants-pers. enseignant (ETP-pers. enseignant à temps plein)	16	15	17	16	21	26	19	16	20	19	
	Prix d'enseignement (différence entre le % de prix 3M reçus et le% d'enseignants à temps plein)	2 %	1 %	1 %	4 %	-13 %	1 %	-4 %	1 %	1 %	8 %	-1 %
Résultats d'apprentissage	Littératie chez les adultes (moyenne des résultats en littératie du PEICA chez les diplômés du postsecondaire (DPS) de 25 à 34, à l'exception des nouveaux immigrants)	312	318	317	312	316	315	320	302	312	305	
	Numératie chez les adultes (moyenne des résultats en numératie du PEICA chez les diplômés du postsecondaire de 25 à 34, à l'exception des nouveaux immigrants)	264	280	267	272	283	275	276	272	288	278	
	Droits de scolarité (moy. des droits de scolarité et frais obligatoires des ét. de premier cycle)	2 853 \$	6 300 \$	6 889 \$	6 572 \$	3 428 \$	8 130 \$	4 346 \$	6 746 \$	6 690 \$	5 734 \$	
Finances des étudiants	Dette moyenne des diplômés (dette d'études moyenne de source gouvernementale trois ans après l'obtention du diplôme)	13 000 \$	16 600 \$	18 100 \$	21 200 \$	6 300 \$	8 800 \$	9 300 \$	13 600 \$	12 300 \$	16 700 \$	
	Participation au programme d'aide au remboursement (taux de participation au PAR du Programme canadien de prêts aux étudiants)	8 100 \$	8 900 \$	9 300 \$	10 900 \$	5 100 \$	8 700 \$	3 800 \$	5 800 \$	7 100 \$	9 800 \$	
	Taux de prêts en souffrance des étudiants (taux de prêts en souffrance du Programme canadien de prêts aux étudiants)	20 %	29 %	33 %	33 %		28 %	15 %	14 %	17 %	26 %	
		18 %	21 %	28 %	27 %		29 %	15 %	10 %	15 %	23 %	
		5 %	8 %	10 %	10 %		9 %	10 %	8 %	6 %	9 %	
		11 %	19 %	15 %	16 %		17 %	14 %	14 %	12 %	12 %	

Tableau 2 : Indicateurs de valeur pour les étudiants												
Indicateur	Secteur	T.-N.-L.	I.-P.-E.	N.-É.	N.-B.	QC	ON	MB	SK	AB	C.-B.	
Emplois pour les diplômés	Taux d'emploi après obtention du diplôme (taux d'emploi trois ans après l'obtention du diplôme)	Université	91 %	94 %	91 %	93 %	91 %	94 %	92 %	93 %	90 %	
		Collège	82 %		86 %	81 %	92 %	90 %	92 %	92 %	92 %	91 %
	Taux de chômage (différence entre les taux de chômage chez les DPS et les diplômés du secondaire de 25 à 34 ans)	Université	9 %	15 %	5 %	8 %	3 %	4 %	3 %	4 %	2 %	3 %
		Collège	5 %	14 %	2 %	6 %	4 %	3 %	1 %	3 %	1 %	3 %
		Métiers	4 %		2 %	-3 %	2 %	0 %	-2 %	4 %	1 %	3 %
	Gains salariaux (différence entre les gains d'emploi médians chez les DPS et les diplômés du secondaire de 25 à 34 ans)	Université	25 110 \$	15 690 \$	11 643 \$	19 462 \$	12 498 \$	16 088 \$	11 386 \$	14 412 \$	13 678 \$	9 921 \$
		Collège	11 142 \$	8 219 \$	4 936 \$	6 832 \$	6 448 \$	6 305 \$	5 094 \$	2 446 \$	4 959 \$	3 729 \$
		Métiers	7 660 \$	13 727 \$	5 373 \$	3 297 \$	3 818 \$	6 081 \$	5 860 \$	9 696 \$	16 282 \$	7 179 \$
	Satisfaction de vivre (différence dans le % des DPS et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui sont satisfaits de leur vie)	Université	17 %	9 %	0 %	8 %	-6 %	2 %	5 %	14 %	0 %	6 %
Collège		10 %	0 %	1 %	-3 %	-6 %	0 %	-4 %	3 %	-15 %	7 %	
Métiers		6 %	-3 %	-5 %	-5 %	-7 %	4 %	0 %	8 %	-11 %	-1 %	
Santé physique (différence dans le % des DPS et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment être en très bonne ou en excellente santé)	Université	15 %	11 %	11 %	29 %	7 %	4 %	6 %	15 %	10 %	2 %	
	Collège	8 %	7 %	10 %	18 %	-2 %	1 %	3 %	4 %	-2 %	-2 %	
	Métiers	4 %	-1 %	1 %	8 %	-5 %	3 %	-4 %	1 %	3 %	-3 %	
Santé mentale (différence dans le % des DPS et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment avoir une très bonne ou une excellente santé mentale)	Université	10 %	12 %	3 %	20 %	-4 %	6 %	-8 %	12 %	2 %	10 %	
	Collège	5 %	13 %	3 %	13 %	-7 %	-2 %	-8 %	4 %	-5 %	-1 %	
	Métiers	3 %	0 %	-12 %	10 %	-14 %	7 %	-3 %	2 %	-4 %	1 %	
Usage du tabac (différence dans le % des DPS et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui n'ont jamais fumé)	Université	23 %	31 %	28 %	31 %	28 %	21 %	29 %	22 %	23 %	18 %	
	Collège	4 %	15 %	29 %	10 %	14 %	12 %	12 %	11 %	3 %	-2 %	
	Métiers	0 %	15 %	10 %	-9 %	8 %	-11 %	5 %	4 %	0 %	18 %	



VALEUR POUR LA SOCIÉTÉ

Le gouvernement continue d'investir des sommes substantielles dans l'enseignement postsecondaire, car la plupart des gens s'entendent pour dire que cet investissement procure d'importants avantages à la société. Dans son rapport sur la réforme des services publics de l'Ontario publié en 2012, Don Drummond a écrit ce qui suit : « La croissance économique et la compétitivité de la province devront reposer en grande part sur la capacité du système d'éducation postsecondaire à continuer d'offrir une éducation d'excellente qualité tout en composant avec une hausse considérable de l'effectif scolaire » (Drummond, 2012). Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario, lors du lancement de sa stratégie de différenciation – l'énoncé des politiques de base qui sous-tend les conventions de mandat stratégiques récemment signées avec les collèges et les universités –, a fait la déclaration suivante : « L'éducation postsecondaire est un important moteur de développement social et économique. Le gouvernement reconnaît la précieuse contribution des collèges et des universités à la création d'emplois, à l'accroissement de la productivité et à la vitalité des collectivités et des régions de la province » (MFCU, 2013).

À l'échelle du pays, le récent ralentissement économique a ranimé le débat quant à la capacité du secteur de délivrer ces avantages. Y a-t-il une pénurie de compétences grandissante? Les étudiants s'inscrivent-ils aux bons programmes et apprennent-ils les bonnes choses pour contribuer à l'économie? Les établissements savent-ils ce dont les employeurs ont besoin et répondent-ils à leurs besoins? Comment peut-on mesurer réellement les avantages économiques et sociaux de l'enseignement postsecondaire afin d'évaluer ces préoccupations ou de souligner les réalisations du secteur?

Les indicateurs de **valeur pour la société** sont regroupés en quatre composantes :

Création d'emplois : enseignement supérieur et emplois pour l'économie

Nouvelles découvertes : recherche et ses applications

Pôle d'attraction du talent : visibilité et réputation à l'échelle internationale

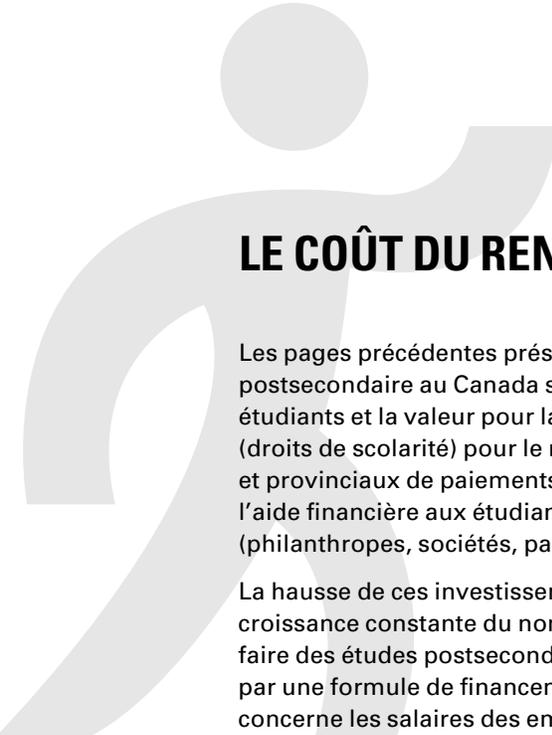
Engagement des citoyens : corrélations entre l'éducation et l'engagement des citoyens

Le tableau 3 présente un résumé des résultats des provinces pour chacun des indicateurs de valeur pour la société, regroupés en quatre composantes. Les différentes teintes de couleurs servent à illustrer l'ordre dans lequel les provinces se sont classées pour chaque indicateur, en allant des provinces ayant obtenu les moins bons résultats (blanc) à celles ayant obtenu les meilleurs résultats (rouge foncé). Dans le cas de l'indicateur « Taux de surqualification », le nombre le plus bas représente le meilleur résultat; pour tous les autres indicateurs, c'est le nombre le plus élevé qui constitue le meilleur résultat. Vous trouverez de plus amples renseignements et des explications détaillées pour chacun de ces indicateurs à l'annexe 3.

Tableau 3 : Indicateurs de valeur pour la société

	Indicateur	Secteur	T.-N.-L.	I.-P.-E.	N.-É.	N.-B.	QC	ON	MB	SK	AB	C.-B.	
Création d'emplois	Participation au marché du travail (différence entre la participation au marché du travail des diplômés du postsecondaire (DPS) et des diplômés du secondaire chez les 25 à 34 ans)	Université	24 %	17 %	9 %	17 %	8 %	10 %	11 %	10 %	7 %	8 %	
		Collège	19 %	21 %	8 %	17 %	11 %	10 %	6 %	7 %	6 %	6 %	8 %
		Métiers	18 %	13 %	6 %	7 %	11 %	9 %	7 %	7 %	9 %	12 %	12 %
	Emplois connexes (% des diplômés qui ont un emploi connexe à leur champ d'études trois ans après l'obtention de leur diplôme)	Université	92 %	75 %	81 %	80 %	88 %	73 %	83 %	83 %	87 %	87 %	82 %
		Collège	87 %	80 %	82 %	86 %	88 %	79 %	84 %	84 %	82 %	83 %	79 %
	Taux de surqualification (probabilité qu'un titulaire d'un baccalauréat de 25 à 34 ans occupe un emploi nécessitant des études collégiales ou moins)	Université	34 %	39 %	42 %	39 %	34 %	39 %	44 %	44 %	36 %	40 %	42 %
		Université	6 %	7 %	10 %	5 %	8 %	11 %	6 %	6 %	6 %	7 %	9 %
		% de la population possédant un diplôme d'études supérieures (% des personnes de 25 à 64 ans possédant un diplôme d'études supérieures)	74 031 \$	73 157 \$	79 383 \$	49 549 \$	180 955 \$	154 544 \$	101 273 \$	136 838 \$	191 542 \$	132 282 \$	132 282 \$
	Nouvelles découvertes	Financement de la recherche (revenu de la recherche subventionnée par membre du corps enseignant à temps plein)	Université	0,85	0,62	0,69	0,62	1,05	1,08	0,8	0,85	0,86	1,03
		Incidence de la recherche (pointages moyens normalisés selon l'indice de Hirsch)	Université	1 %	-1 %	-3 %	-3 %	-11 %	8 %	-4 %	-4 %	4 %	12 %
Chercheurs les plus cités (différence dans le % du 1 % des chercheurs les plus cités et le % d'enseignements à temps plein)		Université	1 %	-1 %	-3 %	-3 %	-11 %	8 %	-4 %	-4 %	4 %	12 %	

Tableau 3 : Indicateurs de valeur pour la société													
	Indicateur	Secteur	T.-N.-L.	I.-P.-E.	N.-É.	N.-B.	QC	ON	MB	SK	AB	C.-B.	
Pôle d'attraction du talent	Classement des universités (nombre moyen de « points » par province)	Université	2	0	0	0	9	19	1	0	6	8	
	Recrutement international (proportion de l'effectif constituée d'étudiants étrangers)	Université	9 %	10 %	13 %	14 %	11 %	8 %	8 %	10 %	9 %	15 %	
	Bourses d'études prestigieuses (différence dans le % des bourses d'études prestigieuses reçues et le % d'étudiants au doctorat)	Université	-1 %	0 %	0 %	-1 %	-6 %	3 %	-1 %	-1 %	-1 %	1 %	5 %
Engagement des citoyens	Vote (différence dans le % des DPS et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui ont voté)	Université	1 %	-4 %	19 %	17 %	4 %	15 %	6 %	13 %	3 %	5 %	
		Collège	-9 %	-5 %	13 %	10 %	5 %	12 %	0 %	4 %	-5 %	8 %	
		Métiers	-1 %	4 %	16 %	7 %	4 %	2 %	7 %	-7 %	7 %	-2 %	8 %
	Bénévolat (différence dans le % des DPS et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui ont fait du bénévolat)	Université	29 %	20 %	31 %	36 %	17 %	20 %	20 %	20 %	22 %	24 %	22 %
		Collège	11 %	24 %	10 %	17 %	8 %	11 %	11 %	11 %	15 %	21 %	9 %
		Métiers	13 %	3 %	10 %	20 %	1 %	8 %	8 %	-9 %	8 %	2 %	4 %
	Dons (différence dans le % des DPS et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui ont fait un don)	Université	12 %	10 %	11 %	18 %	2 %	12 %	12 %	10 %	25 %	8 %	13 %
		Collège	12 %	5 %	7 %	8 %	1 %	11 %	11 %	7 %	24 %	4 %	11 %
		Métiers	9 %	-1 %	10 %	3 %	-5 %	9 %	9 %	-2 %	20 %	1 %	12 %



LE COÛT DU RENDEMENT

Les pages précédentes présentent une évaluation du rendement de l'enseignement postsecondaire au Canada selon les trois dimensions choisies : l'accès, la valeur pour les étudiants et la valeur pour la société. Mais le rendement a un prix. Les étudiants doivent investir (droits de scolarité) pour le maintenir, ainsi que la société (par le biais de programmes fédéraux et provinciaux de paiements de transfert visant à appuyer l'enseignement, la recherche et l'aide financière aux étudiants) et, dans une mesure nettement moindre, d'autres intervenants (philanthropes, sociétés, partenaires de divers établissements d'enseignement postsecondaire).

La hausse de ces investissements est un sujet chaud et la pression est de plus en plus forte. La croissance constante du nombre d'étudiants découle de la sensibilisation accrue aux avantages de faire des études postsecondaires et, dans certaines provinces comme l'Ontario, elle est alimentée par une formule de financement reposant sur les inscriptions. L'inflation, y compris en ce qui concerne les salaires des employés des établissements, fait obstacle aux tentatives de composer avec cette croissance avec les ressources déjà disponibles dans le système. La pression ne cesse d'augmenter au chapitre du financement public et des droits de scolarité.

Les pressions relatives au contrôle de ces investissements sont encore plus grandes. Les gouvernements sont pris au piège et toute augmentation des subventions de fonctionnement a une incidence marquée sur la dette publique. Les droits de scolarité et l'abordabilité globale des études postsecondaires sont des questions qui sont constamment abordées sur la scène politique, et les hausses des droits font l'objet d'un contrôle étroit.

La tension est palpable au sein du secteur. Dans son rapport budgétaire de 2014, Collèges Ontario a écrit ce qui suit : « Les collèges publics devront continuer de mener des examens critiques de l'éventail des programmes et des services qu'ils offrent, afin d'en réduire les coûts. Même si les collèges tentent toujours de mettre l'accent sur les allègements administratifs et l'amélioration de la productivité, la réalité est la suivante : les pressions exercées en matière de réduction des dépenses les pousseront à apporter des changements qui auront une incidence négative sur l'expérience d'apprentissage des étudiants » (Collèges Ontario, 2014). Dans son rapport budgétaire, le Conseil des Universités de l'Ontario a écrit ce qui suit : « Récemment, une série de désinvestissements par le gouvernement a menacé de miner encore davantage nos capacités en matière d'innovation, de productivité et d'entrepreneuriat – et ce sont précisément les facteurs qui permettraient d'accélérer la relance de l'économie dans la province » (CUO, 2014). Le gouvernement de l'Ontario prévoit rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018.

Dans cette partie de notre rapport, nous nous penchons sur les coûts liés au maintien du système d'éducation postsecondaire. Nous examinons également la corrélation entre le rendement des provinces dans les trois dimensions mentionnées précédemment et le coût relatif (c.-à-d. le financement) du système de chacune des provinces.

L'objectif est simplement d'observer l'interrelation qui existe entre le rendement et le financement. Y a-t-il une tendance? Le cas échéant, quelle est cette tendance? Il existe une hypothèse très répandue – et très certainement préconisée par les établissements d'enseignement postsecondaire eux-mêmes – selon laquelle plus le niveau de financement est élevé (par le biais de paiements de transfert gouvernementaux et/ou l'augmentation des droits de scolarité), plus le niveau de rendement sera élevé.

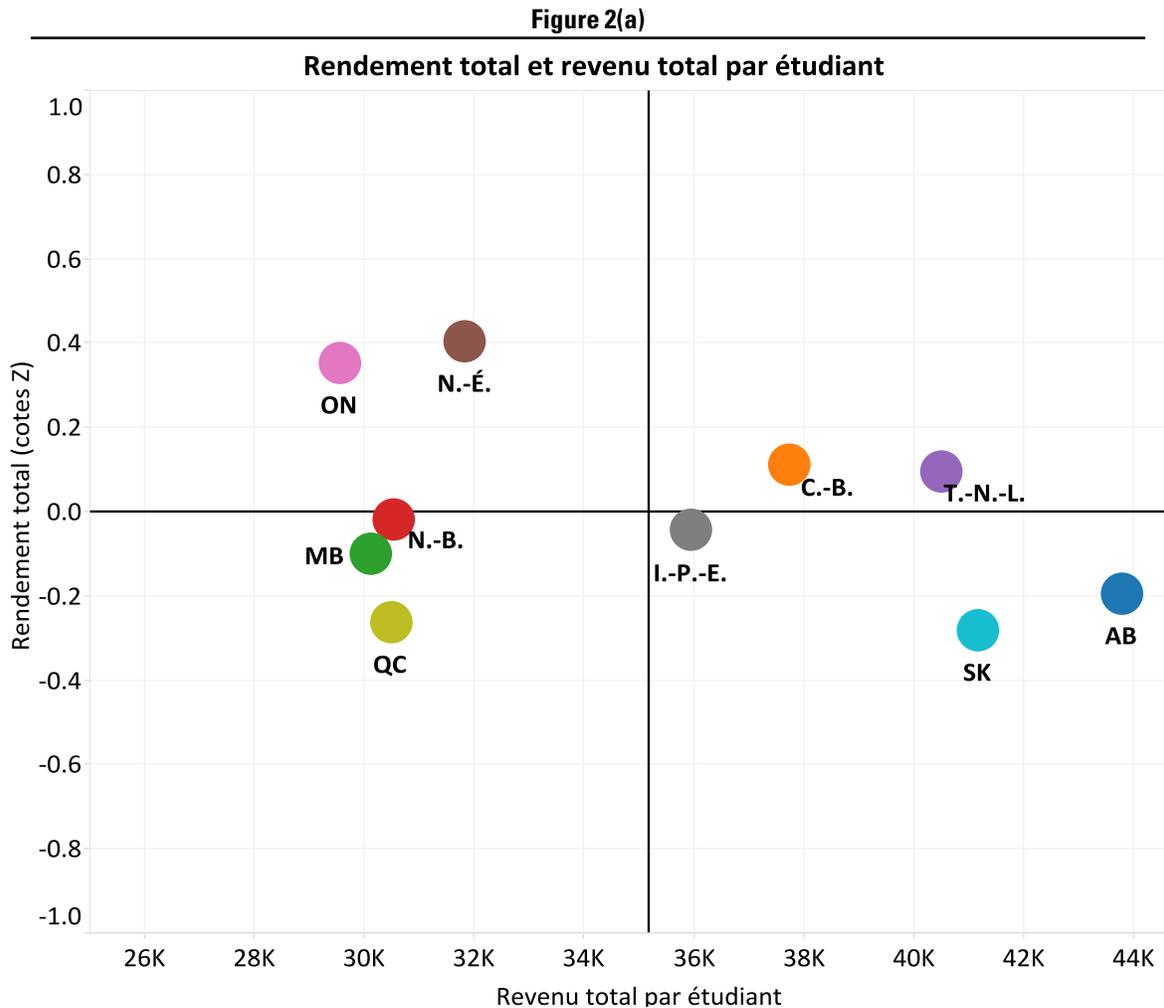
Nous pouvons tester cette hypothèse en dressant un graphique de nos indicateurs de rendement par rapport au niveau de financement. Étant donné que nous ne disposons pas de données provinciales fiables sur les coûts par étudiant pour les collèges et les métiers, nous avons exclu les indicateurs de rendement propres aux collèges et aux métiers des cotes de rendement globales. Du fait de ces contraintes dans les données, la corrélation rendement-financement que nous examinons n'englobe que les universités.

Pour calculer la cote de rendement globale du secteur universitaire de chaque province, nous avons normalisé et regroupé les pointages d'indicateur de chaque province. Nous attribuons une pondération globale égale à chacune des trois dimensions choisies (accès, valeur pour les étudiants, valeur pour la société), et ce, quel que soit le nombre d'indicateurs pour chacun. Pour calculer les coûts, pour les étudiants et pour le public, associés à l'atteinte de tels niveaux de rendement, nous avons calculé les revenus par étudiant équivalent temps plein accepté dans les universités de chaque province. Le diagramme de dispersion qui en résulte – où l'axe X représente le niveau de financement des universités par étudiant dans chaque province et l'axe Y représente la cote de rendement de la province – met en lumière la corrélation qui existe à l'échelle du Canada.

Nous savons que les indicateurs que nous avons choisis ne présentent pas tous le même degré d'intérêt pour nos lecteurs. Certains des indicateurs choisis vous sembleront moins pertinents, solides ou fiables que les autres. Certains indicateurs importants peuvent avoir été omis, faute de données suffisantes ou d'incohérences dans nos sources de recherche. Nous avons trouvé deux moyens d'atténuer ces préoccupations inévitables. Premièrement, nous avons inclus dans notre analyse 34 indicateurs crédibles se rapportant au secteur universitaire, afin de présenter un vaste éventail de mesures du rendement de l'enseignement postsecondaire et de minimiser l'incidence individuelle de chaque indicateur. Nous avons appliqué le principe de distribution de la charge utilisé en ingénierie : individuellement, aucun des indicateurs choisis ne peut étayer la présente analyse; ce n'est que lorsqu'ils sont pris dans leur ensemble qu'ils prennent tout leur sens.

Deuxièmement, pour les lecteurs qui souhaiteraient – pour une raison ou une autre – éliminer certains indicateurs de l'équation et observer l'incidence d'un tel changement sur la corrélation rendement-financement, **vous trouverez sur notre site Web interactif un outil vous permettant de le faire. Pour sélectionner les indicateurs de votre choix et voir quel sera le résultat, rendez-vous au <http://postsecondaryperformance.ca/default?lang=fr>.**

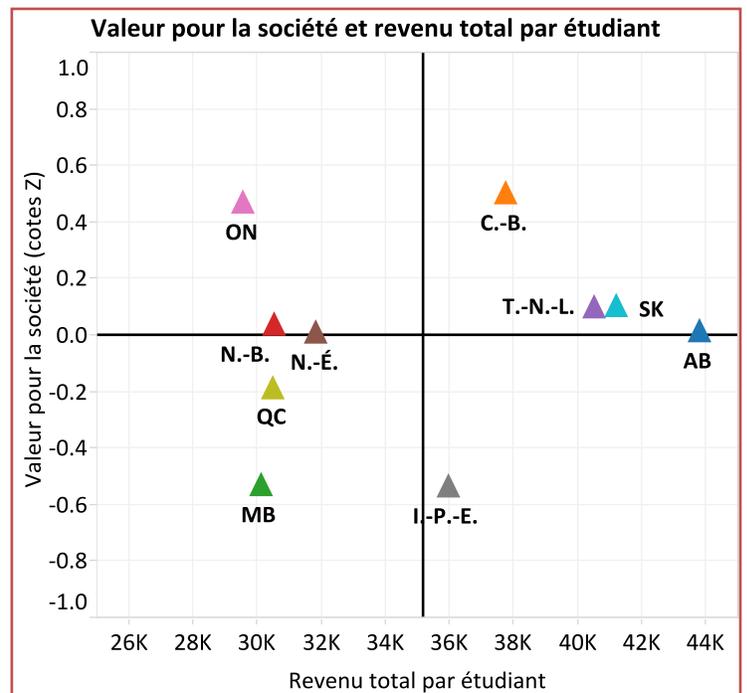
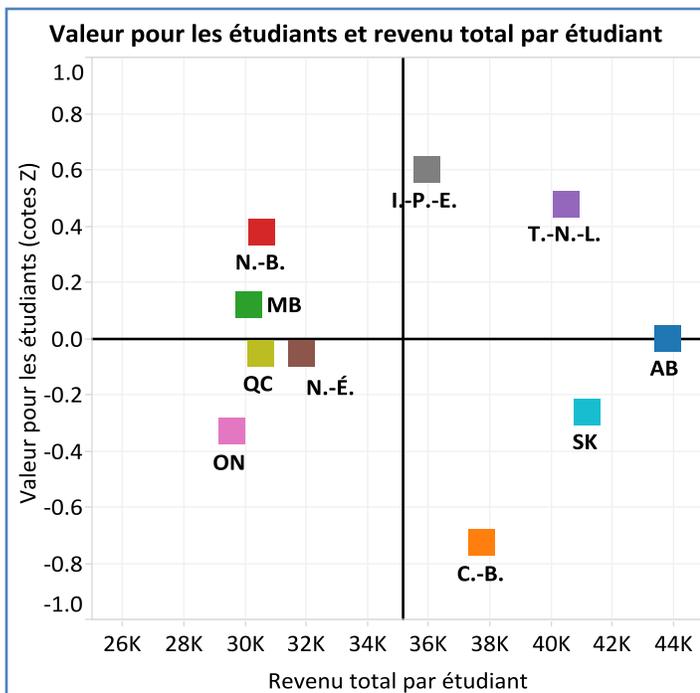
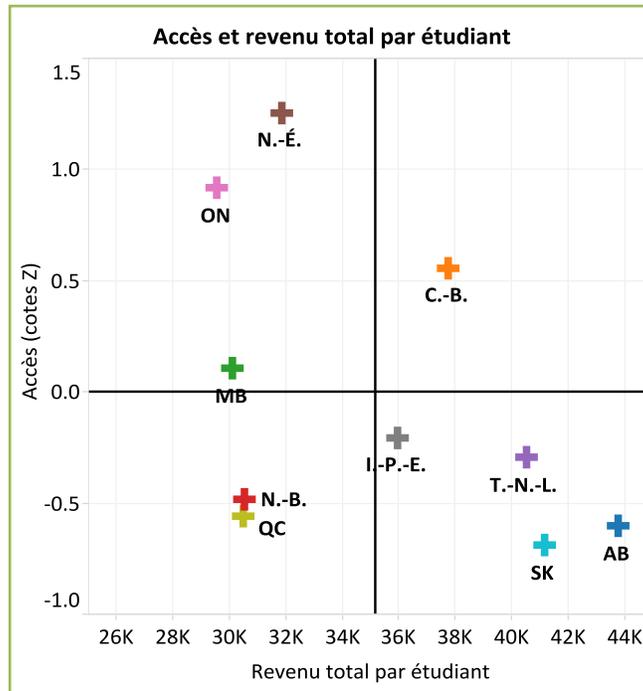
Les figures 2a à 2d représentent les diagrammes de dispersion (X-Y) sur le rendement global ainsi que pour chacune des trois dimensions. Vous trouverez à l'annexe 5 de plus amples renseignements sur les méthodes que nous avons utilisées pour agréger les indicateurs et produire ces diagrammes.

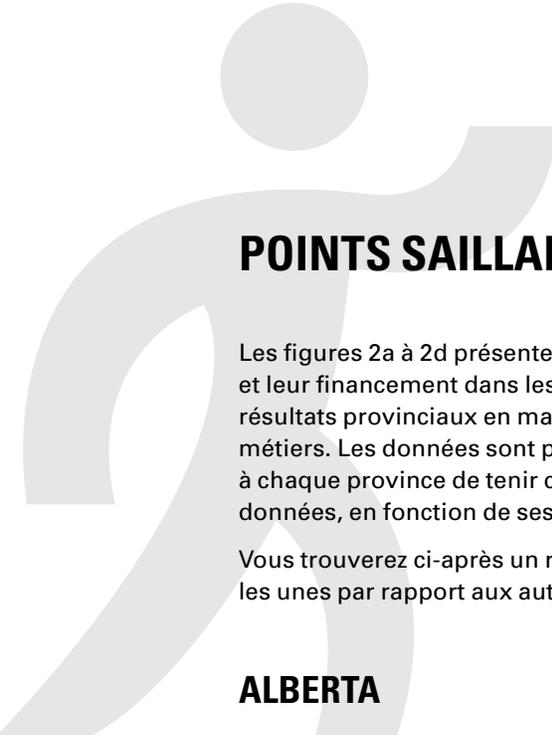


Revenu par étudiant (axe X) : consultez l'annexe 4 pour en savoir davantage sur la méthode utilisée pour calculer ces données. La ligne verticale noire représente le revenu total moyen par étudiant à l'échelle canadienne.

Cotes de rendement (axe Y) : consultez l'annexe 5 pour en savoir davantage sur la méthode utilisée pour calculer ces données

Figures 2b à 2d :
Diagramme du rendement pour chacune des dimensions en fonction du revenu
des établissements par étudiant





POINTS SAILLANTS PAR PROVINCE

Les figures 2a à 2d présentent la corrélation relative globale entre le rendement des universités et leur financement dans les dix provinces. Nos indicateurs individuels indiquent également les résultats provinciaux en matière de rendement obtenus pour les universités, les collèges et les métiers. Les données sont présentées de manière aléatoire pour chacune des provinces. Il revient à chaque province de tenir compte et de déterminer l'importance, la valeur ou la pertinence de ces données, en fonction de ses politiques et de ses priorités fiscales.

Vous trouverez ci-après un résumé des principales observations formulées pour chaque province les unes par rapport aux autres.

ALBERTA

Alberta : Résumé de la corrélation rendement-coût dans les universités

En considérant l'ensemble des 34 indicateurs de rendement des universités que nous avons sélectionnés, la cote de rendement des universités de l'Alberta est légèrement inférieure à celles des autres provinces et présente un ratio coût-étudiant relativement élevé.

En ce qui concerne les trois dimensions du rendement, le système universitaire de l'Alberta affiche un rendement qui se situe dans la moyenne canadienne du côté de la valeur pour les étudiants et de la valeur pour la société, et en dessous de la moyenne en ce qui a trait à l'accès.

Alberta : Points saillants au niveau des indicateurs (universités, collèges et métiers)

Domaines de rendement élevé (relativement aux autres provinces)

- Pointages élevés aux tests de littératie et de numératie chez les adultes diplômés du collégial
- Gains salariaux élevés pour les Albertains titulaires d'un diplôme d'une école de métier par rapport à ceux qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires
- Faibles taux de carence de paiement des prêts du gouvernement fédéral chez les emprunteurs qui fréquentaient le collège ou l'université
- Niveau élevé de revenu tiré de la recherche universitaire par membre du personnel enseignant

Domaines de faible rendement (relativement aux autres provinces)

- Faible taux de participation aux études universitaires
- Faibles proportions d'adultes détenant un diplôme collégial ou universitaire
- Hausse peu marquée du taux de participation au marché du travail entre les adultes détenant un diplôme collégial ou universitaire et les adultes détenant seulement un diplôme d'études secondaires
- Hausse peu marquée du taux d'emploi des diplômés du niveau universitaire ou collégial comparé aux adultes qui possèdent qu'un diplôme du niveau secondaire

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Colombie-Britannique : Résumé de la corrélation rendement-coût dans les universités

En considérant l'ensemble des 34 indicateurs de rendement des universités que nous avons sélectionnés, le système universitaire de la Colombie-Britannique affiche un rendement légèrement supérieur à la moyenne du secteur universitaire comparativement aux autres provinces et présente un ratio coût-étudiant plus élevé que la moyenne.

En ce qui concerne les trois dimensions du rendement, le système universitaire de la Colombie-Britannique affiche un rendement supérieur à la moyenne canadienne du côté de la valeur pour la société et de l'accès, mais en deçà de la moyenne en ce qui a trait à la valeur pour les étudiants.

Colombie-Britannique : Points saillants au niveau des indicateurs (universités, collèges et métiers)

Domaines de rendement élevé (relativement aux autres provinces)

- Excellents résultats quant à l'équilibre entre les sexes au niveau disciplinaire parmi la population étudiante universitaire
- Proportion élevée d'étudiants internationaux dans la population étudiante universitaire
- Proportion élevée d'adultes ayant fait des études universitaires
- Résultats élevés au niveau de l'incidence de la recherche et proportion élevée des membres du corps enseignant faisant partie du 1 % des chercheurs les plus cités à l'échelle mondiale
- Proportion élevée de bourses d'études prestigieuses à l'échelle nationale par rapport au nombre d'étudiants au doctorat dans la province

Domaines de faible rendement (relativement aux autres provinces)

- Pointages peu élevés aux tests de littératie et de numératie chez les adultes détenant un diplôme universitaire
- Faible proportion de diplômés du collégial occupant des emplois liés à leur champ d'études
- Gains salariaux peu élevés pour les adultes titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire par rapport à ceux qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires

MANITOBA

Manitoba : Résumé de la corrélation rendement-coût dans les universités

En considérant l'ensemble des 34 indicateurs de rendement des universités que nous avons sélectionnés, le système universitaire du Manitoba affiche un rendement légèrement inférieur à la moyenne du secteur universitaire, et présente un ratio coût-étudiant inférieur à la plupart des provinces.

En ce qui concerne les trois dimensions du rendement, le système universitaire du Manitoba affiche un rendement légèrement supérieur à la moyenne canadienne du côté de la valeur pour les étudiants et de l'accès, mais en deçà de la moyenne en ce qui a trait à la valeur pour la société.

Manitoba : Points saillants au niveau des indicateurs (universités, collèges et métiers)

Domaines de rendement élevé (relativement aux autres provinces)

- Excellents résultats quant à l'équilibre entre les sexes au niveau disciplinaire parmi la population étudiante universitaire
- Pointages élevés aux tests de littératie et de numératie chez les adultes détenant un diplôme universitaire
- Niveaux d'endettement déclarés peu élevés trois ans après l'obtention du diplôme et faibles taux de participation aux programmes fédéraux d'aide au remboursement des prêts chez les emprunteurs qui fréquentaient le collège ou l'université (toutefois, on constate des taux élevés de carence de paiement des prêts du gouvernement fédéral chez les emprunteurs qui fréquentaient l'université)
- Taux d'emploi élevé chez les titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire

Domaines de faible rendement (relativement aux autres provinces)

- Pointages peu élevés au niveau de la participation des étudiants universitaires
- Faible proportion d'étudiants internationaux dans la population étudiante universitaire
- Faible proportion de la population d'adultes possédant un diplôme d'études supérieures
- Taux élevé de diplômés universitaires occupant des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés
- Augmentation peu marquée du taux de participation au marché du travail entre les adultes détenant un diplôme collégial ou universitaire et les adultes détenant seulement un diplôme d'études secondaires
- Au niveau des taux de chômage, avantage peu marqué pour les titulaires d'un diplôme collégial ou d'un diplôme d'une école de métiers par rapport à ceux détenant seulement un diplôme d'études secondaires

NOUVEAU-BRUNSWICK

Nouveau-Brunswick : Résumé de la corrélation rendement-coût dans les universités

En considérant l'ensemble des 34 indicateurs de rendement des universités que nous avons sélectionnés, le système universitaire du Nouveau-Brunswick affiche un rendement conforme à la moyenne du secteur universitaire canadien, et présente un ratio coût-étudiant inférieur à la moyenne.

En ce qui concerne les trois dimensions du rendement, le système universitaire du Nouveau-Brunswick affiche un rendement supérieur à la moyenne canadienne du côté de la valeur pour les étudiants, conforme à la moyenne pour la valeur pour la société et inférieur à la moyenne en ce qui a trait à l'accès.

Nouveau-Brunswick : Points saillants au niveau des indicateurs (universités, collèges et métiers)

Domaines de rendement élevé (relativement aux autres provinces)

- Rendement élevé du système collégial : proportion élevée d'adultes détenant un diplôme collégial, niveaux élevés de participation au marché du travail chez les titulaires d'un diplôme collégial par rapport à ceux détenant seulement un diplôme d'études secondaires, proportion élevée de diplômés du collégial occupant des emplois liés à leur champ d'études
- Pointages élevés au niveau de la participation des étudiants universitaires
- Proportion élevée d'étudiants internationaux dans la population étudiante universitaire
- Faible ratio étudiants-personnel enseignant universitaires
- Les adultes possédant un diplôme universitaire ont un revenu beaucoup plus élevé que ceux détenant seulement un diplôme d'études secondaires

Domaines de faible rendement (relativement aux autres provinces)

- Faibles taux de réussite des adultes à l'université
- Niveaux d'endettement élevés trois ans après l'obtention du diplôme et taux élevés de participation aux programmes fédéraux d'aide au remboursement des prêts chez les emprunteurs qui fréquentaient le collège ou l'université
- Faible proportion de la population possédant un diplôme d'études supérieures
- Faible niveau de financement de recherche par membre du personnel enseignant et pointages peu élevés au niveau de l'incidence de la recherche
- Rendement insatisfaisant dans les classements universitaires internationaux

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Terre-Neuve-et-Labrador : Résumé de la corrélation rendement-coût dans les universités

En considérant l'ensemble des 34 indicateurs de rendement des universités que nous avons sélectionnés, le système universitaire de Terre-Neuve-et-Labrador affiche un rendement légèrement supérieur à la moyenne canadienne, et présente un ratio coût-étudiant relativement élevé.

En ce qui concerne les trois dimensions du rendement, le système universitaire de Terre-Neuve-et-Labrador (en fait, il n'y a qu'une université à T.-N.-L. et il s'agit de l'Université Memorial de Terre-Neuve) affiche un rendement supérieur à la moyenne canadienne du côté de la valeur pour les étudiants, légèrement supérieur à la moyenne pour la valeur pour la société et inférieur à la moyenne en ce qui a trait à l'accès.

Terre-Neuve-et-Labrador : Points saillants au niveau des indicateurs (universités, collèges et métiers)

Domaines de rendement élevé (relativement aux autres provinces)

- Droits de scolarité affichés peu élevés
- Faible ratio étudiants-personnel enseignant universitaires
- Faibles taux de carence de paiement des prêts du gouvernement fédéral chez les emprunteurs qui fréquentaient le collège ou l'université

- Gains salariaux élevés élevés pour les adultes titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire par rapport à ceux qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires
- Proportion élevée d'adultes détenant un diplôme d'une école de métiers
- Chez les adultes détenant un diplôme d'une école de métiers, le risque d'inactivité est plus faible que chez ceux qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires
- Niveaux élevés de participation au marché du travail et d'emploi dans des champs liés au domaine d'études chez les personnes détenant un diplôme d'études postsecondaires

Domaines de faible rendement (relativement aux autres provinces)

- Résultats insatisfaisants quant à l'équilibre entre les sexes au niveau disciplinaire parmi la population étudiante universitaire
- Pointages peu élevés aux tests de numératie et de littératie chez les adultes détenant un diplôme collégial
- Faible pourcentage de la population possédant un diplôme d'études supérieures

NOUVELLE-ÉCOSSE

Nouvelle-Écosse : Résumé de la corrélation rendement-coût dans les universités

En considérant l'ensemble des 34 indicateurs de rendement des universités que nous avons sélectionnés, le système universitaire de la Nouvelle-Écosse affiche un rendement global relativement élevé, et présente un ratio coût-étudiant inférieur à la moyenne.

En ce qui concerne les trois dimensions du rendement, le système universitaire de la Nouvelle-Écosse affiche un rendement supérieur à la moyenne canadienne du côté de l'accès, conforme à la moyenne pour la valeur pour la société et tout juste en deçà de la moyenne en ce qui a trait à la valeur pour les étudiants.

Nouvelle-Écosse : Points saillants au niveau des indicateurs (universités, collèges et métiers)

Domaines de rendement élevé (relativement aux autres provinces)

- Proportion élevée d'étudiants internationaux dans la population étudiante universitaire
- Taux élevés de participation aux études universitaires et proportion élevée d'adultes détenant un diplôme universitaire
- Pointages élevés aux tests de littératie et de numératie chez les adultes détenant un diplôme universitaire
- Proportion élevée de la population adulte détenant un diplôme d'études supérieures

Domaines de faible rendement (relativement aux autres provinces)

- Taux élevés de participation aux programmes fédéraux d'aide au remboursement des prêts chez les emprunteurs qui fréquentaient le collège ou l'université
- Taux élevé de diplômés universitaires occupant des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés
- Rendement insatisfaisant dans les classements universitaires internationaux

ONTARIO

Ontario : Résumé de la corrélation rendement-coût dans les universités

En considérant l'ensemble des 34 indicateurs de rendement des universités que nous avons sélectionnés, le système universitaire de l'Ontario affiche un rendement global relativement élevé, et présente un ratio coût-étudiant peu élevé.

En ce qui concerne les trois dimensions du rendement, le système universitaire de l'Ontario affiche un rendement supérieur à la moyenne canadienne du côté de l'accès et de la valeur pour la société, et inférieur à la moyenne pour ce qui est de la valeur pour les étudiants.

Ontario : Points saillants au niveau des indicateurs (universités, collèges et métiers)

Domaines de rendement élevé (relativement aux autres provinces)

- Taux élevés de participation aux études universitaires
- Proportion élevée d'adultes détenant un diplôme collégial ou universitaire (mais faible proportion d'adultes détenant un diplôme d'une école de métiers)
- Proportion élevée de la population détenant un diplôme d'études supérieures
- Niveaux d'endettement déclarés peu élevés chez les emprunteurs qui fréquentaient l'université trois ans après l'obtention du diplôme
- Excellent rendement au niveau de la recherche universitaire : résultats élevés au niveau de l'incidence de la recherche, proportion élevée des membres du corps enseignant faisant partie du 1 % des chercheurs les plus cités à l'échelle mondiale, niveau élevé de financement de recherche par membre du corps enseignant
- Rendement élevé dans les classements universitaires internationaux

Domaines de faible rendement (relativement aux autres provinces)

- Ratio étudiants-personnel enseignant universitaires élevé
- Droits de scolarité affichés élevés
- Faible proportion de titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires occupant des emplois liés à leur champ d'études
- Faible proportion d'étudiants internationaux dans la population étudiante universitaire

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Île-du-Prince-Édouard : Résumé de la corrélation rendement-coût dans les universités

En considérant l'ensemble des 34 indicateurs de rendement des universités que nous avons sélectionnés, le système universitaire de l'Île-du-Prince-Édouard affiche un rendement global et présente un ratio coût-étudiant conformes à la moyenne canadienne.

En ce qui concerne les trois dimensions du rendement, le système universitaire de l'I.-P.-E. (en fait, il n'y a qu'une université à l'I.-P.-E. et il s'agit de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard) affiche un rendement supérieur à la moyenne canadienne du côté de la valeur pour les étudiants, légèrement inférieur à la moyenne en ce qui a trait à l'accès et inférieur à la moyenne pour ce qui est de la valeur pour la société.

Île-du-Prince-Édouard : Points saillants au niveau des indicateurs (universités, collèges et métiers)

Domaines de rendement élevé (relativement aux autres provinces)

- Proportion élevée d'adultes détenant un diplôme collégial
- Pointages élevés au niveau de la participation des étudiants universitaires
- Ratio étudiants-personnel enseignant universitaires peu élevé
- Chez les adultes détenant un diplôme collégial ou universitaire, le risque d'inactivité est plus faible que chez ceux qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires
- Taux d'emploi élevés pour les nouveaux diplômés universitaires

Domaines de faible rendement (relativement aux autres provinces)

- Résultats insatisfaisants quant à l'équilibre entre les sexes au niveau disciplinaire parmi la population étudiante universitaire
- Taux élevés de carence de paiement des prêts du gouvernement fédéral chez les emprunteurs qui fréquentaient le collège
- Faible proportion de titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires occupant des emplois liés à leur champ d'études
- Pointages peu élevés au niveau de l'incidence de la recherche et faibles niveaux de revenu de recherche par membre du corps enseignant
- Rendement insatisfaisant dans les classements universitaires internationaux

QUÉBEC

Québec : Résumé de la corrélation rendement-coût dans les universités

En considérant l'ensemble des 34 indicateurs de rendement des universités que nous avons sélectionnés, le système universitaire du Québec affiche un rendement global relativement bas, et présente un ratio coût-étudiant peu élevé.

En ce qui concerne les trois dimensions du rendement, le système universitaire du Québec affiche un rendement légèrement inférieur à la moyenne canadienne du côté de la valeur pour les étudiants et inférieur à la moyenne en ce qui a trait à l'accès et à la valeur pour la société.

Québec : Points saillants au niveau des indicateurs (universités, collèges et métiers)

Domaines de rendement élevé (relativement aux autres provinces)

- Proportion élevée d'adultes détenant un diplôme d'une école de métiers
- Droits de scolarité affichés peu élevés
- Niveaux d'endettement moyen déclarés peu élevés chez les diplômés collégiaux et universitaires trois ans après l'obtention du diplôme
- Taux d'emploi élevé dans les domaines d'emploi reliés aux études pour les titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire
- Niveaux élevés de financement de recherche par membre du personnel enseignant et pointages élevés au niveau de l'incidence de la recherche

Domaines de faible rendement (relativement aux autres provinces)

- Faibles taux de participation aux études universitaires
- Pointages peu élevés au niveau de la participation des étudiants universitaires
- Faible proportion des membres du corps enseignant faisant partie du 1 % des chercheurs les plus cités à l'échelle mondiale
- Faible proportion de bourses d'études prestigieuses à l'échelle nationale
- Faibles niveaux d'engagement des citoyens chez les adultes détenant un diplôme d'études postsecondaires

SASKATCHEWAN

Saskatchewan : Résumé de la corrélation rendement-coût dans les universités

En considérant l'ensemble des 34 indicateurs de rendement des universités que nous avons sélectionnés, le système universitaire de la Saskatchewan affiche un rendement global relativement bas, et présente un ratio coût-étudiant élevé.

En ce qui concerne les trois dimensions du rendement, le système universitaire de la Saskatchewan affiche un rendement légèrement supérieur à la moyenne canadienne du côté de la valeur pour la société et inférieur à la moyenne pour ce qui est de l'accès et de la valeur pour les étudiants.

Saskatchewan : Points saillants au niveau des indicateurs (universités, collèges et métiers)

Domaines de rendement élevé (relativement aux autres provinces)

- Ratio étudiants-personnel enseignant universitaires peu élevé
- Faibles taux de participation aux programmes fédéraux d'aide au remboursement des prêts chez les emprunteurs qui fréquentaient le collège ou l'université
- Chez les adultes détenant un diplôme d'une école de métiers, le risque d'inactivité est plus faible que chez ceux qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires

Domaines de faible rendement (relativement aux autres provinces)

- Pointages peu élevés au niveau de la participation des étudiants universitaires
- Faibles taux de participation aux études universitaires
- Faible proportion d'adultes détenant un diplôme collégial
- Résultats faibles sur les tests de littératie pour les adultes titulaires d'un diplôme universitaire
- Gains salariaux peu élevés pour les adultes titulaires d'un diplôme collégial par rapport à ceux qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires
- Rendement insatisfaisant dans les classements universitaires internationaux

RÉPERCUSSIONS POUR L'ONTARIO

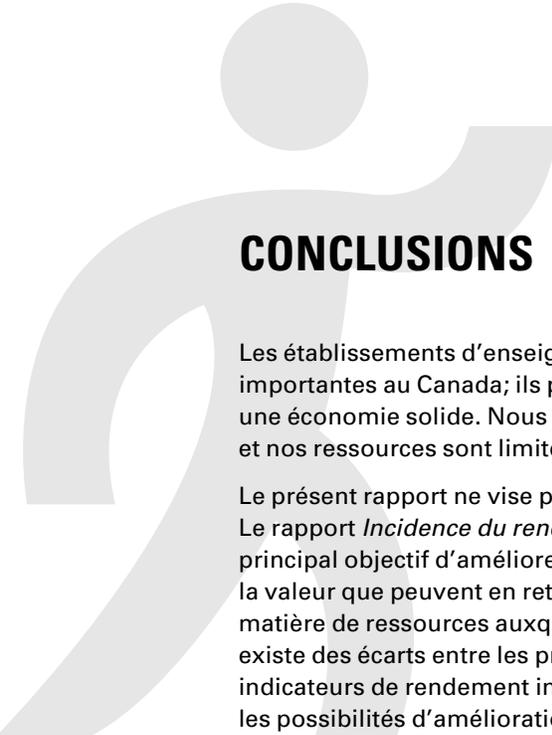
La présente analyse présente plusieurs points intéressants et répercussions pour l'Ontario. Comme il a été noté dans plusieurs des rapports précédents du COQES, l'Ontario affiche un excellent rendement dans l'ensemble pour ce qui est de l'accès aux études postsecondaires. En fait, la province affiche les plus hauts taux de réussite au pays et présente un bel équilibre entre les secteurs collégial et universitaire (voir les [indicateurs 1.2.1](#) et [1.2.2](#)). Cela n'est pas surprenant : l'accès à l'enseignement figure parmi les objectifs stratégiques de la province depuis de nombreuses années et les mécanismes de financement en vigueur en Ontario récompensent la croissance des inscriptions. La seule exception est le secteur des métiers, où l'Ontario affiche des taux de participation parmi les plus bas au Canada (voir l'[indicateur 1.2.3](#)).

Conformément à la recommandation que nous avons formulée dans notre rapport de 2013 sur [les conventions de mandat stratégiques](#) (COQES, 2013) et à la politique du gouvernement, le présent rapport renforce la nécessité de mettre davantage l'accent sur la qualité de l'expérience étudiante dans le système postsecondaire ontarien. Les universités de l'Ontario affichent un bon rendement du côté de l'obtention de financement pour la recherche concurrentielle (voir l'[indicateur 3.2.1](#)), de l'incidence de la recherche ([3.2.2](#)) et du rendement dans les classements internationaux, qui sont fortement axés sur les revenus de recherche ([3.3.1](#)). L'Ontario performe moins bien dans des domaines plus visibles pour les étudiants, comme les ratios étudiants-personnel enseignant ([indicateur 2.1.2](#)) et la participation des étudiants ([2.1.1](#)). Le COQES a déjà [recommandé](#) aux universités de l'Ontario de chercher des façons de revoir le déploiement de leur effectif enseignant, afin de faire en sorte que les tâches des enseignants qui ne participent pas à des travaux de recherche intensifs soient davantage axées sur l'enseignement (Jonker & Hicks, 2014).

Les droits de scolarité « affichés » en l'Ontario sont les plus élevés au pays (voir l'[indicateur 2.3.1](#)). Toutefois, grâce aux programmes de subventions, de bourses, de crédits d'impôt et de réductions en vigueur en Ontario, plusieurs autres provinces affichent un niveau d'endettement moyen plus élevé chez les diplômés trois ans après la fin de leurs études ([indicateurs 2.3.2](#) et [2.3.3](#)) et un taux plus élevé de carence de paiement des prêts étudiants ([indicateurs 2.3.6](#) et [2.3.7](#)). Nous avons déjà formulé cette recommandation auparavant, mais l'Ontario aurait intérêt à accentuer ses efforts sur le plan des droits de scolarité absolus, de sorte à diminuer les frais de scolarité nets et à accroître l'aide financière initiale aux étudiants pour éviter de dissuader les étudiants potentiels.

Ces deux recommandations n'entraînent aucun coût supplémentaire, mais pourraient permettre de régler les enjeux relatifs à la valeur pour les étudiants.

En Ontario, le pourcentage des titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires qui occupent un emploi lié à leur champ d'études est relativement faible ([indicateurs 3.1.4](#) et [3.1.5](#)). Il existe un lien étroit entre les offres postsecondaires et les besoins du marché du travail, et tant les diplômés que l'ensemble des intervenants du marché du travail doivent en tenir compte. Le COQES est un ardent promoteur des résultats d'apprentissage – il faut faire en sorte que les établissements contrôlent avec rigueur les compétences acquises par leurs étudiants, s'assurer que ces compétences sont pertinentes dans le contexte du marché du travail et mesurer ces résultats de façon systématique. Ainsi que l'a fait remarquer le COQES dans son rapport de 2013 sur les conventions de mandat stratégiques (COQES, 2013), l'Ontario a le potentiel de devenir un chef de file mondial dans ce domaine.



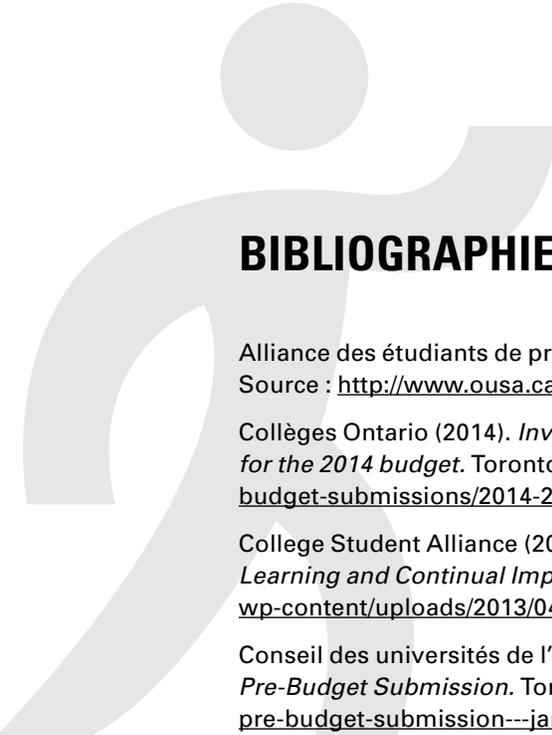
CONCLUSIONS

Les établissements d'enseignement sont probablement les institutions publiques les plus importantes au Canada; ils permettent d'offrir aux Canadiens une qualité de vie exceptionnelle et une économie solide. Nous avons des attentes élevées à l'égard de nos systèmes postsecondaires et nos ressources sont limitées.

Le présent rapport ne vise pas à établir un classement ou à désigner les gagnants et les perdants. Le rapport *Incidence du rendement de l'enseignement postsecondaire au Canada en 2015* a pour principal objectif d'améliorer les systèmes postsecondaires au Canada, de sorte à rehausser la valeur que peuvent en retirer les étudiants et la société, et ce, en dépit des contraintes en matière de ressources auxquelles se heurtent toutes les provinces. Notre rapport révèle qu'il existe des écarts entre les provinces au niveau du rendement global, des trois dimensions et des indicateurs de rendement individuels. Cela nous permet de connaître nos points forts, de cerner les possibilités d'améliorations et d'examiner le rendement relatif des systèmes d'enseignement postsecondaire des différentes provinces. Le rapport renferme également des indices sur les stratégies ou les pratiques exemplaires que nous pourrions adopter pour améliorer nos résultats. Dans l'ensemble, il se dégage deux messages importants du rapport *Incidence du rendement de l'enseignement postsecondaire au Canada en 2015* en ce qui a trait à l'amélioration des systèmes d'enseignement postsecondaire au Canada.

Premièrement, si l'on tient compte de la fourchette des revenus par étudiant observée au Canada, il n'y a aucune corrélation entre le rendement d'un système d'enseignement postsecondaire et le financement qu'il reçoit. Certaines provinces affichent un rendement élevé malgré un financement limité, alors que d'autres affichent un rendement inférieur malgré un financement élevé. Au Canada, les discussions, débats et argumentations sur l'éducation postsecondaire portent principalement sur le financement que les établissements versent ou devraient recevoir, que ce soit par le biais de subventions gouvernementales ou des droits de scolarité. Il est temps de cesser de se demander combien les établissements obtiennent et de se demander plutôt quels sont les résultats qui sont obtenus grâce à cet argent.

Deuxièmement, pour gérer, il faut mesurer – et ce sont ces mesures qui permettent d'obtenir des résultats. Si nous voulons améliorer l'enseignement supérieur au Canada, nous devons seulement faire davantage d'efforts pour recueillir et publier des renseignements pertinents et significatifs, dans un format normalisé et à l'échelle du pays, à propos de la situation dans laquelle se trouvent nos systèmes et nos établissements d'enseignement postsecondaire, ainsi que de leur rendement et de leurs résultats. Le présent rapport – ainsi que des rapports antérieurs du COQES – révèle qu'il y a beaucoup trop de données manquantes et de choses que nous ignorons au sujet de l'enseignement supérieur au Canada. Nous avons créé des processus et des agences pour recueillir des données pertinentes et utiles à l'échelle des provinces pour évaluer l'état des soins de santé au Canada, cerner les points à améliorer et proposer des stratégies efficaces. L'éducation devrait bénéficier du même traitement.



BIBLIOGRAPHIE

Alliance des étudiants de premier cycle de l'Ontario (2014). *System Vision Brief, March 2014*.

Source : <http://www.ousa.ca/research-centre/>

Collèges Ontario (2014). *Investing in a Stronger Workforce: The Ontario colleges' submission for the 2014 budget*. Toronto : auteur. Source : <http://www.collegesontario.org/policy-positions/budget-submissions/2014-2015-Investing-In-A-Stronger-Workforce-Final.pdf>

College Student Alliance (2009). *Roadmap to Excellence: Understanding Quality Through Learning and Continual Improvement*. Toronto : auteur. Source : <http://collegestudentalliance.ca/wp-content/uploads/2013/04/CSA-Roadmap-to-Excellence-October-2009.pdf>

Conseil des universités de l'Ontario (2014). *Council of Ontario Universities' 2014 Provincial Pre-Budget Submission*. Toronto : auteur. Source : <http://cou.on.ca/publications/reports/pdfs/2014-pre-budget-submission---january-2014-fn>

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (2012). *Rapport préliminaire sur la productivité du système d'enseignement postsecondaire public de l'Ontario*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (2013). *Indicateurs de rendement : un rapport sur la situation actuelle et sur ce que l'avenir nous réserve*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Dion, N. (2014). *Promouvoir la littératie en tant que compétence essentielle*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Dion, N. et Maldonado, V. (2013). *Sont-ils à la hauteur? Des tendances inquiétantes en termes d'alphabétisation des étudiants de l'enseignement postsecondaire*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Drummond, D. (2012). *Commission sur la réforme des services publics de l'Ontario*. Toronto. Source : <http://www.fin.gov.on.ca/fr/reformcommission/index.html>

Jonker, L. et Hicks, M. (2014). *Charges d'enseignement et résultats de recherche du corps professoral des universités de l'Ontario : répercussions sur la productivité et la différenciation*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Milloy, J. (30 mai 2011). *Les étudiants d'abord : l'enseignement postsecondaire dans les années à venir*. Discours au Canadian Club. Source : <http://www.vvcnetwork.ca/canclub/20110530/>

Ministère de la Formation, des Collèges et des Universités (2013). *Cadre stratégique de l'Ontario pour la différenciation du système d'éducation postsecondaire*. Toronto : Imprimeur de la Reine. Source : http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/PolicyFramework_PostSecFr.pdf

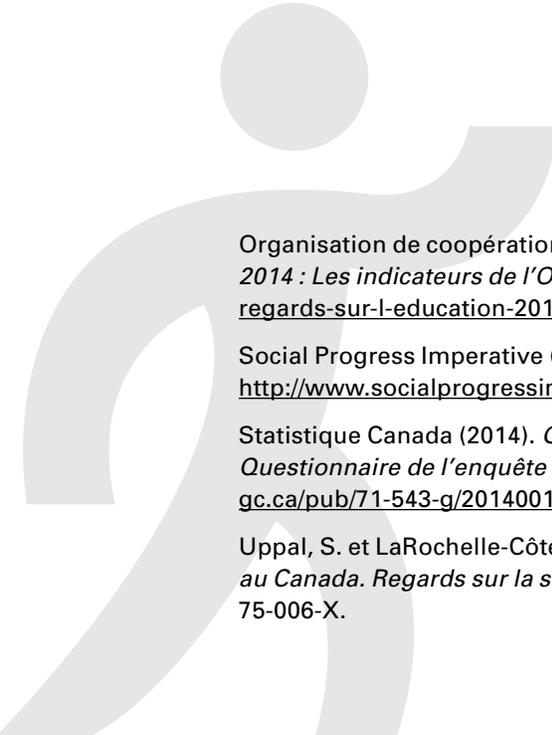
Ministère des Finances de l'Ontario (2002). *Budget de l'Ontario 2002*. Toronto : Imprimeur de la Reine. Source : <http://www.fin.gov.on.ca/fr/budget/ontariobudgets/2002/index.html>

Ministère des Finances de l'Ontario (2005). *Budget de l'Ontario 2005*. Toronto : Imprimeur de la Reine. Source : <http://www.fin.gov.on.ca/fr/budget/ontariobudgets/2005/index.html>

Ministère des Finances de l'Ontario (2014). *Budget de l'Ontario 2014*. Toronto : Imprimeur de la Reine. Source : <http://www.fin.gov.on.ca/fr/budget/ontariobudgets/2014/index.html>

National Survey of Student Engagement (2014). Source : <http://nsse.iub.edu/html/about.cfm>

Organisation de coopération et de développement économiques (2012). *Literacy, Numeracy and Problem Solving in Technology-Rich Environments: Frameworks for the OECD Survey of Adults Skills*. Paris : OCDE. Source : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264128859-en>



Organisation de coopération et de développement économiques (2014). *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*. Paris : OCDE. Source : http://www.oecd-ilibrary.org/fr/education/regards-sur-l-education-2014_eag-2014-fr

Social Progress Imperative (2014). *Social Progress Index 2014*. Source : <http://www.socialprogressimperative.org/data/spi>

Statistique Canada (2014). *Guide de l'Enquête sur la population active 2014, Annexe B : Questionnaire de l'enquête sur la population active*. Ottawa : auteur. Source : <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-543-g/2014001/appendix-appendice2-fra.htm>

Uppal, S. et LaRochelle-Côté, S. (2014). *La surqualification des nouveaux diplômés universitaires au Canada. Regards sur la société canadienne*. Ottawa : Statistique Canada. Catalogue no 75-006-X.



ANNEXES

ANNEXE 1 – INDICATEURS D'ACCÈS

L'accès aux études est une priorité commune aux dix provinces. Compter des personnes – étudiants, diplômés, populations – devrait être une tâche simple. Pourtant, nous avons remarqué d'importantes lacunes au niveau de nos connaissances de base (p. ex. combien de Canadiens sont en train de faire des études postsecondaires ou on complété des études postsecondaires).

1.1 – Accès à l'enseignement supérieur

Cette première composante vise à examiner le volume d'étudiants dans le système. Nous portons un regard sur l'accès axé sur les intrants (combien il y a de personnes aux études postsecondaires).

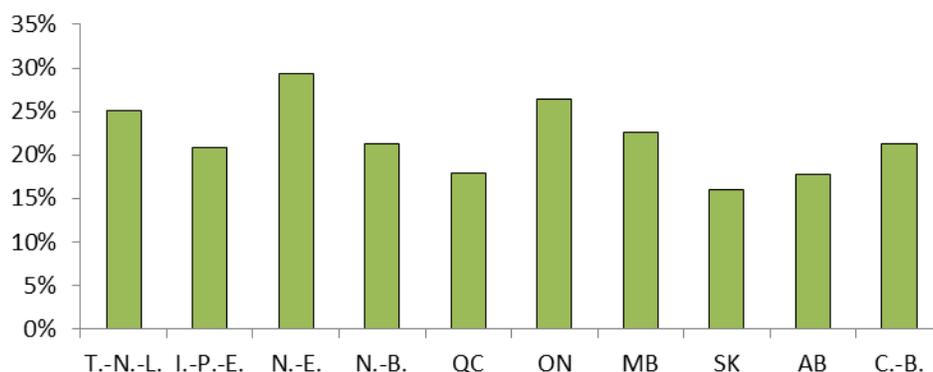
Indicateur 1.1.1 : Taux de participation – Pourcentage de jeunes de 18 à 24 ans inscrits à l'université

Cet indicateur vise à comparer la participation relative des jeunes aux études universitaires dans les provinces. En utilisant les données de l'année scolaire 2011-2012 tirées du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) – le SIEP est constitué à partir d'un sondage national administré par Statistique Canada, qui permet de recueillir des renseignements détaillés sur les inscriptions et les diplômés issus des établissements d'enseignement postsecondaire au Canada –, nous avons calculé le nombre d'étudiants canadiens de 18 à 24 ans inscrits à l'université pour chaque province, divisé par la population des 18 à 24 ans de la province en question.

Nous n'avons pas été en mesure de créer un indicateur du taux de participation dans les collèges en raison du manque de données sur les inscriptions dans ce secteur dans le SIEP.

1.1.1

Pourcentage des jeunes de 18 à 24 ans inscrits à l'université, 2011



Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) et Tableau CANSIM 51-0001 – Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1er juillet, Canada, provinces et territoires

Notes complémentaires :

- Les inscriptions englobent les étudiants à temps plein et à temps partiel, à l'exception des étudiants internationaux.
- Les nombres d'inscriptions comprennent les étudiants canadiens hors province; les provinces ayant un apport net d'étudiants provenant d'autres provinces obtiendront donc un taux de participation plus élevé, et vice versa.

Remarques courantes relatives au SIEP :

- Les données du SIEP représentent le dénombrement des effectifs de chaque programme. Il est donc possible que les étudiants inscrits à plus d'un programme aient été comptés deux fois.
- Les données du SIEP regroupent de nombreux établissements affiliés et non financés par les deniers publics. Combinés, leurs effectifs n'ont pas d'incidence importante sur l'analyse.
- Un petit nombre d'établissements canadiens n'ont pas répondu au sondage du SIEP en 2011. Les données sur les inscriptions à ces établissements ont été imputées.
- Le présent rapport comprend des totalisations et des analyses personnalisées des données du SIEP, qui ont été élaborées en partenariat avec Statistique Canada et dont la création a nécessité beaucoup de temps. Entre-temps, le SIEP avait déjà commencé à publier certains résultats pour 2012-2013. Le fait de recalculer les totalisations et de refaire les analyses en utilisant les données de 2012-2013 aurait retardé la publication de plusieurs mois. Pour cette raison, nous avons utilisé les données du SIEP de 2011-2012 tout au long du rapport, sauf sur indication contraire.

1.2 – Réussite aux études supérieures

Cette composante permet d'examiner les extrants (combien d'étudiants ont réussi) se rapportant à la dimension « accès » du système, en mettant l'accent sur les diplômés dans la société.

Indicateurs 1.2.1 à 1.2.3 : Taux de réussite – Pourcentage des jeunes de 25 à 34 ans qui ont complété un programme d'études postsecondaires

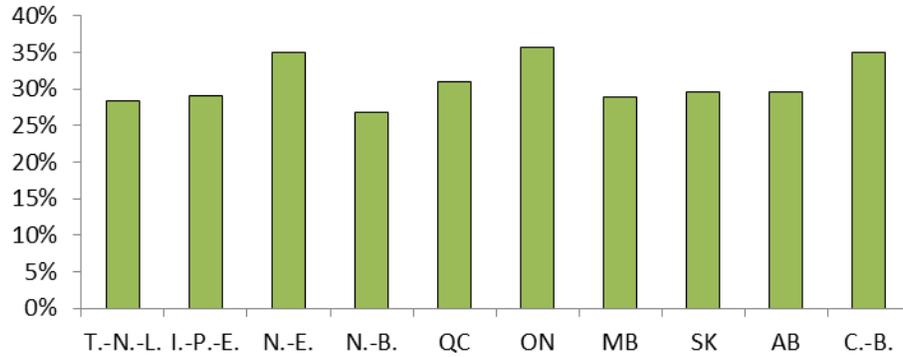
Alors que le taux de participation (**composante 1.1**) permet de mesurer la proportion de la population d'âge scolaire qui fréquente un établissement d'enseignement postsecondaire, le taux de réussite permet de mesurer la proportion de la population adulte ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires. Les graphiques qui suivent indiquent le pourcentage des résidents de chaque province âgés de 25 à 34 ans et qui ont obtenu un diplôme universitaire (**indicateur 1.2.1**), un diplôme d'études collégiales (**indicateur 1.2.2**) ou un diplôme d'une école de métiers (**indicateur 1.2.3**). Le diplôme peut avoir été obtenu dans un établissement à l'extérieur du Canada – les diplômés d'établissement étrangers sont inclus. Donc, cet indicateur combine les extrants du système d'enseignement postsecondaire canadien et ceux découlant de la sélection des immigrants.

Nous avons choisi cette fourchette d'âges (25 à 34 ans) afin d'avoir un apport décadal de nouveaux diplômés. Nous voulions faire abstraction de l'incidence du rendement antérieur du système, qui se reflète dans la population des 35 ans et plus.

Dans son Enquête sur la population active, Statistique Canada demande aux répondants d'indiquer leur plus haut niveau de scolarité atteint, ce qui fait en sorte que les personnes ayant obtenu une combinaison de diplômes universitaire, collégial et d'une école de métiers n'ont probablement pas déclaré leur diplôme d'une école de métiers ou leur diplôme collégial. Cela pourrait expliquer la sous-représentation des métiers et des études collégiales dans les résultats globaux sur la réussite.

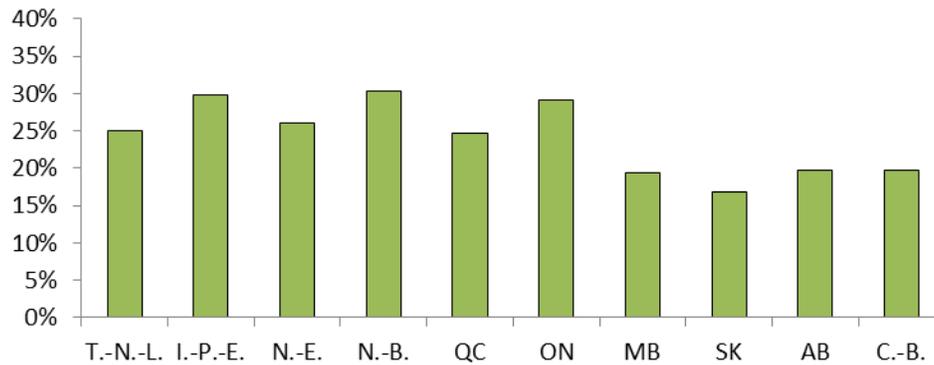
1.2.1

Pourcentage des jeunes de 25 à 34 ans qui ont obtenu un diplôme d'études universitaires, 2013



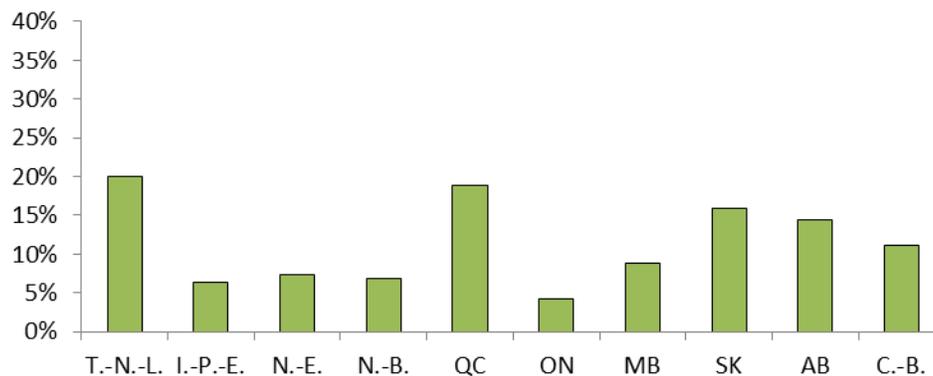
1.2.2

Pourcentage des jeunes de 25 à 34 ans qui ont obtenu un diplôme d'études collégiales, 2013



1.2.3

Pourcentage des jeunes de 25 à 34 ans qui ont obtenu un diplôme d'une école de métiers, 2013



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), totalisation personnalisée

Notes complémentaires :

- Les données sur le plus haut niveau de scolarité atteint sont organisées conformément à la Classification internationale type de l'éducation (CITE).
- « Diplôme universitaire » s'entend d'un grade de premier cycle (baccalauréat) ou supérieur (niveaux 5A et 6 dans la CITE).
- « Diplôme collégial » s'entend d'un diplôme d'un collège ou d'un cégep, ou d'un certificat universitaire inférieur au grade de premier cycle (niveau 5B dans la CITE).
- « Diplôme d'une école de métiers » s'entend d'un certificat ou d'un diplôme d'une école de métiers/professionnelle ou émis à la suite d'une formation d'apprenti (niveau 4 dans la CITE).

1.3 – Équité de l'accès

Cette composante permet d'examiner les indicateurs disponibles de l'équité de l'accès à l'enseignement supérieur pour les groupes traditionnellement sous-représentés.

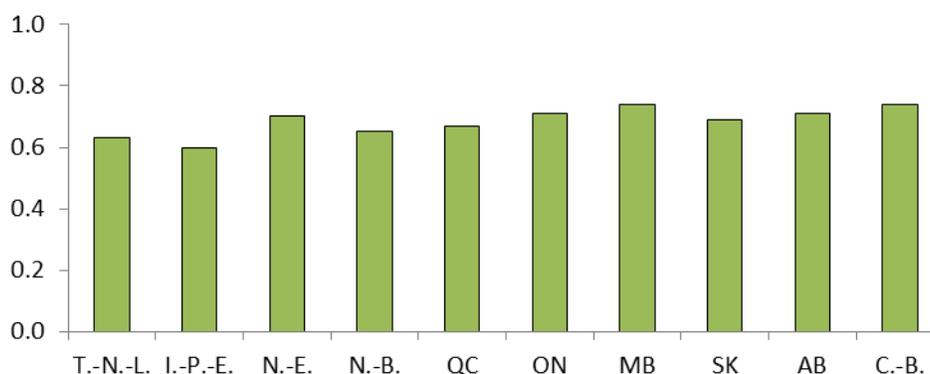
Indicateur 1.3.1 : Équilibre des sexes – Résultats agrégés, par discipline, sur l'équilibre des sexes dans la population étudiante

Les préoccupations relativement à l'équilibre entre les sexes sont passées d'un extrême à l'autre au cours des décennies (pas assez de femmes, puis pas assez d'hommes). Nous pensons que l'équilibre idéal entre les sexes devrait correspondre au ratio observé au sein de l'ensemble de la population âgée de 18 à 24 ans. La plupart des provinces obtiennent des résultats satisfaisants si l'on prend en compte leurs populations étudiantes globales. Nous préférons adopter une approche plus granulaire en mesurant et en regroupant les données sur l'équilibre des sexes selon les disciplines. Une province affichant un équilibre quasi parfait au niveau de sa population étudiante globale peut tout de même présenter des variations considérables d'une discipline à l'autre (p. ex., l'ingénierie demeure une discipline à prédominance masculine, alors que les sciences infirmières demeurent une discipline à prédominance féminine).

Les données sur l'équilibre des sexes par discipline sont regroupées et pondérées en fonction des inscriptions, afin de générer une cote globale d'équilibre des sexes figurant entre 1,00 (équilibre parfait) et 0,00 (tous les étudiants du même sexe). Encore une fois, nous n'avons pu effectuer cet exercice que pour les étudiants universitaires; les données sur les étudiants fréquentant un collège ou une école de métiers étaient insuffisantes.

1.3.1

Résultats agrégés, par discipline, sur l'équilibre des sexes dans la population étudiante à l'université, 2010



Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 477-0033 – Effectifs postsecondaires, selon le type de programme, genre de sanction d'études, groupes d'âge, régime d'études et sexe et Tableau CANSIM 51-0001 – Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1er juillet, Canada, provinces et territoires

Notes complémentaires :

- Les estimations de la population englobent les jeunes de 18 à 24 ans et les inscriptions englobent les étudiants de 24 ans et moins.
- Les inscriptions englobent les étudiants à temps plein et à temps partiel, à l'exception des étudiants internationaux.
- Les inscriptions englobent les étudiants inscrits à un établissement d'enseignement postsecondaire à la date de référence de l'automne, c.-à-d. la date fixée par les établissements située entre le 30 septembre et le 1er décembre. Ainsi, les étudiants qui ne se sont pas inscrits pendant cette période sont exclus et les nombres totaux d'inscriptions ne représentent pas une année scolaire entière.
- Les données du SIEP représentent le dénombrement des effectifs de chaque programme. Il est donc possible que les étudiants inscrits à plus d'un programme aient été comptés deux fois.
- Les données du SIEP regroupent de nombreux établissements affiliés et non financés par les deniers publics. Combinés, leurs effectifs n'ont pas d'incidence importante sur les analyses.

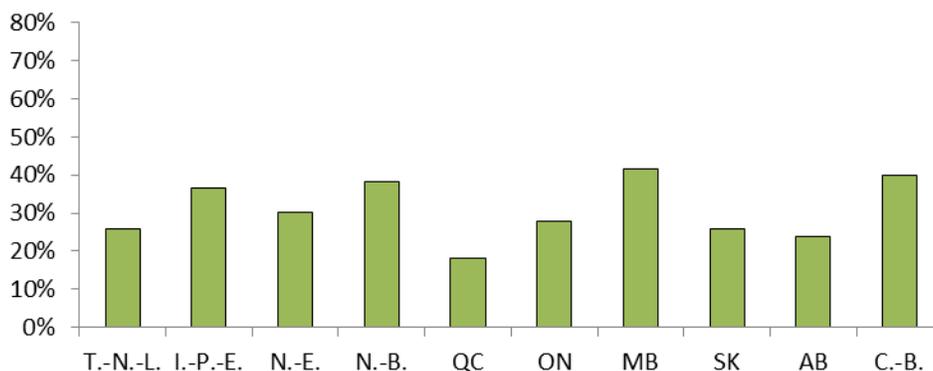
Indicateurs 1.3.2 et 1.3.3 : Taux de participation des étudiants de première génération – Étudiants qui fréquentent une université ou un collège et dont les parents ont obtenu tout au plus un diplôme d'études secondaires

La capacité d'un système d'attirer les étudiants dont les parents n'ont pas fait d'études supérieures constitue une mesure importante de l'équité de l'accès; d'ailleurs, la question de ces étudiants de « première génération » représente une priorité stratégique dans certaines provinces. Ces indicateurs permettent de mesurer le pourcentage de jeunes de 18 à 24 ans qui fréquentent ou ont fréquenté une université (indicateur 1.3.2) ou un collège (indicateur 1.3.3) en 2011 et dont les parents n'ont pas obtenu plus qu'un diplôme d'études secondaires.

La méthode utilisée ici est différente de celle utilisée pour calculer le taux global de participation à l'indicateur 1.1.1, puisqu'il s'agit de deux concepts différents (l'un qui porte sur une période non précisée et l'autre sur une période déterminée dans le temps). Ainsi, les deux séries de données ne peuvent pas être comparées.

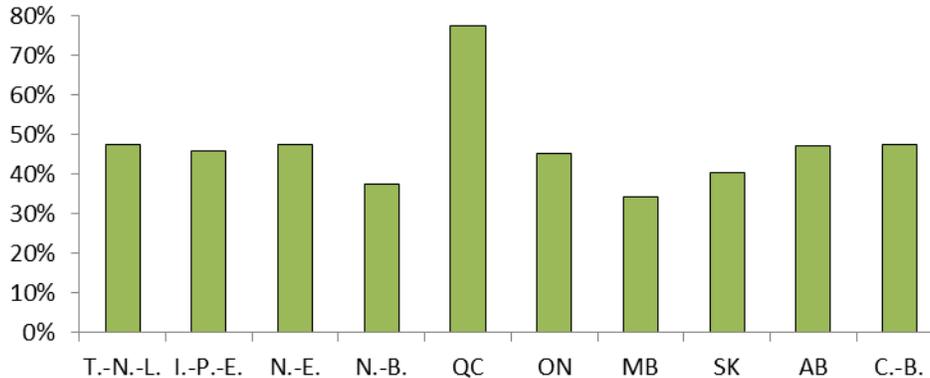
1.3.2

Pourcentage des étudiants de première génération de 18 à 24 ans qui ont déjà fréquenté l'université



1.3.3

Pourcentage des étudiants de première génération de 18 à 24 ans qui ont déjà fréquenté un collège



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), totalisation personnalisée

Notes complémentaires :

- Les taux comprennent les participants qui n'ont jamais été inscrits à l'université ou au collège; le fait de combiner les taux universitaires et collégiaux pourrait donc entraîner une double comptabilisation.
- « Étudiants de première génération » s'entend des étudiants dont les deux parents ont tout au plus obtenu un diplôme d'études secondaires. Les répondants dont le niveau de scolarité des deux parents n'était pas connu ont été exclus.
- Les résultats présentés sont la moyenne calculée (en utilisant les sommes pondérées des numérateurs et des dénominateurs) provenant des données de 2009, 2010 et 2011.

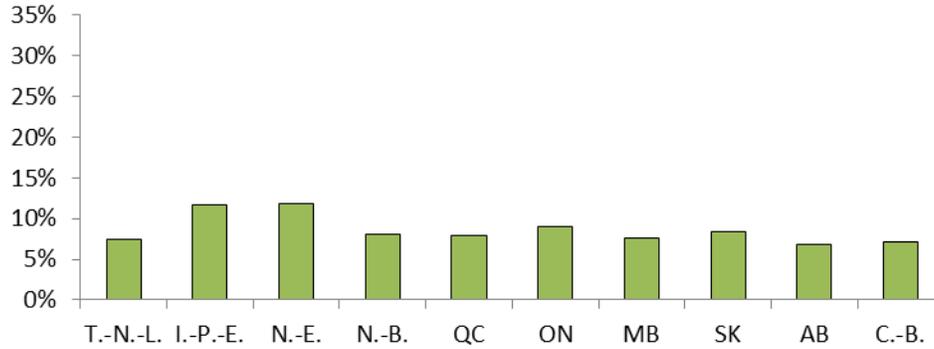
Indicateurs 1.3.4 à 1.3.6 : Taux de réussite chez les Autochtones – Pourcentage des Autochtones de 25 à 64 ans ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires

Ces indicateurs montrent la proportion des Autochtones de 25 à 64 ans détenant un baccalauréat (indicateur 1.3.4), un diplôme d'études collégiales (indicateur 1.3.5) ou un diplôme d'une école de métiers (indicateur 1.3.6). Les données sont tirées du Recensement de 2006 et comprennent les Autochtones (Premières Nation, Métis ou Inuk) vivant ou non dans une réserve.

Certains observateurs nous ont mis en garde au sujet des répercussions de la sous-représentation dans la génération de données sur la participation des Autochtones. Nous avons examiné les tendances et l'uniformité des données déclarées dans les recensements de 2001, 2006 et 2011 avant d'aller de l'avant (voir les graphiques comparatifs ci-dessous). Même si les tendances observées dans les résultats du récent Recensement de 2011 sont pertinentes par rapport à celles des recensements antérieurs – à l'exception des données sur les collèges dans les plus petites provinces, où le nombre de répondants est peu élevé et les résultats semblent instables –, nous avons décidé de ne pas utiliser les données du Recensement de 2011 en raison des préoccupations générales soulevées concernant la nature volontaire de l'Enquête nationale auprès des ménages servant à recueillir les données.

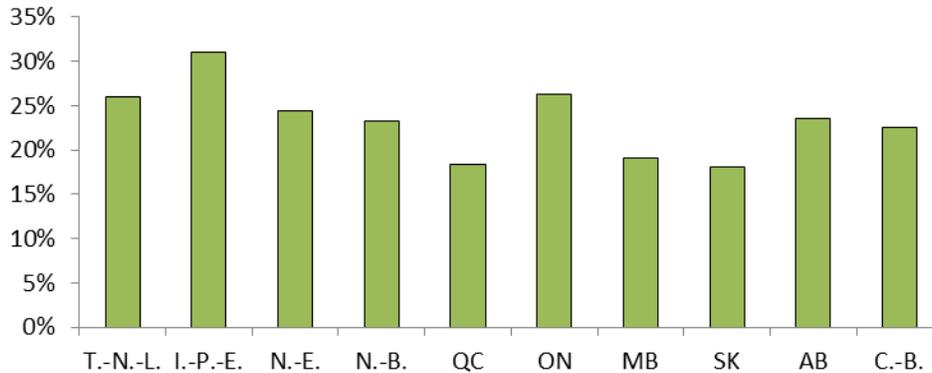
1.3.4

Pourcentage des Autochtones de 25 à 64 ans qui ont obtenu un diplôme d'études universitaires



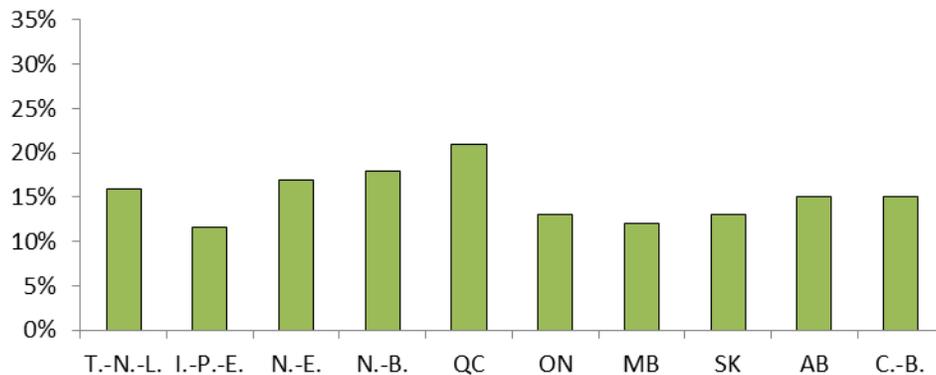
1.3.5

Pourcentage des Autochtones de 25 à 64 ans qui ont obtenu un diplôme d'études collégiales



1.3.6

Pourcentage des Autochtones de 25 à 64 ans qui ont obtenu un diplôme d'une école de métiers

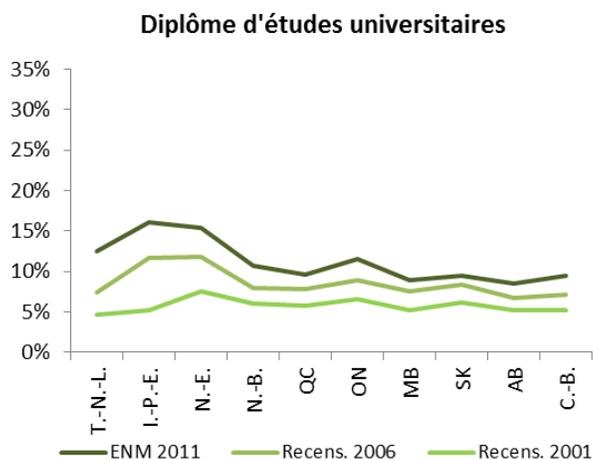


Source : Statistique Canada, 2007, Ontario (Code35) (tableau). Profil de la population autochtone. Recensement de 2006. Statistique Canada, catalogue no 92-594-XWE. Ottawa. Publié le 15 janvier 2008

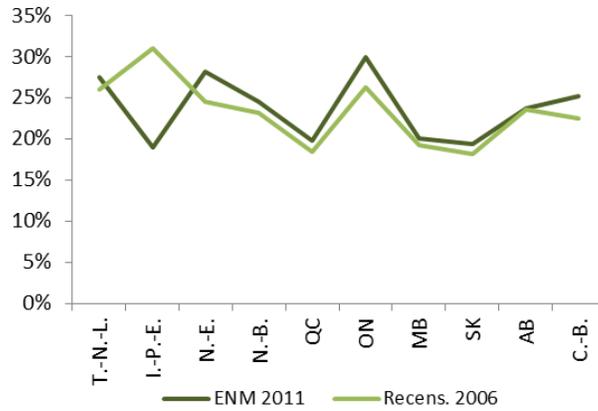
Notes complémentaires :

- « Identité autochtone » désigne les personnes ayant déclaré appartenir à un groupe autochtone (Première Nation (Indien d'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit)) et/ou ayant déclaré avoir le statut d'Indien inscrit ou des traités de la personne, en vertu de la *Loi sur les Indiens du Canada* et/ou ayant déclaré être membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne. L'article 35 (2) de la Loi constitutionnelle de 1982 précise que les peuples autochtones du Canada s'entend notamment des Indiens, des Inuit et des Métis du Canada.
- Les données englobent les Autochtones qui vivent ou non dans une réserve.
- Lors du Recensement de 2006, dans certaines réserves indiennes et dans certains établissements indiens, le recensement n'a pas été autorisé ou a été interrompu avant d'être mené à terme. De plus, la qualité des données recueillies dans d'autres réserves et établissements indiens a été jugée insuffisante. Ces régions géographiques (au nombre de 22 en 2006) sont appelées réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés. Les données de 2006 ne sont donc pas disponibles pour les réserves indiennes et les établissements indiens partiellement dénombrés et ne sont pas comprises dans le graphique ci-dessus.
- « Diplôme universitaire » s'entend d'un certificat ou d'un grade universitaire.
- « Diplôme collégial » s'entend d'un certificat ou d'un diplôme obtenu dans un collège, un cégep ou tout autre établissement non universitaire, ou d'un certificat ou d'un diplôme universitaire inférieur au grade de premier cycle.
- « Diplôme d'une école de métiers » s'entend d'un certificat ou d'un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers.

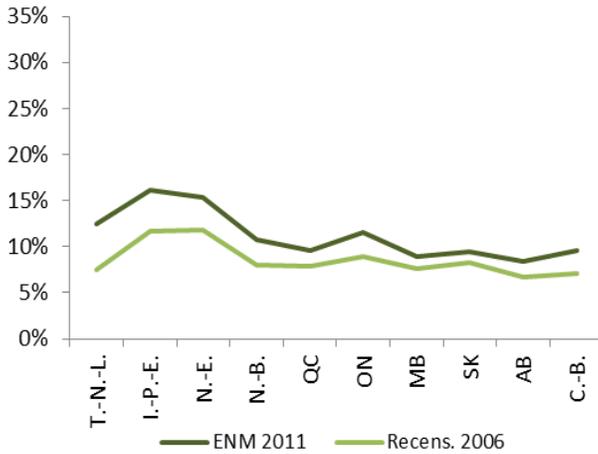
Comparaison du pourcentage des Autochtones de 25 à 64 ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires



Diplôme d'études collégiales



Diplôme d'une école de métiers



Source : Statistique Canada. Recensements de 2001 et 2006, Profils de la population autochtone, catalogues no 94F0043XIE et 92-594-XWE; Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (ENM), Profil de la population autochtone, catalogue no 99-011-X2011007

Notes complémentaires :

- Les résultats du Recensement de 2001 relatifs aux collèges et aux métiers sont exclus en raison des modifications apportées aux définitions utilisées par Statistique Canada.

ANNEXE 2 – INDICATEURS DE LA VALEUR POUR LES ÉTUDIANTS

Les indicateurs de valeur pour les étudiants portent sur l'expérience que vivent les étudiants au cours de leur parcours scolaire. Les données recueillies tentent de répondre aux questions suivantes : en ce qui concerne l'apprentissage, quelle est la qualité de l'expérience étudiante? Les étudiants apprennent-ils les bonnes choses? Cette expérience d'apprentissage est-elle abordable? L'obtention d'un diplôme fait-elle une différence sur le marché du travail. De manière plus générale, les personnes diplômées ont-elles plus de succès dans la vie et cela a-t-il une incidence sur leur santé?

2.1 – Expérience étudiante

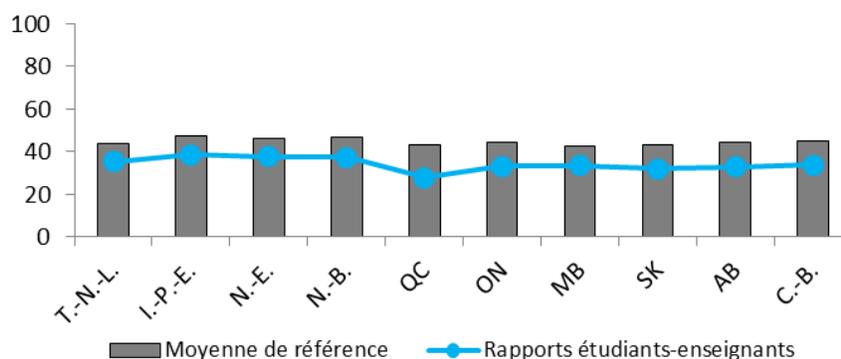
Indicateur 2.1.1 : Participation des étudiants – Résultats universitaires tirés du National Survey on Student Engagement (NSSE) – moyenne des données de référence

La National Survey on Student Engagement (NSSE) est un instrument normalisé utilisé par de nombreuses universités d'Amérique du Nord pour mesurer « la participation des étudiants aux programmes et aux activités offerts par les établissements à des fins d'apprentissage et de développement personnel. Les résultats donnent une estimation de la façon dont les étudiants de premier cycle passent leur temps et de ce qu'ils retirent de leur présence au collège » (NSSE, 2014).

Nous avons synthétisé les résultats de la NSSE en multipliant, pour chaque établissement, les données de référence de la NSSE relatives aux étudiants de dernière année par les nombres d'étudiants de premier cycle inscrits à temps plein, afin de créer une moyenne pondérée pour chaque province. Nous constatons que ce ne sont pas tous les établissements qui publient leurs données de référence de la NSSE; toutefois, la plupart des établissements ont participé à l'enquête en 2011 ou en 2012. La moyenne de référence représente la moyenne des cinq points de référence suivants : niveau d'exigence pédagogique; apprentissage actif et en collaboration; rapports entre les étudiants et le corps professoral (voir le graphique qui suit); expériences pédagogiques enrichissantes; et milieu propice sur le campus.

2.1.1

Résultats universitaires tirés du National Survey on Student Engagement (NSSE) – moyenne des données de référence



Source : Rapports sur les données de référence de la NSSE propres aux établissements et Statistique Canada, SIEP

Notes complémentaires :

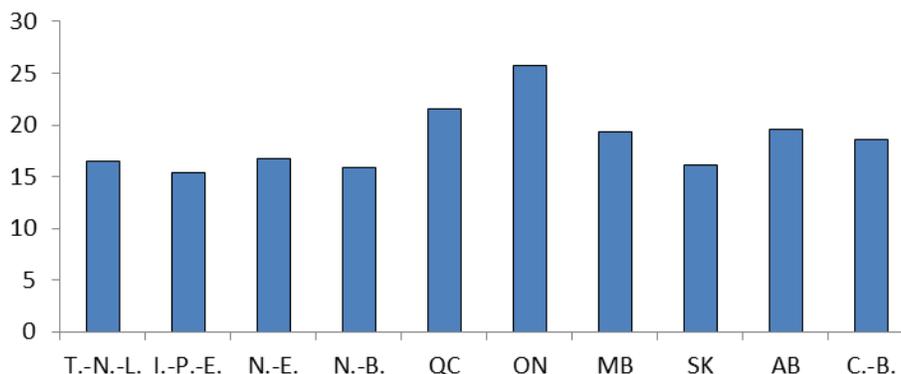
- La moyenne de référence représente la moyenne des résultats obtenus pour les cinq points de référence suivants : (1) niveau d'exigence pédagogique; (2) apprentissage actif et en collaboration; (3) rapports entre les étudiants et le corps professoral; (4) expériences pédagogiques enrichissantes; et (5) milieu propice sur le campus.
- Chaque point de référence est un index des réponses à plusieurs questions posées dans la NSSE. Puisque les questions de la NSSE comportent des ensembles de réponses différents, les réponses à chaque question ont été rééchelonnées de 0 à 100, puis les réponses rééchelonnées des étudiants ont ensuite fait l'objet d'une moyenne. Ainsi, une cote de référence de zéro signifierait que tous les étudiants ont choisi l'option de réponse la plus basse pour chaque point, et une cote de 100 signifierait que tous les étudiants ont choisi l'option de réponse la plus haute pour chaque point.
- Les cotes de référence sont exprimées sur une échelle de 0 à 100, mais ne sont pas des pourcentages.

Indicateur 2.1.2 : Ratio étudiants-personnel enseignant – Nombre d'étudiants universitaires à temps plein par membre du corps enseignant à temps plein

Le ratio étudiants-personnel enseignant universitaires représente le ratio d'étudiants à temps plein par enseignant à temps plein (pour la plupart occupant des emplois permanents ou menant à la permanence) de chaque province. Les enseignants à temps partiel ne font pas partie du calcul. L'enquête sur le Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges (SIPEUC), qui permettait de faire le décompte du personnel enseignant à temps plein à l'échelle du pays, a été abandonnée et les données les plus récentes permettant de calculer ce ratio datent de 2010. Il n'y a pas de données comparatives disponibles pour les collèges.

2.1.2

Nombre d'étudiants universitaires en équivalents temps plein par membre du corps enseignant à temps plein



Source : Statistique Canada, SIEP et Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges (SIPEUC)

Notes complémentaires :

- Les données sont comptabilisées pour les établissements figurant à la fois dans le SIEP et le SIPEUC.
- Voir la rubrique « Remarques courantes relatives au SIEP » à l'indicateur 1.1.1 : Taux de participation.
- Le SIPEUC contient uniquement des données sur le personnel enseignant à plein temps (ETP) et le ratio entre le personnel à temps plein et celui à temps partiel varie d'un établissement à l'autre. Par conséquent les estimations fournies quant au nombre d'étudiants par ETP ne brossent pas un tableau complet du ratio étudiants-personnel enseignant (à temps plein et à temps partiel).
- Les données englobent tous les membres du corps enseignant à temps plein, quel que soit leur rang.

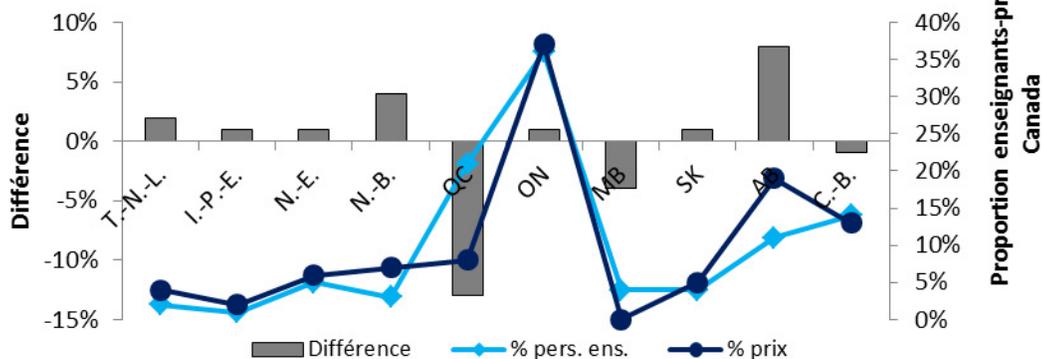
Indicateur 2.1.3 : Prix d'enseignement – Différence dans la proportion des Prix nationaux 3M d'excellence en enseignement reçus par les universités de 2005 à 2014 et la proportion d'enseignants à temps plein

La Société pour l'avancement de la pédagogie dans l'enseignement supérieur (SAPES) et 3M Canada ont formé un partenariat pour reconnaître les contributions exceptionnelles en enseignement et en apprentissage dans les universités canadiennes. Depuis leur création, on a remis 278 Prix nationaux d'excellence en enseignement. Habituellement, dix lauréats sont sélectionnés chaque année. Les candidats doivent incarner l'excellence en enseignement au premier cycle et les lauréats sont choisis par un comité de sélection indépendant.

Cet indicateur permet de mesurer la différence entre la proportion des Prix nationaux 3M décernés dans chaque province au cours des dix dernières années, de 2005 à 2014, et la proportion d'enseignants à temps plein dans chaque province. Au total, ce sont 102 Prix qui ont été remis au cours de cette période de cinq ans.

2.1.3

Différence dans la proportion des Prix nationaux 3M d'excellence en enseignement reçus par les universités de 2005 à 2014 et la proportion d'enseignants à temps plein



Sources : Société pour l'avancement de la pédagogie dans l'enseignement supérieur et Statistique Canada, Tableau CANSIM 477-0017 – Nombre du personnel enseignant à plein temps dans les universités canadiennes, selon le rang, le sexe, Canada et les provinces

Notes complémentaires :

- De 2005 à 2014, dix Prix ont été remis chaque année sauf en 2005, où 12 Prix ont été remis.
- À l'échelle du Canada, la proportion des membres du personnel enseignant dans chaque province est demeurée stable ou relativement stable de 2005 à 2010. Nous utilisons les décomptes de 2010 pour déterminer la proportion d'enseignants à temps plein dans chaque province.
- Les données du SIPEUC englobent tout le personnel enseignant à temps plein, quel que soit le rang. Les enseignants à temps partiel ne sont pas inclus. Par conséquent, les estimations fournies quant à la proportion d'enseignants à temps plein dans chaque province ne brossent pas un tableau complet de la différence entre la proportion des Prix nationaux 3M d'excellence en enseignement reçus par les universités et la proportion totale des enseignants (à temps plein et à temps partiel).

2.2 – Résultats d'apprentissage

Il est essentiel de savoir si les diplômés du système postsecondaire ont acquis les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour réussir dans la vie et au travail, afin de pouvoir évaluer la valeur de l'éducation pour ces diplômés. La mesure des résultats d'apprentissage des diplômés postsecondaires en est à ses débuts. Il existe bien certains instruments de mesure, mais aucun n'a été mis en œuvre de manière exhaustive au Canada.

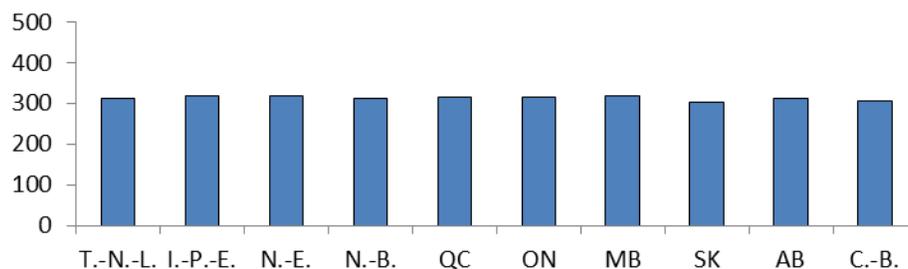
Faute d'instrument, des publications récentes du COQES sur la littératie et la numératie au Canada ont démontré qu'il est possible d'utiliser les résultats de 2013 du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) pour mesurer et analyser les taux de littératie et de numératie des adultes canadiens en fonction de leur niveau de scolarité (Dion et Maldonado, 2013; Dion, 2014).

Indicateurs 2.2.1 et 2.2.2 : Compétences en littératie des adultes – Résultats moyens en littératie chez les diplômés de 25 à 34 ans

Ces indicateurs permettent de comparer les résultats moyens en littératie des évaluations du PEICA chez les personnes de 25 à 34 ans détenant un diplôme universitaire ([indicateur 2.2.1](#)) ou collégial ([indicateur 2.2.2](#)). La littératie est définie comme étant la capacité « de comprendre, d'évaluer, d'utiliser et de s'approprier des textes écrits pour participer à la société, réaliser ses objectifs et développer ses connaissances et son potentiel » (OCDE, 2012). Les résultats en littératie sont mesurés sur une échelle de 0 à 500, puis ventilés en cinq catégories. Toutes les provinces ont obtenu un résultat moyen de catégorie 3 en littératie. « Les textes de ce niveau sont souvent denses ou longs. Il est souvent nécessaire d'être en mesure de comprendre des textes et des structures rhétoriques, particulièrement dans les activités consistant à parcourir des textes numériques complexes » (OCDE, 2012).

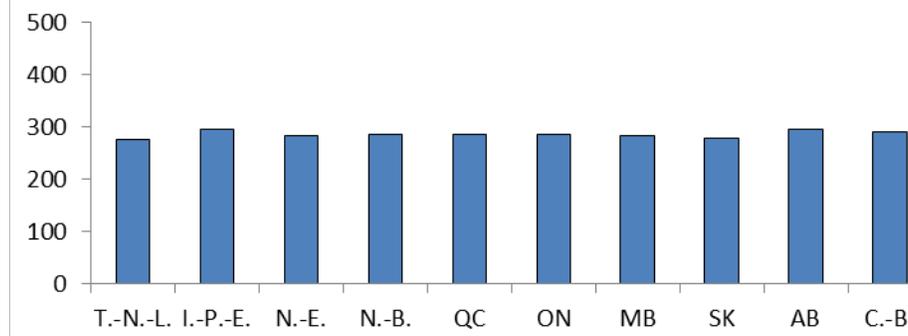
2.2.1

Résultats moyens en littératie chez les diplômés universitaires de 25 à 34 ans, exclusion faite des nouveaux immigrants



2.2.2

Résultats moyens en littératie chez les diplômés collégiaux de 25 à 34 ans, exclusion faite des nouveaux immigrants



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

Notes complémentaires :

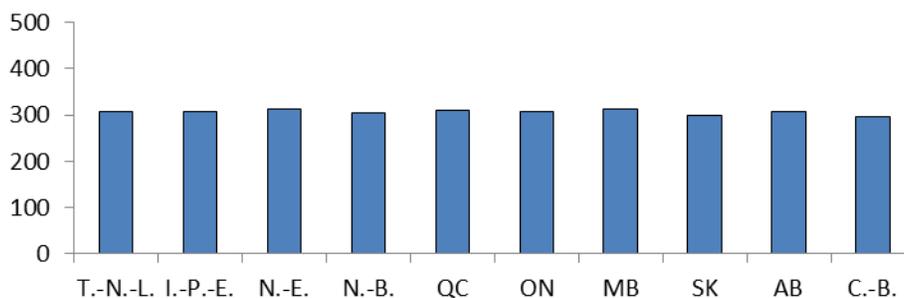
- Les données sur le plus haut niveau de scolarité atteint sont organisées conformément à la Classification internationale type de l'éducation (CITE).
- « Diplôme universitaire » s'entend d'un grade de premier cycle (baccalauréat) ou supérieur (niveaux 5A et 6 dans la CITE).
- « Diplôme collégial » s'entend d'un diplôme d'un collège ou d'un cégep, ou d'un certificat universitaire inférieur au grade de premier cycle (niveau 5B dans la CITE).
- L'échelle d'évaluation des résultats en littératie est la suivante : 0 à 175 : sous le niveau 1; 176 à 225 : niveau 1; 226 à 275 : niveau 2; 276 à 325 : niveau 3; 326 à 375 : niveau 4; 376 à 500 : niveau 5.
- Les nouveaux immigrants sont définis comme les immigrants qui sont arrivés au Canada depuis moins de cinq ans. Les nouveaux immigrants sont exclus aux fins du calcul du présent indicateur.

Indicateurs 2.2.3 et 2.2.4 : Compétences en numératie des adultes – Résultats moyens en numératie chez les diplômés de 25 à 34 ans

Ces indicateurs permettent de comparer les résultats moyens en numératie des évaluations du PEICA chez les personnes de 25 à 34 ans détenant un diplôme universitaire (indicateur 2.2.3) ou collégial (indicateur 2.2.4). La numératie est définie comme étant « la capacité de comprendre, d'utiliser, d'interpréter et de communiquer l'information et les idées mathématiques afin de s'approprier et de gérer les exigences mathématiques dans un éventail de situations de la vie adulte » (OCDE, 2012). Comme dans le cas de la littératie, les résultats en numératie sont mesurés sur une échelle de 0 à 500, puis ventilés en cinq catégories. Toutes les provinces ont obtenu un résultat moyen de catégorie 3 en numératie. « À ce niveau, les tâches consistent à recourir à une perception numérique et spatiale; à savoir reconnaître et utiliser des liens, des modèles et des proportions mathématiques exprimés sous forme verbale ou numérique; et à interpréter des données et des statistiques incorporées dans des textes, des tableaux et des graphiques » (OCDE, 2012).

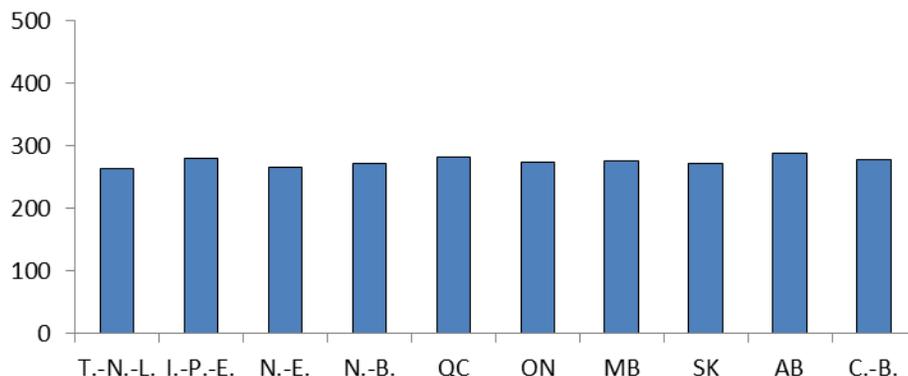
2.2.3

Résultats moyens en numératie chez les diplômés universitaires de 25 à 34 ans, exclusion faite des nouveaux immigrants



2.2.4

Résultats moyens en numératie chez les diplômés collégiaux de 25 à 34 ans



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012

Notes complémentaires :

- Les données sur le plus haut niveau de scolarité atteint sont organisées conformément à la Classification internationale type de l'éducation (CITE).
- « Diplôme universitaire » s'entend d'un grade de premier cycle (baccalauréat) ou supérieur (niveaux 5A et 6 dans la CITE).
- « Diplôme collégial » s'entend d'un diplôme d'un collège ou d'un cégep, ou d'un certificat universitaire inférieur au grade de premier cycle (niveau 5B dans la CITE).
- L'échelle d'évaluation des résultats en littératie est la suivante : 0 à 175 : sous le niveau 1; 176 à 225 : niveau 1; 226 à 275 : niveau 2; 276 à 325 : niveau 3; 326 à 375 : niveau 4; 376 à 500 : niveau 5.
- Les nouveaux immigrants sont définis comme les immigrants qui sont arrivés au Canada depuis moins de cinq ans.

2.3 – Finances des étudiants

Le fardeau financier relatif à l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires est habituellement mesuré en examinant les droits de scolarité ou fardeau d'endettement des étudiants.

Indicateur 2.3.1 : Droits de scolarité – Moyenne des droits de scolarité et des frais obligatoires des étudiants canadiens à temps plein

Il est difficile de comparer les droits de scolarité à l'échelle du Canada. Tous les ans, Statistique Canada publie une comparaison des droits de scolarité moyens de premier cycle dans les provinces dans le cadre de son Enquête annuelle sur les frais de scolarité et de subsistance des étudiants à temps plein dans les universités et collèges du Canada (FSSUC). Cette comparaison ne tient pas compte des diverses déductions (bourses, aide non remboursable et crédits d'impôt) auxquelles ont droit les étudiants. Récemment, les Higher Education Strategy Associates (HESA, 2014) ont publié une comparaison plus détaillée fondée sur des études de cas portant sur les droits de scolarité nets, après déductions. Toutefois, la les précieuses comparaisons contenues dans ce rapport ne suffisent pas pour créer une mesure simplifiée de la moyenne comparative du coût net à l'échelle de la province.

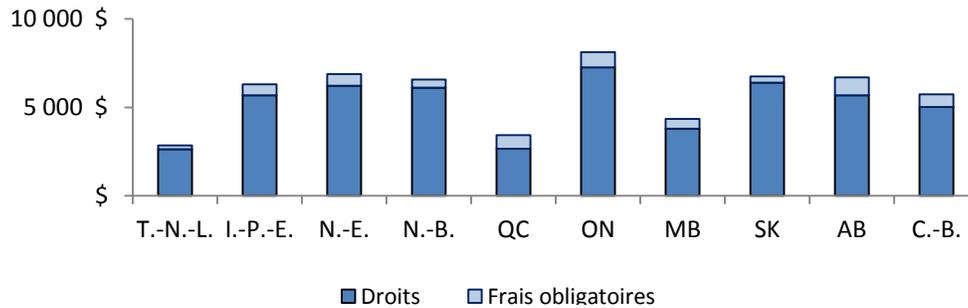
En dépit de quelques lacunes, nous avons choisi d'utiliser les données tirées de la comparaison des droits de scolarité affichés réalisée par Statistique Canada en 2013-2014. Ces données ont au moins le mérite de présenter le coût des études de premier cycle dans chaque province et sont représentatives des coûts affichés sur les sites Web des établissements auxquels ont accès les étudiants potentiels au moment de comparer les coûts des différents programmes, et ce, même si, en fin de compte, les frais de scolarité sont généralement moins élevés que ce qui est affiché.

Cet indicateur englobe les frais accessoires ou supplémentaires que les établissements imposent aux étudiants, en plus des droits de scolarité affichés.

Les mêmes données n'étaient pas disponibles pour les droits de scolarité des collèges du Canada.

2.3.1

Moyenne des droits de scolarité et des frais obligatoires des étudiants universitaires de premier cycle à temps plein au Canada, 2013



Source : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les frais de scolarité et de subsistance des étudiants à temps plein dans les universités et collèges du Canada (FSSUC)

Notes complémentaires :

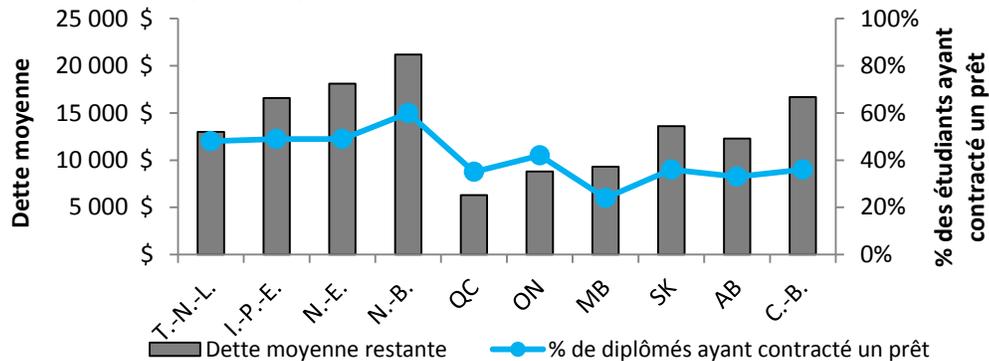
- Les moyennes pondérées sont calculées au moyen des données d'inscription les plus à jour qui étaient disponibles.
- Les étudiants qui étudient dans leur province et à l'extérieur de leur province sont inclus dans les calculs pour le Québec et la Nouvelle-Écosse.

Indicateurs 2.3.2 et 2.3.3 : Dette moyenne des diplômés – Dette d'études moyenne de source gouvernementale trois ans après l'obtention d'un diplôme universitaire de premier cycle ou d'un diplôme d'études collégiales

Dans l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de 2013, les répondants ont indiqué à quel montant s'élevait leur dette de source gouvernementale (fédérale et provinciale combinée) trois ans après l'obtention de leur diplôme. Les données suivantes représentent la dette d'études moyenne déclarée par tous les diplômés universitaires ([indicateur 2.3.2](#)) et collégiaux ([indicateur 2.3.4](#)) qui avaient contracté une dette de source gouvernementale à la fin de leurs études. Nous présentons également les données sur le pourcentage des diplômés dans chaque province qui ont déclaré avoir une dette au moment de l'obtention de leur diplôme. Les diplômés qui ont poursuivi leurs études après l'obtention de leur diplôme en 2009 ont été exclus.

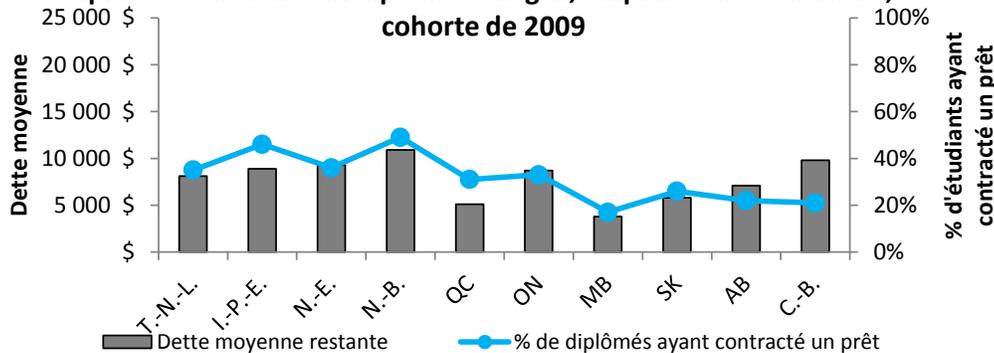
2.3.2

Dette d'études moyenne de source gouvernementale trois ans après l'obtention d'un diplôme universitaire de premier cycle, emprunteurs seulement, cohorte de 2009



2.3.3

Dette d'études moyenne de source gouvernementale trois ans après l'obtention d'un diplôme collégial, emprunteurs seulement, cohorte de 2009



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (2013)

Notes complémentaires :

- La figure ci-dessus montre la dette moyenne restante trois ans après l'obtention du diplôme pour les diplômés qui avaient contracté un prêt étudiant auprès du gouvernement à la fin de leurs études. Ces données englobent les étudiants qui avaient entièrement remboursé leur dette dans les trois années suivant l'obtention de leur diplôme.

Remarques courantes relatives à l'END :

- Les diplômés qui ont poursuivi leurs études après l'obtention de leur diplôme en 2009-2010 ont été exclus.
- Statistique Canada précise que dans certaines provinces, les diplômés d'établissements collégiaux sont sous-représentés. Les données requises pour établir un cadre n'ont pas pu être obtenues auprès des établissements concernés et les diplômés de ces établissements sont dû être exclus. Par conséquent, ces diplômés n'ont pu être sélectionnés ni représentés dans aucune des totalisations. Aucun ajustement n'a été fait à l'étape de la pondération pour compenser cette sous-représentation.

Indicateurs 2.3.4 et 2.3.5: Participation au programme d'aide au remboursement – Taux de participation au programme d'aide au remboursement du Programme canadien de prêts aux étudiants

Le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) s'intègre aux programmes provinciaux d'aide aux étudiants à l'échelle du pays. Les modalités de ces programmes varient d'une province à l'autre. Ainsi, les mesures relatives aux volumes et aux niveaux de prêts du PCPE par province ne sont pas comparables.

Toutefois, deux des mesures de rendement du PCPE peuvent être utilisées comme un indicateur général de l'abordabilité des prêts à l'échelle du pays dans le cadre des différents programmes d'aide provinciaux. Ces mesures permettent de savoir dans quelle mesure les diplômés dans chaque province sont capables d'établir un équilibre entre le fardeau de leur dette et leurs revenus après études.

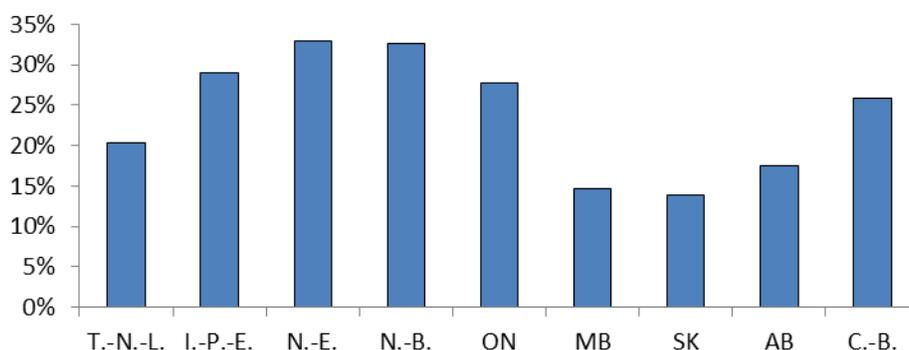
La première mesure utilisée est le taux de participation des emprunteurs au programme d'aide au remboursement (PAR) du PCPE. Le PAR vise à venir en aide aux emprunteurs qui ont de la difficulté à faire leurs paiements mensuels pour rembourser leur prêt étudiant. Le PAR a pour principaux objectifs de réduire au minimum les paiements portant intérêt et, à plus long terme, d'aider les participants à payer une partie du montant principal dû, et ce, en tenant compte du revenu de chacun.

Les taux de participation au PAR sont définis comme le rapport du nombre d'emprunteurs qui ont amorcé la période de remboursement et participé au PAR la même année, et le nombre total d'emprunteurs qui ont amorcé la période de remboursement pendant la même année.

Le Québec ne participe pas au PCPE et est exclu aux fins du présent indicateur. Pour toutes les autres provinces, cet indicateur montre les taux de participation au PAR chez les étudiants qui ont participé au PCPE et qui sont allés au collège ou à l'université.

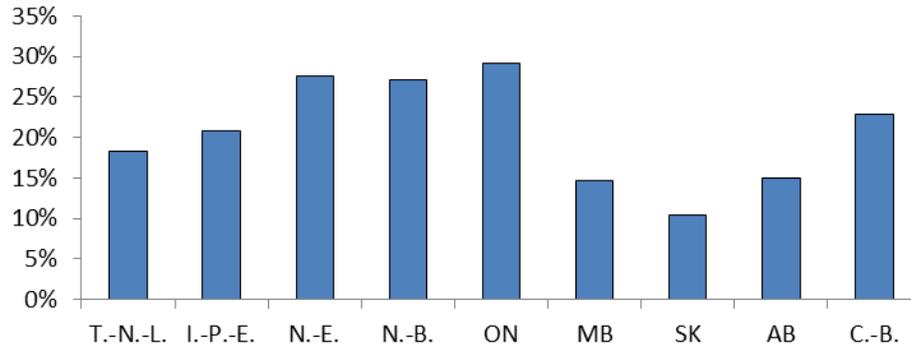
2.3.4

Taux de participation des universités au programme d'aide au remboursement (PAR) du Programme canadien de prêts aux étudiants, 2012



2.3.5

Taux de participation des collèges au programme d'aide au remboursement (PAR) du Programme canadien de prêts aux étudiants, 2012



Source : Emploi et Développement social Canada, totalisation personnalisée

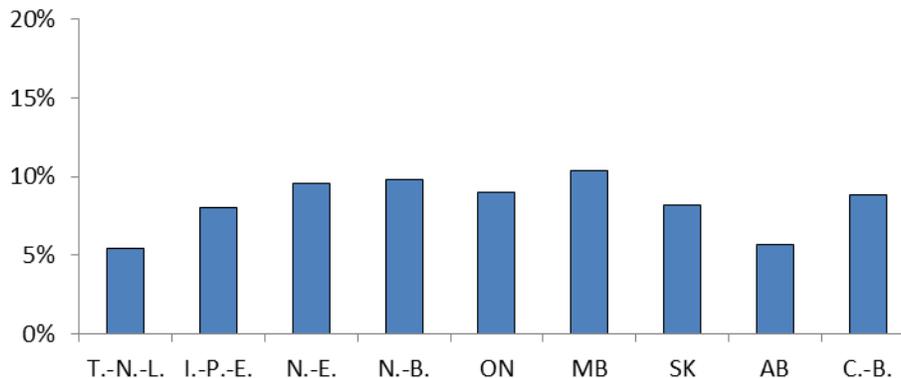
Indicateurs 2.3.6 et 2.3.7 : Taux de prêts en souffrance des étudiants – Taux de carence de paiement du Programme canadien de prêts aux étudiants

La deuxième mesure utilisée est le taux de carence de paiement par province, qui consiste à mesurer le pourcentage d'emprunteurs fédéraux qui sont incapables de payer leur dette même après avoir recouru aux mécanismes d'allègement disponibles, comme le programme d'aide au remboursement (indicateurs 2.3.4 et 2.3.5). Ces indicateurs ne s'appliquent qu'aux prêts fédéraux, bien qu'il soit raisonnable de croire qu'un diplômé qui est incapable de rembourser un prêt du gouvernement fédéral aura généralement de la difficulté à s'acquitter de ses autres obligations de paiement provenant d'autres sources.

Le Québec ne participe pas au PCPE et est exclu aux fins du présent indicateur. Pour toutes les autres provinces, cet indicateur montre le taux de carence de paiement d'une cohorte sur une période de trois ans chez les étudiants qui ont participé au PCPE et qui sont allés au collège ou à l'université.

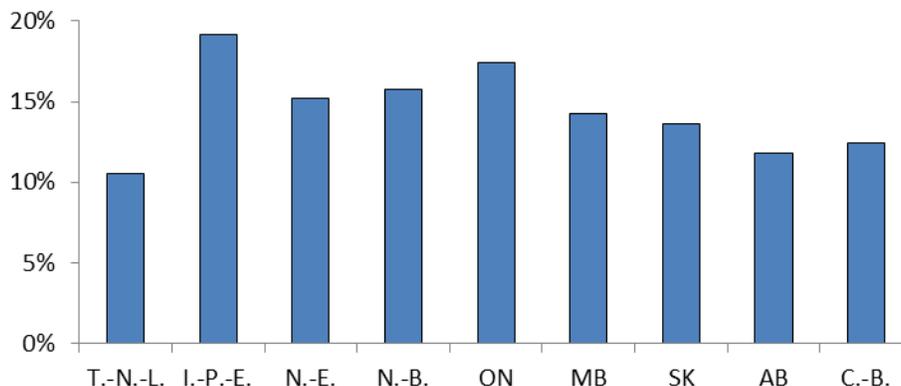
2.3.6

Taux de carence de paiement du Programme canadien de prêts aux étudiants dans les universités, 2010



2.3.7

Taux de carence de paiement du Programme canadien de prêts aux étudiants dans les collèges, 2010



Source : Emploi et Développement social Canada, totalisation personnalisée

Notes complémentaires :

- Le Programme canadien de prêts aux étudiants mesure les taux de carence de paiement en se fondant sur les taux d'une cohorte sur trois ans. Ce taux correspond à la valeur des prêts qui atteignent la phase de remboursement au cours d'une année de prêt donnée (cohorte) par rapport aux carences de paiement en trois ans. Par exemple, les taux de carence de paiement pour l'année 2010 représentent la proportion de prêts qui ont atteint la phase de remboursement en 2010 et qui ont été en défaut de paiement avant le 1^{er} août 2013.

2.4 – Emplois pour les diplômés

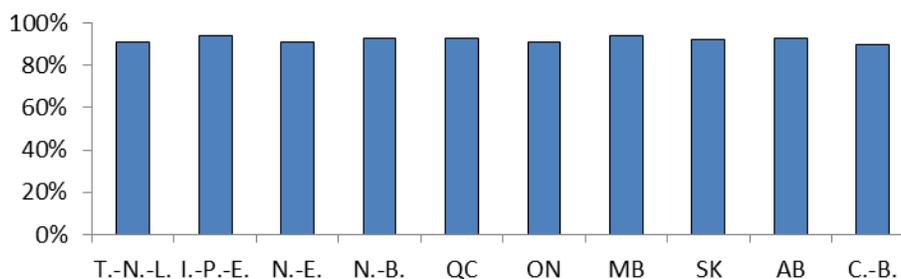
Cette composante permet de mesurer l'important résultat que représente la réussite professionnelle des diplômés du postsecondaire. Nous savons que la réussite des diplômés sur le marché du travail dépend de nombreux facteurs et pas seulement de leur éducation postsecondaire. Mais les emplois sont importants pour les diplômés. Pour plusieurs, l'amélioration de l'employabilité est la principale raison d'investir dans des études postsecondaires.

Indicateurs 2.4.1 et 2.4.2 : Taux d'emploi après l'obtention d'un diplôme – Taux d'emploi chez les diplômés universitaires et collégiaux trois ans après l'obtention d'un diplôme

À quelle vitesse les nouveaux diplômés intègrent-ils le marché du travail d'une province à l'autre? Trois ans après l'obtention de leur diplôme, certains diplômés sont encore aux études (pour décrocher un autre titre ou un autre diplôme) et d'autres ne cherchent pas activement du travail, et ce, pour diverses raisons. Pour les personnes qui font partie de ce dernier groupe – et qui sont sur le marché du travail –, ces indicateurs montrent le pourcentage de diplômés qui disent travailler à temps plein ou à temps partiel. Les taux d'emploi provinciaux chez les diplômés sont établis selon la province d'étude et non selon la province de résidence après l'obtention du diplôme. Les données sur les collèges à l'Île-du-Prince-Édouard n'étaient pas disponibles pour la période de référence visée.

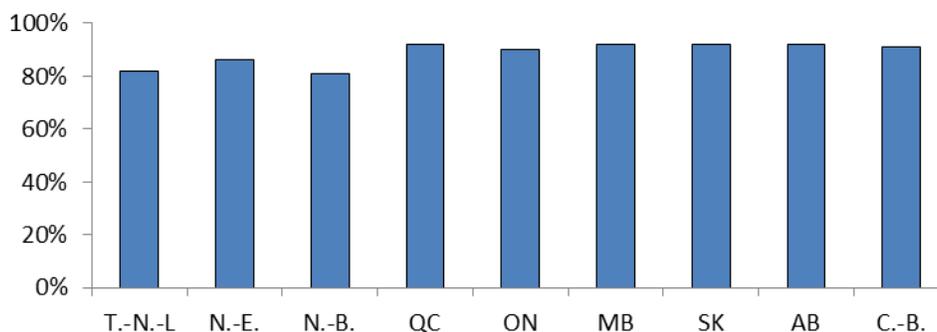
2.4.1

Taux d'emploi chez les diplômés universitaires de premier cycle trois ans après l'obtention d'un diplôme, cohorte de 2009



2.4.2

Taux d'emploi chez les diplômés collégiaux trois ans après l'obtention d'un diplôme, cohorte de 2009



Source : Statistique Canada, END (2013)

Notes complémentaires :

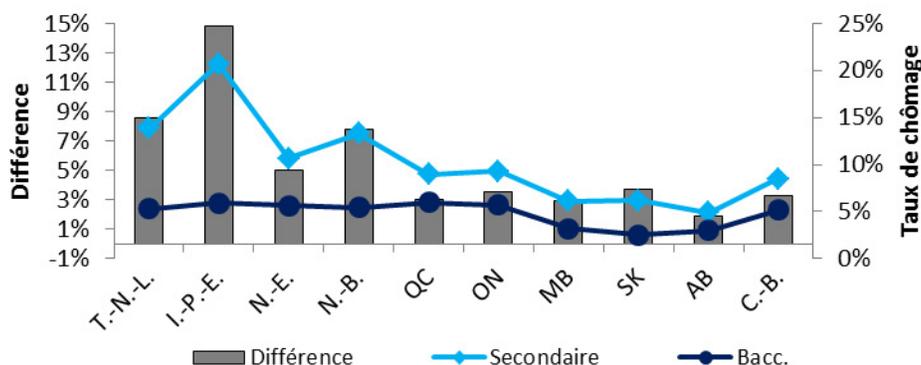
- Les taux d'emploi sont établis selon la province d'étude.
- Les données relatives aux diplômés collégiaux de l'Île-du-Prince-Édouard n'étaient pas disponibles pour la période de référence visée.
- Voir la rubrique « Remarques courantes relatives à l'END » aux [indicateurs 2.3.2](#) et [2.3.3](#) : Dette moyenne des diplômés.

Indicateurs 2.4.3 à 2.4.5 : Taux de chômage – Différence entre les taux de chômage chez les diplômés postsecondaires et les diplômés du secondaire de 25 à 34 ans

Une autre mesure de l'avantage sur le marché du travail (outre le taux d'emploi des diplômés) est le rapport à long terme entre les études postsecondaires et le risque d'inactivité. Ces indicateurs permettent de comparer le taux de chômage officiel chez les jeunes adultes de 25 à 34 ans détenant un diplôme universitaire de premier cycle (indicateur 2.4.3), un diplôme d'études collégiales (indicateur 2.4.4) ou un diplôme d'une école de métiers (indicateur 2.4.5) au taux de chômage chez les personnes détenant un diplôme d'études secondaires. La différence entre les deux taux est présentée pour chaque province. La fourchette d'âges choisie permet de mettre l'accent sur l'examen des résultats obtenus au cours des dix dernières années et de filtrer la différence au niveau du rendement chez les personnes plus âgées.

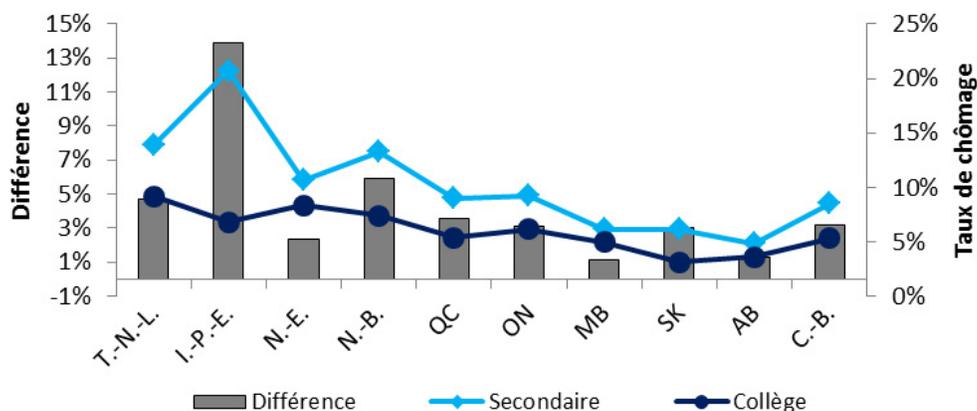
2.4.3

Différence entre les taux de chômage chez les diplômés universitaires de premier cycle et les diplômés du secondaire de 25 à 34 ans, 2013



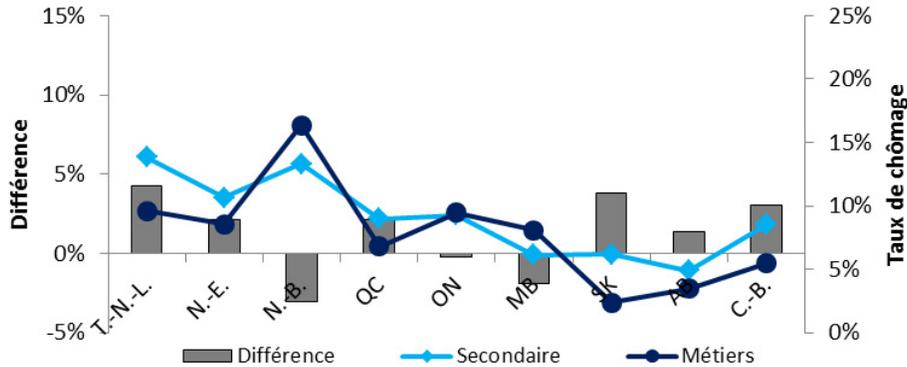
2.4.4

Différence entre les taux de chômage chez les diplômés collégiaux et les diplômés du secondaire de 25 à 34 ans, 2013



2.4.5

Différence entre les taux de chômage chez les diplômés d'une école de métiers et les diplômés du secondaire de 25 à 34 ans, 2013



Source : Statistique Canada, EPA

Notes complémentaires :

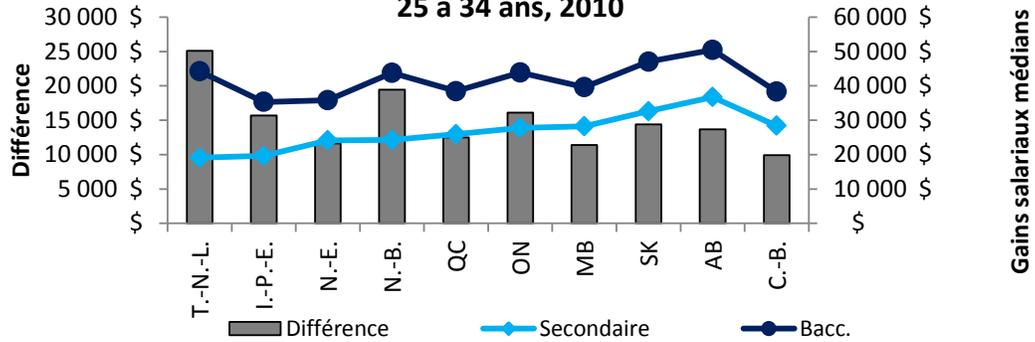
- Le taux de chômage représente le nombre de personnes sans emploi exprimé en tant que pourcentage de la main-d'œuvre.
- Les diplômés du secondaire sont ceux qui détiennent un diplôme d'études secondaires. Au Québec, il faut avoir terminé son secondaire 5. à Terre-Neuve-et-Labrador, il faut avoir complété sa 4e année de secondaire.
- « Diplôme collégial » s'entend d'un diplôme d'un collège communautaire ou d'un cégep, ou d'un diplôme d'études universitaires inférieur au grade de premier cycle (baccalauréat).
- Les titulaires d'un diplôme d'une école de métiers comprennent les personnes détenant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers.

Indicateurs 2.4.6 à 2.4.8 : Gains salariaux – Différence entre les gains d'emploi médians chez les diplômés postsecondaires et les diplômés du secondaire de 25 à 34 ans

Une troisième mesure de l'avantage sur le marché du travail (outre le taux d'emploi des diplômés et le risque d'inactivité) est la différence entre les gains d'emploi des personnes possédant un diplôme d'études postsecondaires et le salaire de référence des personnes détenant un diplôme d'études secondaires. Les trois indicateurs suivants montrent la différence entre les gains d'emploi médians des personnes détenant un diplôme universitaire de premier cycle ([indicateur 2.4.6](#)), un diplôme d'études collégiales ([indicateur 2.4.7](#)) et un diplôme d'une école de métiers ([indicateur 2.4.8](#)), respectivement.

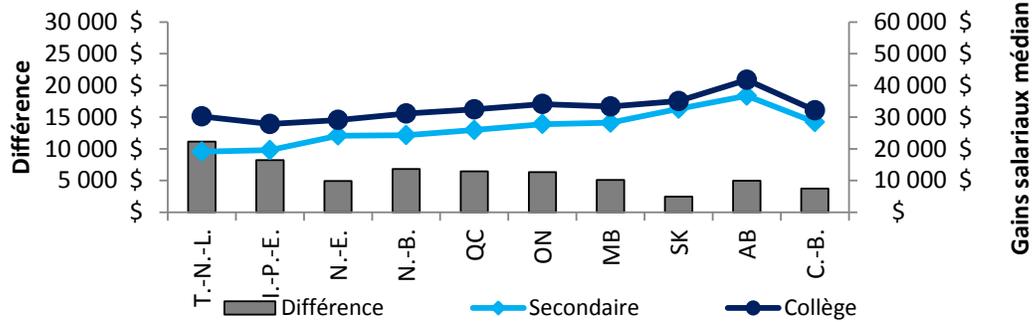
2.4.6

Différence entre les gains d'emploi médians chez les diplômés universitaires de premier cycle et les diplômés du secondaire de 25 à 34 ans, 2010

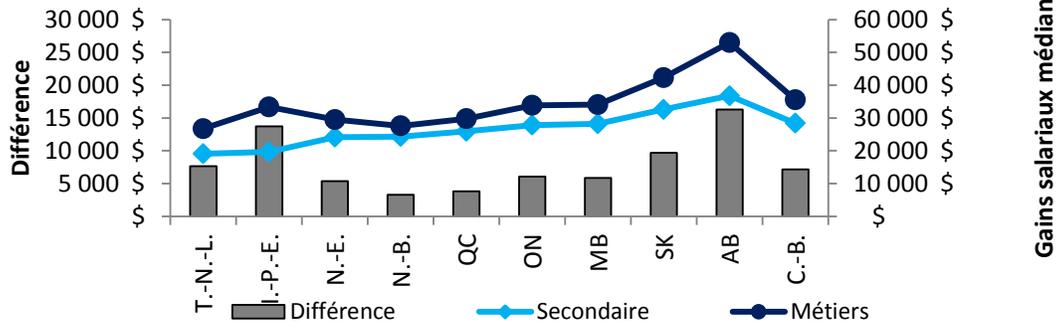


2.4.7

Différence entre les gains d'emploi médians chez les diplômés collégiaux et les diplômés du secondaire de 25 à 34 ans, 2010



Différence entre les gains d'emploi médians chez les diplômés d'une école de métiers et les diplômés du secondaire de 25 à 34 ans, 2010



Source : Statistique Canada, ENM

Notes complémentaires :

- Les gains d'emploi médians englobent ceux qui ont travaillé depuis 2010.
- « Diplôme collégial » s'entend d'un diplôme d'un collège ou d'un cégep, ou d'un certificat ou d'un diplôme non universitaire ou universitaire inférieur au grade de premier cycle (baccalauréat).
- « Diplôme d'une école de métiers » s'entend d'un certificat ou d'un diplôme d'une école de métiers/professionnelle ou émis à la suite d'une formation d'apprenti.

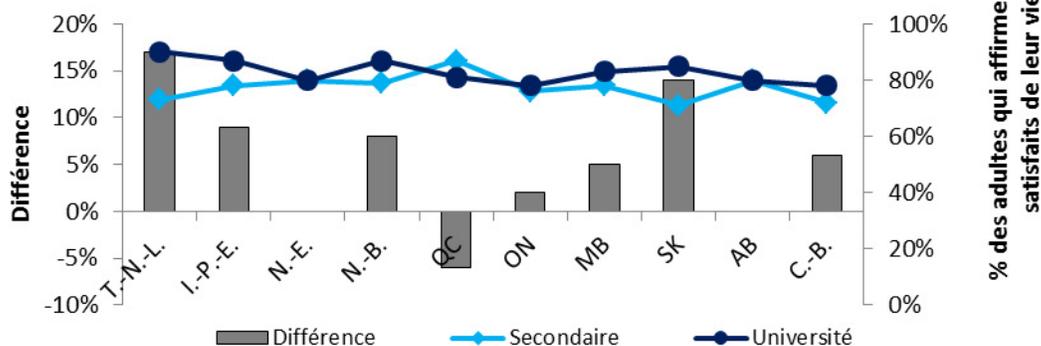
2.5.1 – Santé et bonheur

Indicateurs 2.5.1 à 2.5.3 : Satisfaction de vivre – Différence dans le pourcentage des diplômés postsecondaires et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment être satisfaits de leur vie

Ces indicateurs permettent de mesurer le niveau de satisfaction de vivre selon le niveau de scolarité en se fondant sur les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2010 (l'ESG est une enquête menée par Statistique Canada qui porte principalement sur le bien-être et le stress lié au manque de temps). Les participants devaient indiquer, sur une échelle de 1 à 10 – où 1 signifie « très insatisfait » et 10 signifie « très satisfait » – ce qu'ils pensaient de leur vie en général au moment de l'enquête. Nous présentons la différence entre le niveau de satisfaction de vivre des adultes de 25 à 64 ans détenant un diplôme universitaire, collégial ou d'une école de métiers et le niveau de satisfaction de référence des adultes détenant seulement un diplôme d'études secondaires.

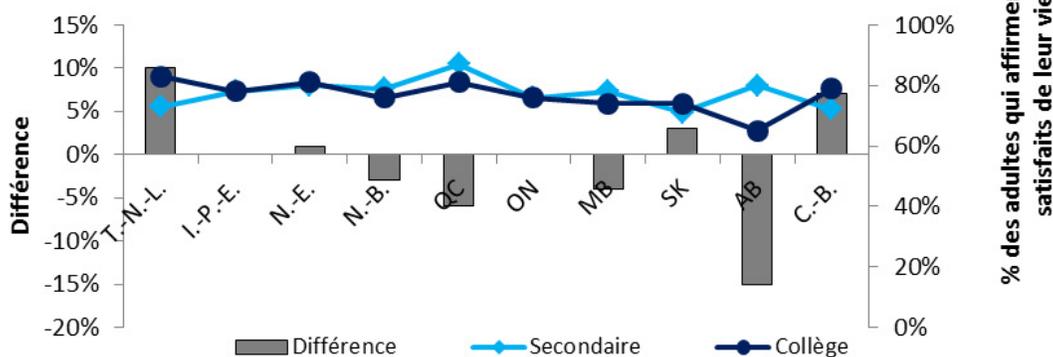
2.5.1

Différence dans le pourcentage des diplômés universitaires et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment être satisfaits de leur vie



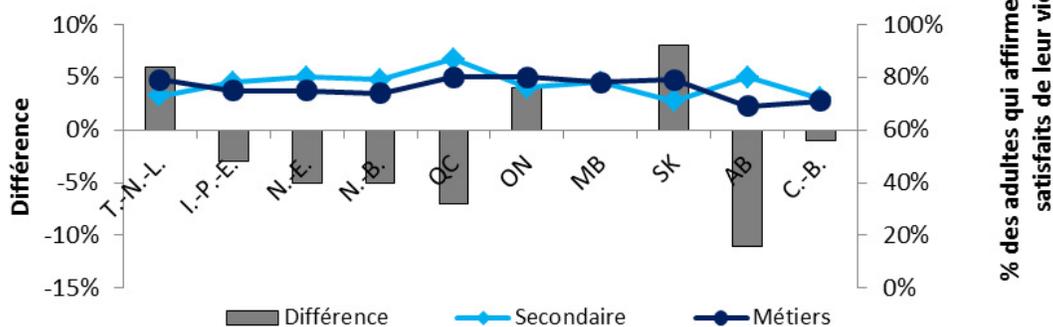
2.5.2

Différence dans le pourcentage des diplômés collégiaux et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment être satisfaits de leur vie



2.5.3

Différence dans le pourcentage des diplômés d'une école de métiers et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment être satisfaits de leur vie



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG), 2010

Remarques courantes relatives à l'ESG :

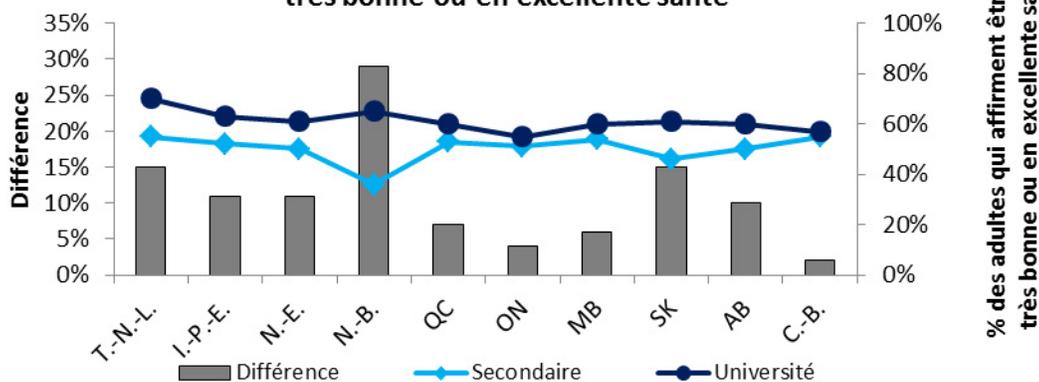
- « Diplômés universitaires » s'entend des personnes détenant un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) ou de niveau supérieur.
- L'expression « diplômés collégiaux » englobe les personnes détenant un diplôme ou un certificat d'un collège communautaire.
- Les « titres de métier » comprennent les diplômes et les certificats émis par les écoles de métiers/techniques.

Indicateurs 2.5.4 à 2.5.6 : Santé physique – Différence dans le pourcentage des diplômés postsecondaires et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment être en très bonne ou en excellente santé

Ces indicateurs se fondent également sur les données de l'ESG sur le bien-être et le stress lié au manque de temps. Ils permettent de mesurer la différence entre le niveau de santé physique déclaré des adultes de 25 à 64 ans détenant un diplôme d'études postsecondaires et le niveau de santé physique déclaré des adultes détenant un diplôme d'études secondaires. On demandait aux répondants de noter leur santé physique sur une échelle de cinq points (1 = excellente, 2 = très bonne, 3 = bonne, 4 = correcte, 5 = mauvaise).

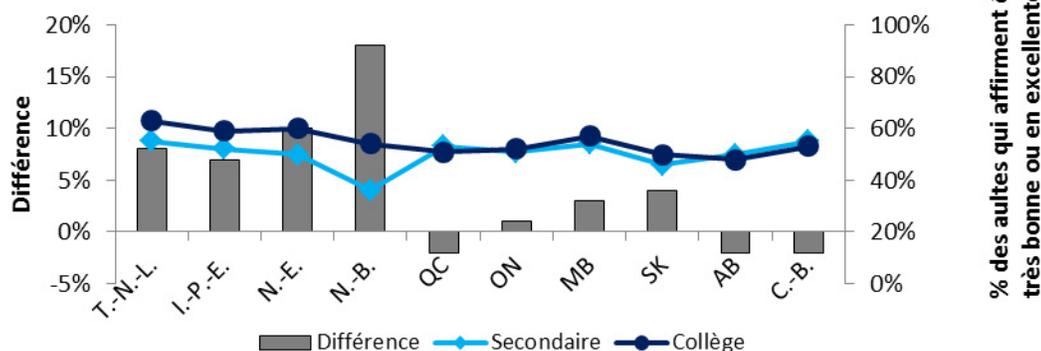
2.5.4

Différence dans le pourcentage des diplômés universitaires et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment être en très bonne ou en excellente santé



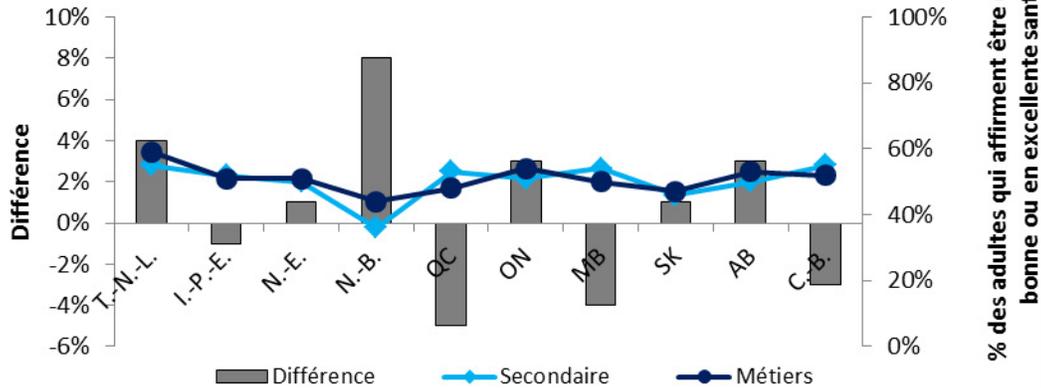
2.5.5

Différence dans le pourcentage des diplômés collégiaux et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment être en très bonne ou en excellente santé



2.5.6

Différence dans le pourcentage des diplômés d'une école de métiers et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment être en très bonne ou en excellente santé



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG), 2010

Notes complémentaires :

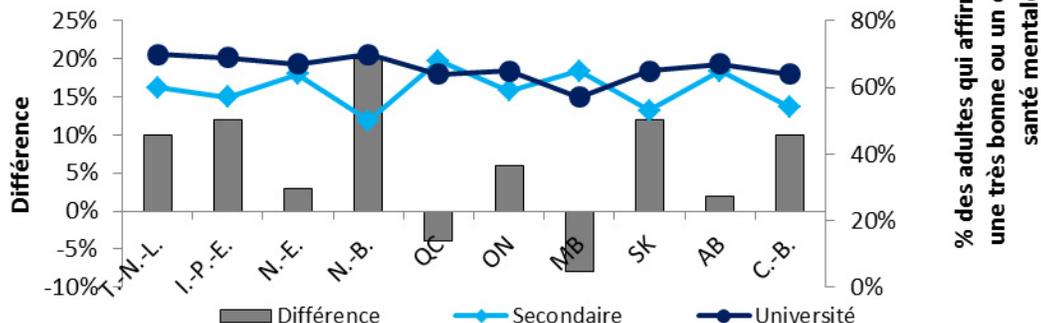
- Voir la rubrique « Remarques courantes relatives à l'ESG » aux indicateurs 2.5.1 à 2.5.3 : Satisfaction de vivre.

Indicateurs 2.5.7 à 2.5.9 : Santé mentale – Différence dans le pourcentage des diplômés postsecondaires et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment avoir une très bonne ou une excellente santé mentale

Ces indicateurs permettent de mesurer le niveau de santé mentale déclaré des adultes de 25 à 64 ans. Les données sont également tirées de l'ESG sur le bien-être et le stress lié au manque de temps. Nous présentons la différence entre le niveau de santé mentale déclaré des adultes détenant un diplôme universitaire, collégial ou d'une école de métiers et le niveau de santé mentale des adultes détenant un diplôme d'études secondaires. On demandait aux répondants de noter leur santé mentale sur une échelle de cinq points (1 = excellente, 2 = très bonne, 3 = bonne, 4 = correcte, 5 = mauvaise). Les graphiques qui suivent montrent le pourcentage des adultes ayant déclaré être en très bonne ou en excellente santé mentale.

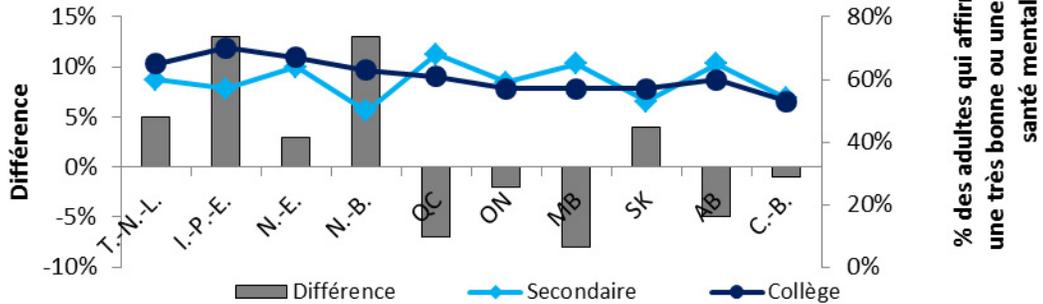
2.5.7

Différence dans le pourcentage des diplômés universitaires et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment avoir une très bonne ou une excellente santé mentale et écart entre les proportions



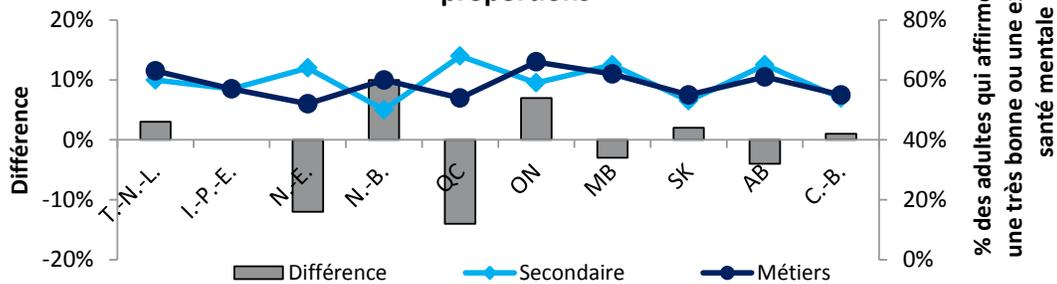
2.5.8

Différence dans le pourcentage des diplômés collégiaux et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment avoir une très bonne ou une excellente santé mentale et écart entre les proportions



2.5.9

Différence dans le pourcentage des diplômés d'une école de métiers et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment avoir une très bonne ou une excellente santé mentale et écart entre les proportions



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG), 2010

Notes complémentaires :

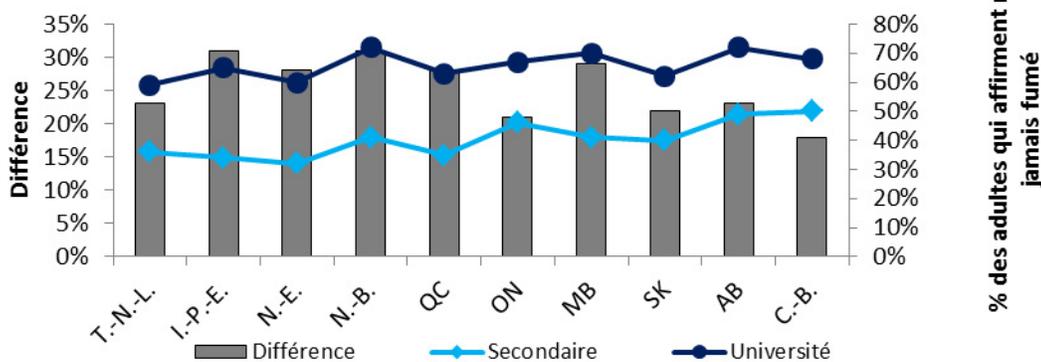
- Voir la rubrique « Remarques courantes relatives à l'ESG » aux indicateurs 2.5.1 à 2.5.3 : Satisfaction de vivre.

Indicateurs 2.5.10 à 2.5.12 : Usage du tabac – Différence dans le pourcentage des diplômés postsecondaires et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirme n’avoir jamais fumé

Ces indicateurs permettent de mesurer la proportion de la population adulte qui affirme ne jamais avoir fumé. Les données sont tirées de l’Enquête de surveillance canadienne de la consommation d’alcool et de drogues (ESCCAD). Nous présentons la différence le statut de tabagisme des adultes détenant un diplôme universitaire, collégial ou d’une école de métiers et le statut de tabagisme des adultes détenant un diplôme d’études secondaires.

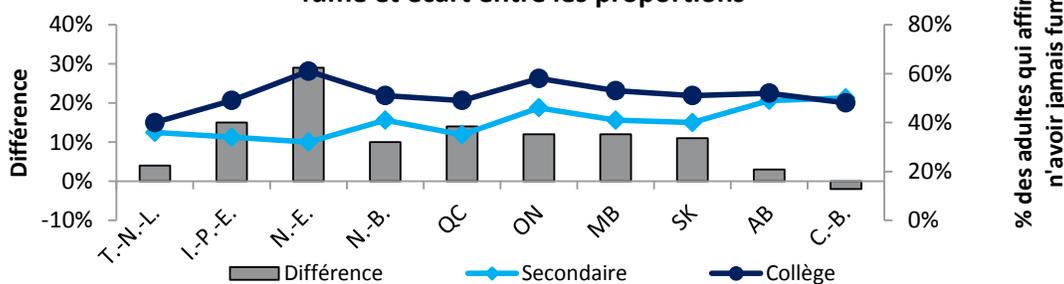
2.5.10

Différence dans le pourcentage des diplômés universitaires et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirme n’avoir jamais fumé et écart entre les proportions



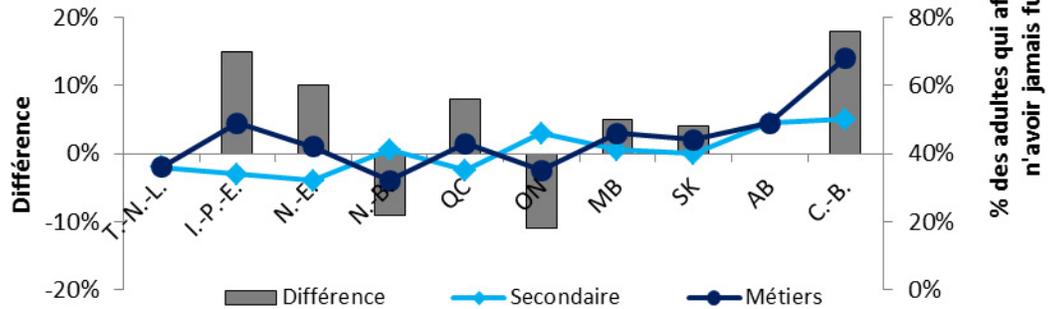
2.5.11

Différence dans le pourcentage des diplômés collégiaux et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirme n’avoir jamais fumé et écart entre les proportions



2.5.12

Différence dans le pourcentage des diplômés d'une école de métiers et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirme n'avoir jamais fumé et écart entre les proportions



Source : Statistique Canada, Enquête de surveillance canadienne de la consommation d'alcool et de drogues (ESCCAD), 2012

Notes complémentaires :

- Une « personne n'ayant jamais fumé » est définie comme étant une personne qui n'a jamais fumé de cigarette de sa vie (abstinente à perpétuité) ou qui a seulement été un fumeur expérimental (c.-à-d. qu'elle a fumé moins de 100 cigarettes).
- « Diplômés universitaires » s'entend des personnes détenant un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) ou de niveau supérieur.
- L'expression « diplômés collégiaux » englobe les personnes détenant un diplôme ou un certificat d'un collège communautaire.
- Les « titres de métier » comprennent les diplômes émis par les écoles techniques.

ANNEXE 3 – INDICATEURS DE LA VALEUR POUR LA SOCIÉTÉ

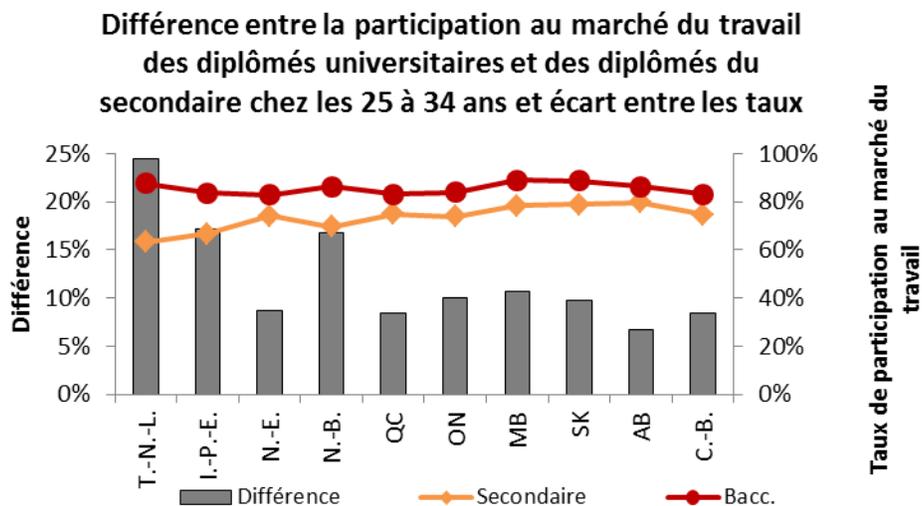
Cet ensemble d'indicateurs est axé davantage sur les avantages pour la société que sur les avantages individuels. Quelles sont les corrélations entre l'éducation postsecondaire et la création d'emplois, la création de connaissances et l'engagement des citoyens à l'échelle des provinces?

3.1 – Création d'emplois

Indicateurs 3.1.1 à 3.1.3 : Participation au marché du travail – Différence entre la participation au marché du travail des diplômés du postsecondaire et des diplômés du secondaire chez les 25 à 34 ans

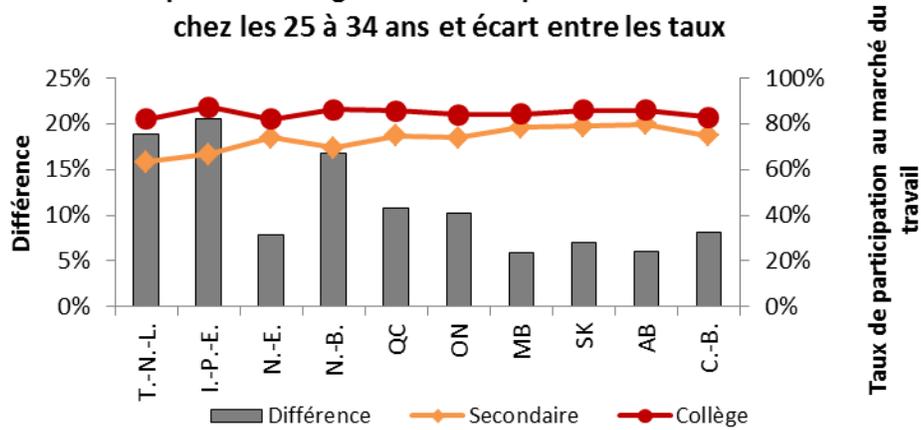
Ces indicateurs permettent d'analyser la corrélation entre le niveau d'éducation et le taux de participation au marché du travail chez les adultes. Ils permettent de comparer le pourcentage des adultes actifs sur le marché du travail qui détiennent un diplôme universitaire (*indicateur 3.1.1*), un diplôme collégial (*indicateur 3.1.2*) ou un diplôme d'une école de métiers (*indicateur 3.1.3*) au pourcentage des adultes actifs sur le marché du travail détenant seulement un diplôme d'études secondaires. La différence entre ces deux taux est présentée pour chaque province.

3.1.1



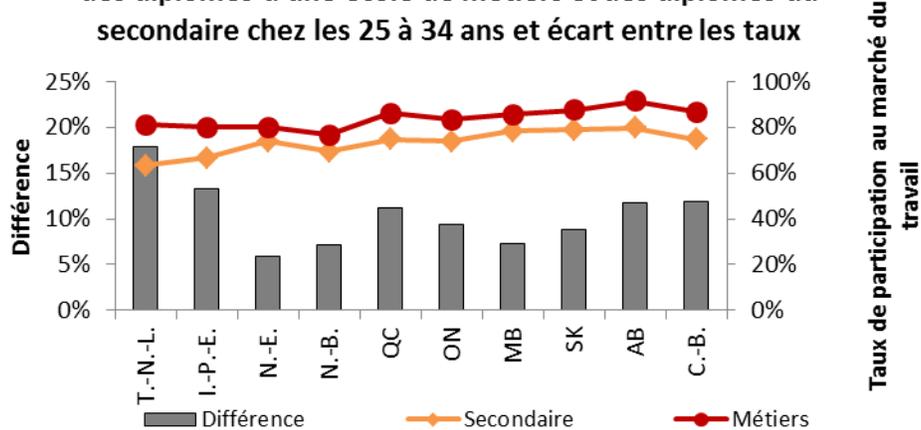
3.1.2

Différence entre la participation au marché du travail des diplômés collégiaux et des diplômés du secondaire chez les 25 à 34 ans et écart entre les taux



3.1.3

Différence entre la participation au marché du travail des diplômés d'une école de métiers et des diplômés du secondaire chez les 25 à 34 ans et écart entre les taux



Source : Statistique Canada, EPA

Notes complémentaires :

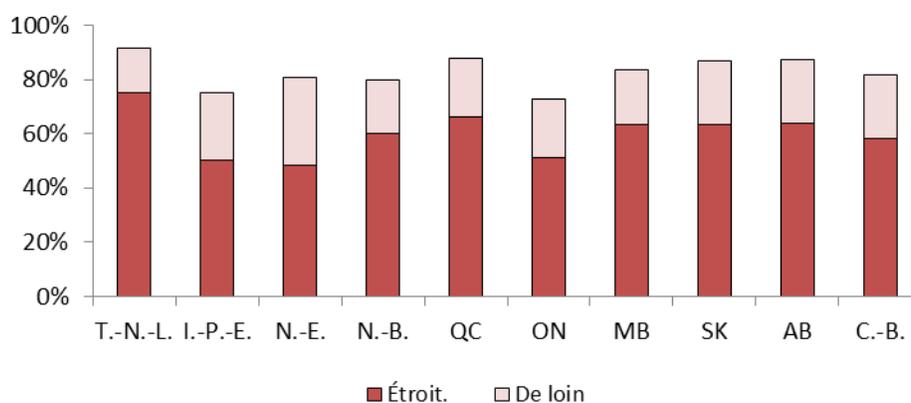
- Le taux de participation au marché du travail correspond au nombre de personnes qui ont un emploi, exprimé en pourcentage de la population. Statistique Canada appelle ce nombre le « taux d'emploi », mais nous évitons d'utiliser cette expression, car nous l'avons déjà utilisée dans le présent rapport pour désigner les taux d'emploi des diplômés tirés de l'Enquête nationale auprès des diplômés.
- Les diplômés du secondaire sont ceux qui détiennent un diplôme d'études secondaires. Au Québec, il faut avoir terminé son secondaire 5. à Terre-Neuve-et-Labrador, il faut avoir complété sa 4e année de secondaire.
- « Diplôme collégial » s'entend d'un diplôme d'un collège communautaire ou d'un cégep, ou d'un diplôme d'études universitaires inférieur au grade de premier cycle (baccalauréat).

Indicateurs 3.1.4 et 3.1.5 : Emplois connexes – Pourcentage des diplômés qui ont un emploi connexe à leur champ d'études trois ans après l'obtention de leur diplôme

Ces indicateurs reflètent la concordance entre le nombre de diplômés du postsecondaire et les besoins du marché du travail des provinces, en précisant le pourcentage des diplômés universitaires (indicateur 3.1.4) et collégiaux (indicateur 3.1.5) de chaque province en 2009 qui ont affirmé occuper un emploi lié à leur champ d'études trois ans après l'obtention de leur diplôme.

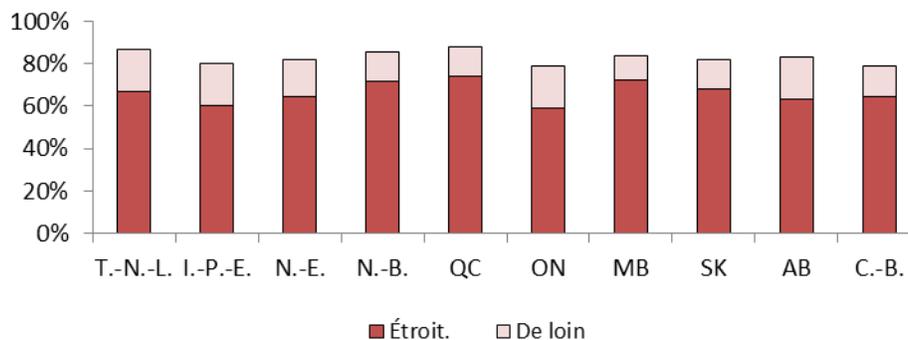
3.1.4

Pourcentage des diplômés universitaires qui ont un emploi connexe à leur champ d'études trois ans après l'obtention de leur diplôme, cohorte de 2009



3.1.5

Pourcentage des diplômés collégial qui ont un emploi connexe à leur champ d'études trois ans après l'obtention de leur diplôme, cohorte de 2009



Source : Statistique Canada, END (2013)

Notes complémentaires :

- Voir la rubrique « Remarques courantes relatives à l'END » aux indicateurs 2.3.2 et 2.3.3 : Dette moyenne des diplômés.
- Statistique Canada prévient que le pourcentage des diplômés universitaires qui occupent un emploi qui n'est pas lié à leur champ d'études au Québec doit être utilisé avec prudence.

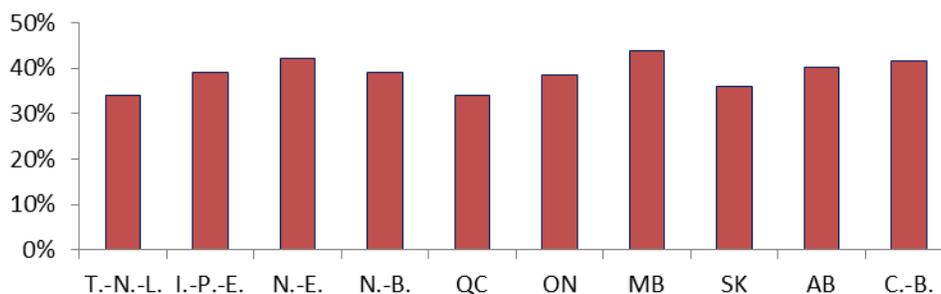
- Statistique Canada advise prudence que les pourcentages des diplômés collégiaux qui occupent un emploi qui n'est pas lié à leur champ d'études à Terre-Neuve-et-Labrador et en Saskatchewan doivent être utilisés avec prudence, et que les pourcentages des diplômés collégiaux qui occupent un emploi lié de loin à leur champ d'études à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique doivent également être utilisés avec prudence.

Indicateur 3.1.6 : Taux de surqualification – Probabilité qu'un diplômé universitaire de premier cycle de 25 à 34 ans occupe un emploi ne nécessitant que des études collégiales ou inférieures

En utilisant les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), Uppal et LaRoche-Côté (2014) ont examiné les taux de surqualification chez les nouveaux diplômés universitaires au Canada. Cet indicateur dévoile la concordance entre le nombre de diplômés universitaires et les besoins du marché du travail en calculant la probabilité que l'emploi qu'occupe un nouveau diplômé universitaire ne nécessite que des études de niveau collégial (ou moins).

3.1.6

Probabilité qu'un diplômé universitaire de premier cycle de 25 à 34 ans occupe un emploi ne nécessitant que des études collégiales ou inférieures



Source : Uppal et LaRoche-Côté (2014)

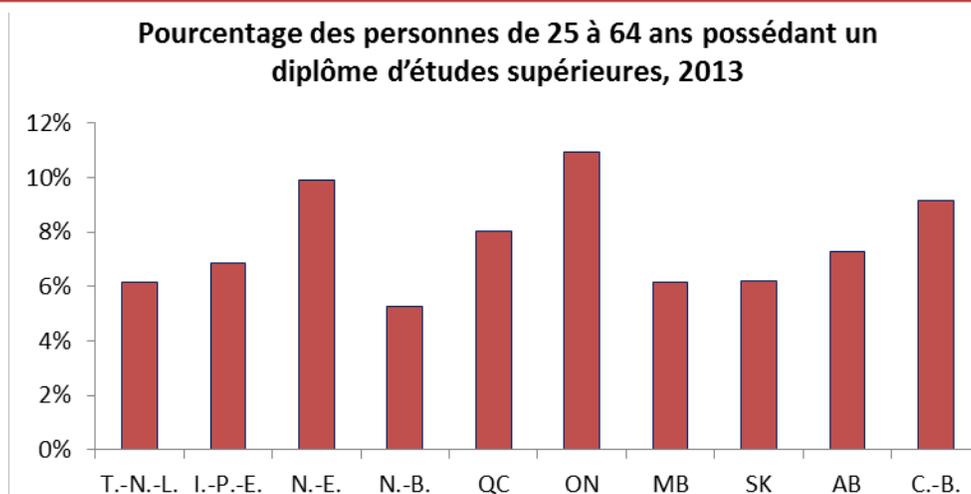
Notes complémentaires :

- Les titulaires d'un diplôme universitaire qui occupent un emploi nécessitant un niveau de scolarité inférieur (conformément à la Classification nationale des professions (CNP)) sont considérés comme étant surqualifiés. Le lien entre le niveau de scolarité et la profession est fondé sur la matrice scolarité-profession mise au point par Emploi et Développement social Canada (EDSC).
- Les auteurs déterminent les facteurs associés à la surqualification à l'aide d'un modèle multivarié (probit). Les mesures comme l'âge, le sexe, la province de résidence, le statut d'immigrant et le champ d'études sont incluses. Les graphiques ci-dessus présentent les probabilités prédites à partir de ces modèles. L'Ontario constitue le groupe de référence.

Indicateur 3.1.7 : Pourcentage de la population possédant un diplôme d'études supérieures – Pourcentage des personnes de 25 à 64 ans possédant un diplôme d'études supérieures

La proportion de la population adulte ayant obtenu un diplôme d'études supérieures représente l'un des sous-ensembles des données sur le taux de réussite global chez les adultes (indicateurs d'accès 1.2.1 à 1.2.3). Cet indicateur est inclus dans les mesures de la valeur pour la société, car de nombreuses provinces estiment que la croissance du nombre d'étudiants aux cycles supérieurs contribue grandement à la création d'une main-d'œuvre hautement qualifiée.

3.1.7



Source : Statistique Canada, EPA

Notes complémentaires :

- « Diplôme d'études supérieures » s'entend d'un diplôme supérieur au diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat).

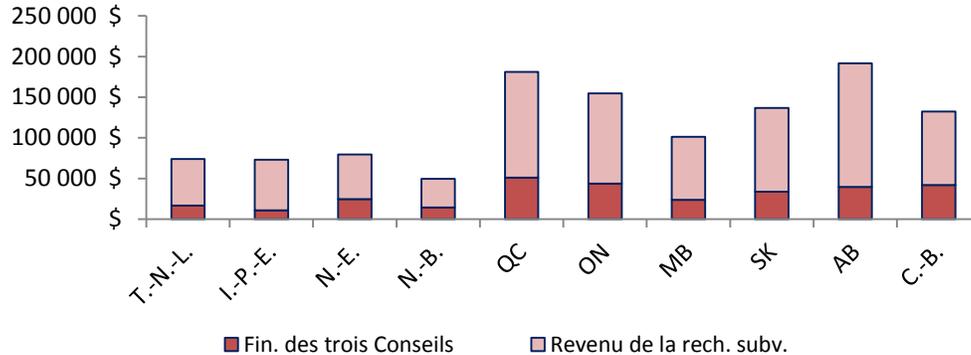
3.2 – Nouvelles découvertes

Indicateur 3.2.1 : Financement de la recherche – Revenu de la recherche subventionnée par membre du corps enseignant à temps plein

Cet indicateur indique le montant total des revenus de la recherche subventionnée déclarés par membre du corps enseignant dans chaque province. Les données sur la valeur de l'ensemble des revenus de la recherche subventionnée par université sont tirées du rapport annuel sur la situation financière des universités publié par l'Association canadienne du personnel administratif universitaire. Les montants versés par les trois Conseils fédéraux (qui constituent un sous-ensemble de cette totalisation) sont indiqués séparément à titre d'informations supplémentaires. Les données que nous avons choisi de présenter sont celles de 2010, car les derniers décomptes provinciaux disponibles des membres du corps enseignant universitaire à temps plein remontent à cette date.

3.2.1

Revenu de la recherche subventionnée par membre du corps enseignant à temps plein, 2010



Source : Statistique Canada, Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et SIPEUC

Notes complémentaires :

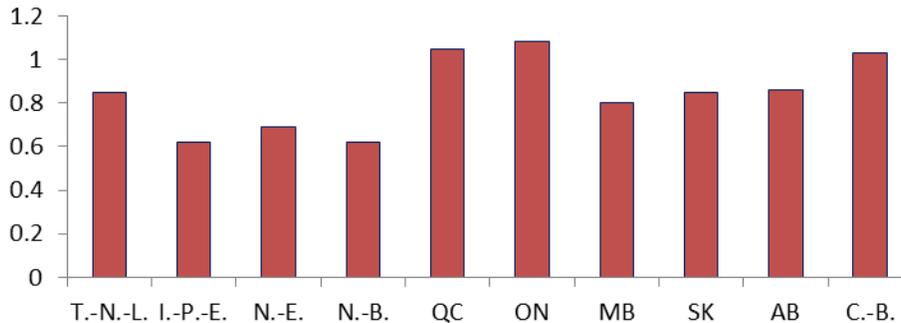
- Les données sont comptabilisées pour les établissements se trouvant à la fois dans le SIPEUC et le système de l'ACPAU.
- Les données regroupent de nombreux établissements affiliés et non financés par les deniers publics. De manière collective, ces données – nombre de membres du corps enseignant et revenus de la recherche subventionnée – n'ont pas d'incidence importante sur l'analyse.
- Les revenus de la recherche subventionnée comprennent les fonds d'aide à la recherche, versés sous forme de subventions ou au moyen de contrats, provenant d'une source extérieure à l'établissement. Les sources de revenus comprennent les gouvernements, le secteur privé et les donateurs.
- Les données du SIPEUC comprennent tous les membres du corps enseignant à temps plein, quel que soit leur rang.

Indicateur 3.2.2 : Incidence de la recherche – Pointages moyens normalisés des membres du corps enseignant selon l'indice de Hirsch

Les pointages de l'indice de Hirsch (communément appelé « l'indice de H ») visent à mesurer à la fois la quantité de publications de recherche du personnel enseignant et leur incidence, déterminée par le nombre de fois que ces publications ont été citées dans la base de données Google Scholar. Cet indicateur présente une comparaison des pointages de l'indice de H obtenus par les corps enseignants de chaque province à l'échelle du pays. Le pointage moyen à l'échelle du Canada est de 1.0.

3.2.2

Pointages moyens normalisés (indice de Hirsch) des membres du corps enseignant des universités de chaque province



Source : Higher Education Strategy Associates (HESA)

Notes complémentaires :

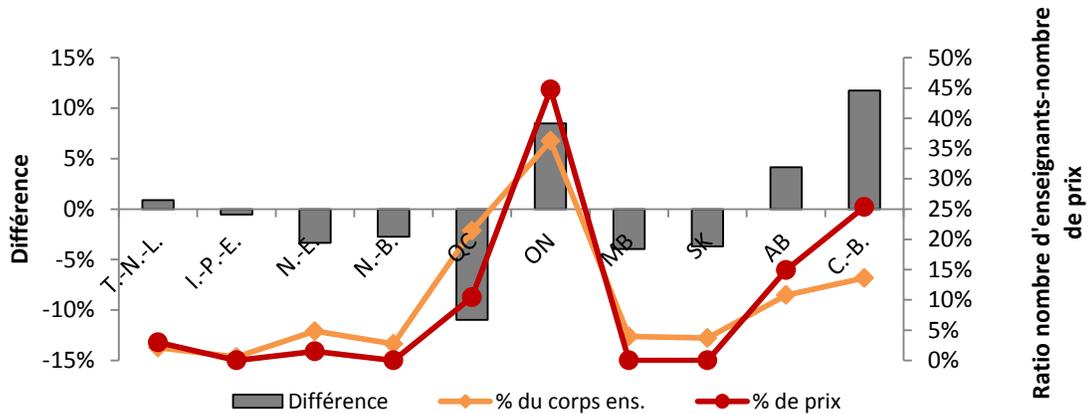
- Les pointages de l'indice H sont comptabilisés pour les membres du corps enseignant occupant un rôle de recherche et d'enseignement, y compris les professeurs titulaires, agrégés et adjoints, les doyens, les vice-doyens, les directeurs, les directeurs associés, les titulaires d'une chaire de recherche, les chargés de cours et les instructeurs.
- L'indice de H englobe les articles faisant l'objet d'une évaluation par les pairs, les travaux d'un congrès, les livres et les articles savants.
- Les pointages sont normalisés afin de tenir compte des différences entre les disciplines.

Indicateur 3.2.3 : Chercheurs les plus cités – Différence entre la proportion du 1 % des chercheurs universitaires les plus cités au Canada et la proportion d'enseignants à temps plein

Cet indicateur permet de mesurer la proportion dans chaque province du 1 % des chercheurs les plus cités à l'échelle mondiale. Thomson Reuters a créé une liste des chercheurs les plus cités en sciences et en sciences sociales de 2002 à 2012. Pour ce faire, il a utilisé des citations qui ont été normalisées pour tenir compte des différences entre les disciplines, tirées d'articles et d'examen publiés dans des revues scientifiques et spécialisées en sciences sociales qui ont été indexées dans la Web of Science Core Collection. Les données comptabilisées ne comprennent que les articles les plus cités – c.-à-d. qui figurent parmi le 1 % des citations les plus utilisées pour une année et un domaine donnés. Pour normaliser les données en fonction des variations de taille, nous présentons la différence entre la proportion du 1 % des chercheurs les plus cités et la proportion des membres du corps enseignant dans chaque province.

3.2.3

Différence entre la proportion du 1 % des chercheurs universitaires les plus cités au Canada et la proportion d'enseignants à temps plein



Source : Thomson Reuters et Statistique Canada, Tableau CANSIM 477-0017 – Nombre du personnel enseignant à plein temps dans les universités canadiennes, selon le rang, le sexe, Canada et les provinces

Notes complémentaires :

- Les données sont fondées sur les Essential Science Indicators (2002-2012).
- Les citations sélectionnées sont tirées de publications datées de 2002 à 2012. Les documents de recherche comptabilisés comprennent les articles scientifiques normaux, les articles d'examen, les actes de conférence et les notes de recherche. Les lettres à l'éditeur, les notes de correction et les abrégés ne sont pas comptabilisés. Seuls les articles de revues ou les documents indexés dans le Thomson Scientific sont comptabilisés.
- Les volumes de citations sont normalisés afin de tenir compte des différences entre les disciplines. On compte 22 grands domaines. La détermination du nombre de chercheurs à inclure dans la liste pour chaque domaine est fondée sur la population dans chaque domaine, telle que représentée par le nombre de noms d'auteurs figurant dans les documents les plus cités dans ce domaine.
- L'ensemble de données comprend 3 215 chercheurs, dont 67 sont principalement affiliés à une université canadienne et sont inclus dans le présent indicateur.
- La proportion des membres du corps enseignant est établie selon les données de 2010 du SIPEUC et comprend le personnel enseignant à temps plein.

3.3 – Pôle d'attraction du talent

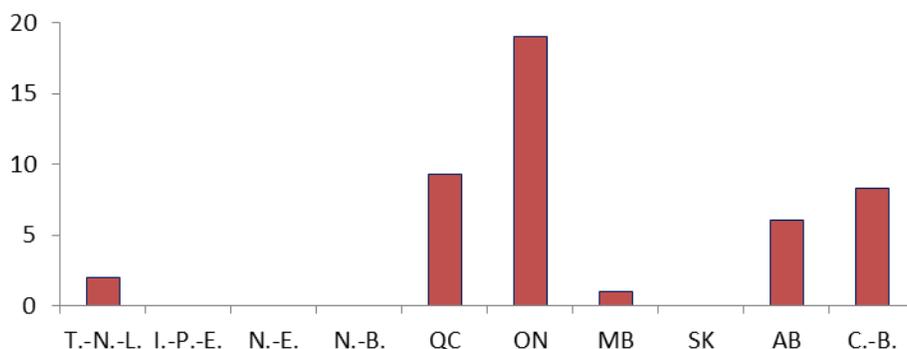
Indicateur 3.3.1 : Classement des universités – Classements mondiaux des universités – nombre moyen de « points » par province

Nous avons comptabilisé les données tirées du palmarès mondial des établissements d'enseignement supérieur du Times, du palmarès international QS et de l'Academic Ranking of World Universities pour attribuer un pointage à chaque province, en tenant compte des universités classées parmi les 400 meilleures dans ces trois classements d'ordre mondial. Quatre points ont été attribués aux universités figurant parmi les 100 meilleures, trois points aux universités figurant entre le 101e et le 200e rang, deux points aux universités figurant entre le 201e et le 300e rang, et un point aux universités figurant entre le 301e et le 400e rang. Nous

avons ensuite additionné les points pour chacun des trois classements mentionnés ci-haut, puis nous avons fait la moyenne des points obtenus pour les trois classements (voir le graphique ci-dessous).

3.3.1

Classements mondiaux des universités - points par province



Source : Palmarès mondial des établissements d'enseignement supérieur du Times (2014), palmarès international QS (2014) et Academic Ranking of World Universities (2014)

Notes complémentaires :

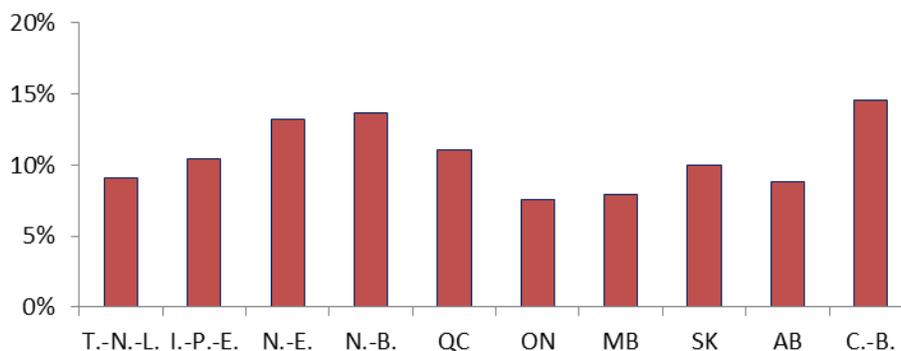
- Le palmarès des établissements d'enseignement supérieur du Times comprend une liste des 400 meilleures universités; le palmarès international QS comprend une liste des 700 meilleures universités; l'Academic Ranking of World Universities (Shanghai) comprend une liste des 500 meilleures universités. À des fins d'uniformité, nous ne nous sommes penchés que sur les établissements canadiens figurant parmi les 400 meilleures universités de ces trois classements.

Indicateur 3.3.2 : Recrutement international – Proportion de l'effectif universitaire constituée d'étudiants étrangers

La croissance de la proportion d'étudiants internationaux est un objectif stratégique soutenu par le gouvernement fédéral et plusieurs provinces. Cet indicateur montre la proportion de l'effectif universitaire constituée d'étudiants étrangers dans chaque province.

3.3.2

Proportion de l'effectif universitaire constituée d'étudiants étrangers, 2011



Source : Statistique Canada, SIEP

Notes complémentaires :

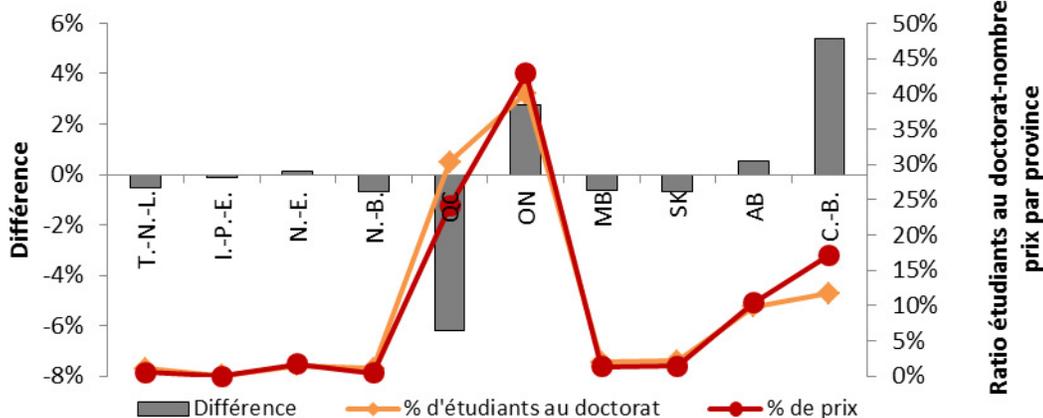
- L'effectif étudiant est exprimé en étudiants à temps plein (ETP).
- Voir la rubrique « Remarques courantes relatives au SIEP » à l'indicateur 1.1.1 : Taux de participation.

Indicateur 3.3.3 : Bourses d'études prestigieuses – Différence dans le pourcentage des bourses d'études doctorales prestigieuses reçues de 2009 à 2013 et le pourcentage d'étudiants au doctorat dans les provinces

Cet indicateur illustre quelles sont les possibilités pour les étudiants au doctorat, dans chaque province, de participer aux programmes de bourses d'études les plus prestigieuses au Canada. Pour ce faire, nous avons utilisé les données relatives à un amalgame de bourses d'études prestigieuses, dont les suivantes : Bourses d'études supérieures du Canada Vanier, Prix André Hamer du CRSNG, Bourse William-E.-Taylor du CRSH et Bourses d'études doctorales de la Fondation Pierre Elliott Trudeau. Pour chaque province, l'indicateur permet de mesurer la différence entre la proportion des bourses d'études reçues par la province pendant une période de cinq ans (de 2009 à 2013), divisée par la proportion d'étudiants canadiens au doctorat dans la province.

3.3.3

Différence dans le pourcentage des bourses d'études doctorales prestigieuses reçues de 2009 à 2013 et le pourcentage d'étudiants au doctorat dans les provinces



Source : Statistique Canada, SIEP; sites Web de la Fondation Pierre Elliott Trudeau, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)

Notes complémentaires :

- Les étudiants au doctorat comprennent les étudiants à temps plein et à temps partiel, y compris les étudiants internationaux.
- D'une valeur de 50 000 \$, les Bourses d'études supérieures du Canada Vanier sont versées tous les ans, pendant une période maximale de trois ans, à 167 étudiants admissibles. Les Bourses sont réparties également entre les trois organismes des trois Conseils.
- D'une valeur de 10 000 \$, les Prix André Hamer du CRSNG sont remis à des étudiants remarquables dans le cadre du programme de bourses de maîtrise et de doctorat du CRSNG. Il n'y a qu'un Prix remis par année à un étudiant au doctorat.

- D'une valeur de 5 000 \$, la Bourse William-E.-Taylor du CRSH est remise à l'étudiant au doctorat du CRSH qui se démarque le plus.
- La Fondation Pierre Elliott Trudeau verse jusqu'à 60 000 \$ tous les ans pendant un maximum de trois ans à quelque 15 étudiants au doctorat admissibles inscrits en sciences sociales et humaines dans une université canadienne ou étrangère.

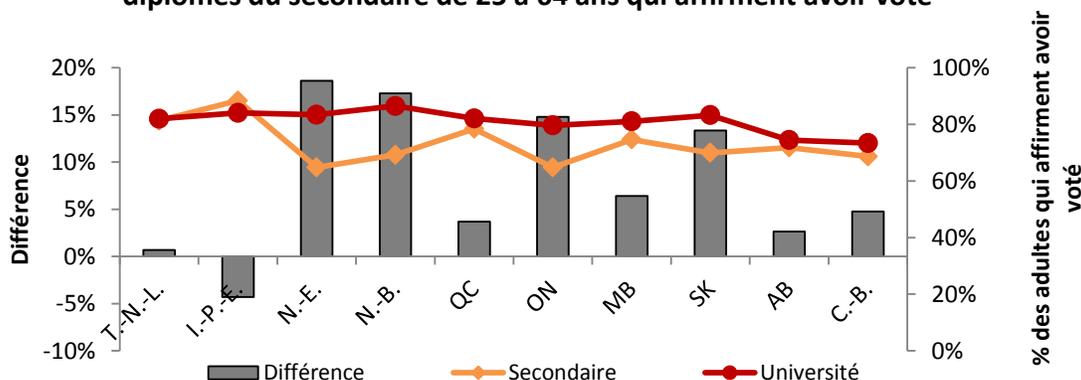
3.4 – Engagement des citoyens

Indicateurs 3.4.1 à 3.4.3 : Vote – Différence dans le pourcentage des diplômés postsecondaires et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui ont voté

Ces trois indicateurs portent sur les réponses données par les répondants de 25 à 64 ans dans le cadre de l'Enquête sociale générale de 2008 à la question « Avez-vous voté aux élections fédérales de 2006? ». Nous présentons la différence entre le taux de vote déclaré chez les adultes détenant un diplôme universitaire, collégial ou d'une école de métiers et le taux de vote de référence chez les adultes détenant seulement un diplôme d'études secondaires. Nous remarquons que, de manière générale, le pourcentage des répondants de l'enquête qui ont déclaré avoir voté (75 %) est plus élevé que le taux de participation officiel comptabilisé pour cette élection par Élections Canada (65 %).

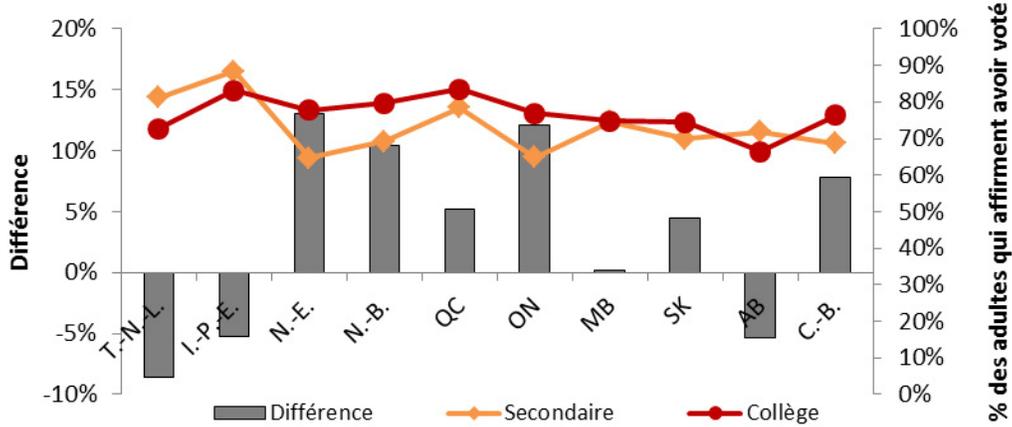
3.4.1

Différence dans le pourcentage des diplômés universitaires et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment avoir voté



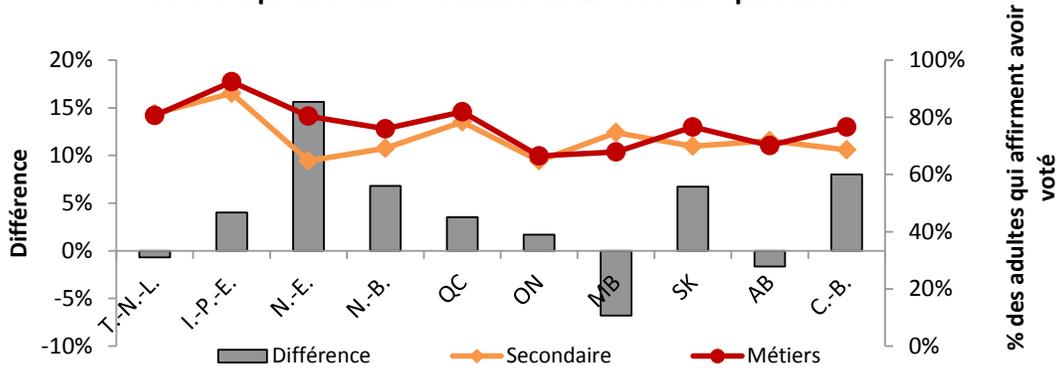
3.4.2

Différence dans le pourcentage des diplômés collégiaux et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment avoir voté



3.4.3

Différence dans le pourcentage des diplômés d'une école de métiers et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui ont voté



Source : Statistique Canada, ESG, 2008

Notes complémentaires :

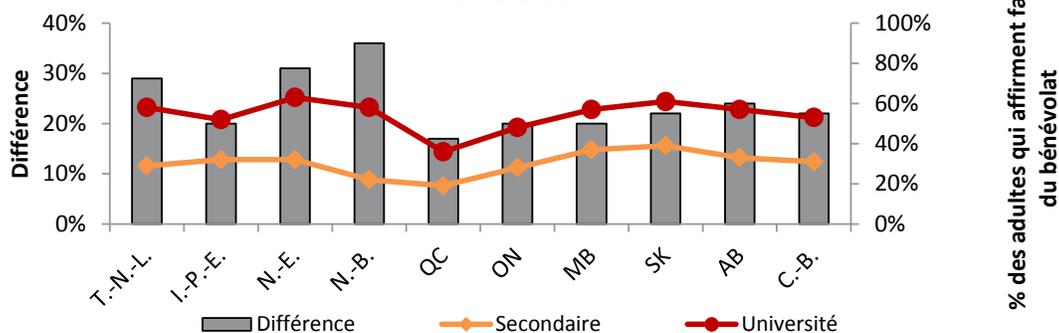
- Voir la rubrique « Remarques courantes relatives à l'ESG » aux indicateurs 2.5.1 à 2.5.3 : Satisfaction de vivre.

Indicateurs 3.4.4 à 3.4.6 : Bénévolat – Différence dans le pourcentage des diplômés postsecondaires et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui ont fait du bénévolat

Ces trois indicateurs portent sur les réponses données par les répondants de 25 à 64 ans dans le cadre de l'Enquête sociale générale de 2010 à la question « Faites-vous du bénévolat? ». Nous présentons la différence entre le pourcentage d'adultes qui détiennent un diplôme universitaire, collégial ou d'une école de métiers et qui ont déclaré faire du bénévolat, et le pourcentage de référence des adultes qui détiennent seulement un diplôme d'études secondaires et qui ont déclaré faire du bénévolat.

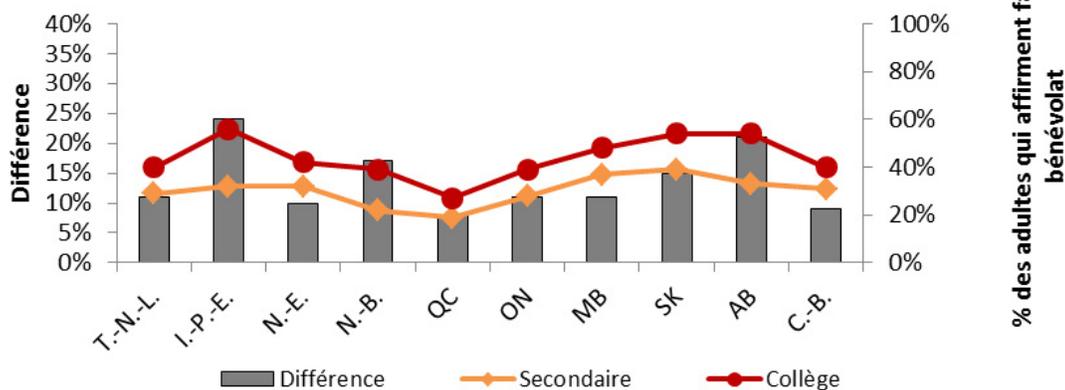
3.4.4

Différence dans le pourcentage des diplômés universitaires et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment faire du bénévolat



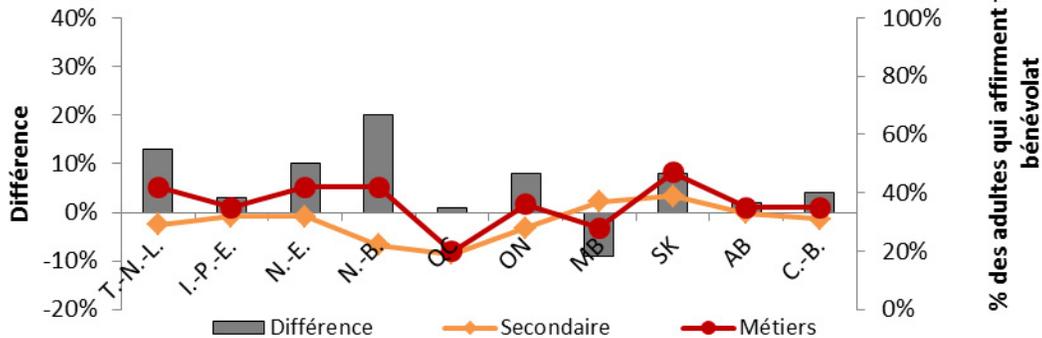
3.4.5

Différence dans le pourcentage des diplômés collégiaux et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment faire du bénévolat



3.4.6

Différence dans le pourcentage des diplômés d'une école de métiers et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment faire du bénévolat



Source : Statistique Canada, ESG, 2010

Notes complémentaires :

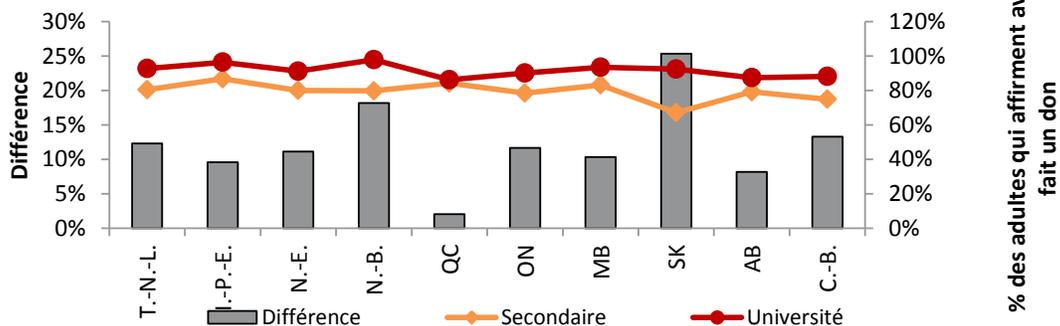
- Voir la rubrique « Remarques courantes relatives à l'ESG » aux indicateurs 2.5.1 à 2.5.3 : Satisfaction de vivre.

Indicateurs 3.4.7 à 3.4.9 : Dons – Différence dans le pourcentage des diplômés postsecondaires et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui ont fait un don

Ces trois indicateurs portent sur les réponses données par les répondants de 25 à 64 ans dans le cadre de l'Enquête sociale générale à la question « Avez-vous déjà fait un don à un organisme de bienfaisance? ». Nous présentons la différence entre le pourcentage d'adultes qui détiennent un diplôme universitaire, collégial ou d'une école de métiers et qui ont déclaré faire des dons et le pourcentage de référence des adultes qui détiennent seulement un diplôme d'études secondaires et qui ont déclaré faire des dons.

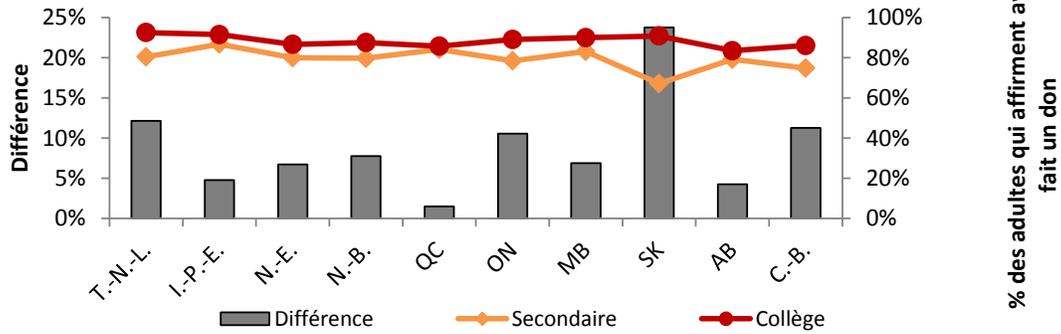
3.4.7

Différence dans le pourcentage des diplômés universitaires et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment avoir fait un don



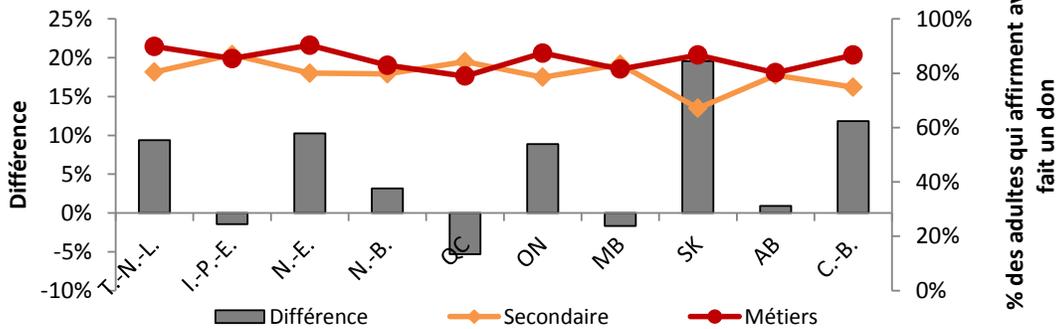
3.4.8

Différence dans le pourcentage des diplômés collégiaux et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment avoir fait un don



3.4.9

Différence dans le pourcentage des diplômés d'une école de métiers et des diplômés du secondaire de 25 à 64 ans qui affirment avoir fait un don



Source : Statistics Canada, ESG, 2008

Notes complémentaires :

- Voir la rubrique « Remarques courantes relatives à l'ESG » aux [indicateurs 2.5.1](#) à [2.5.3](#) : Satisfaction de vivre.

ANNEXE 4 – INDICATEURS DE COÛT

Notre dernier ensemble d'indicateurs présente trois méthodes connexes permettant de mesurer le coût du rendement. Les trois indicateurs puisent dans les mêmes sources de données, soit la banque de données sur les coûts de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et la banque de données sur les inscriptions et les diplômés du SIEP. Le choix des données incluses dans le calcul varie d'un indicateur à l'autre.

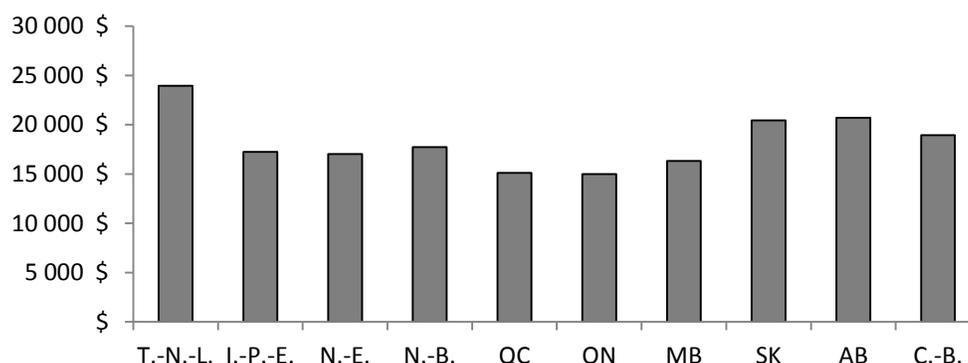
4.1 – Dépenses

Indicateur 4.1.1 : Fonds de fonctionnement moyens par étudiant dans le secteur universitaire

Les fonds versés par les universités de chaque province, collectivement et en moyenne, pour former les étudiants est un indicateur comparatif de coût couramment utilisé. Cet indicateur indique ce qu'il en coûte aux provinces pour former un étudiant universitaire. Pour être plus précis, il permet de mesurer les revenus déclarés par étudiant des universités, à l'appui des fonctions d'enseignement et d'apprentissage de l'établissement. Ces revenus proviennent principalement de subventions gouvernementales (un coût pour la société) et des droits de scolarité (un coût pour l'étudiant).

4.1.1

Fonds de fonctionnement moyens par étudiant à temps plein dans le secteur universitaire, 2011



Source : SIEP et ACPAU

Notes complémentaires :

- Les ETP sont comptabilisés pour les établissements figurant à la fois dans le SIEP et l'ACPAU.
- Voir la rubrique « Remarques courantes relatives au SIEP » à l'indicateur 1.1.1 : Taux de participation.
- Les fonds de fonctionnement comprennent les subventions du gouvernement provincial ainsi que les droits de scolarité, déduction faite des montants des bourses d'études. Ne font pas partie des fonds de fonctionnement les fonds consacrés aux services de santé, le financement de la recherche, les frais accessoires et toutes les autres sources de revenus.

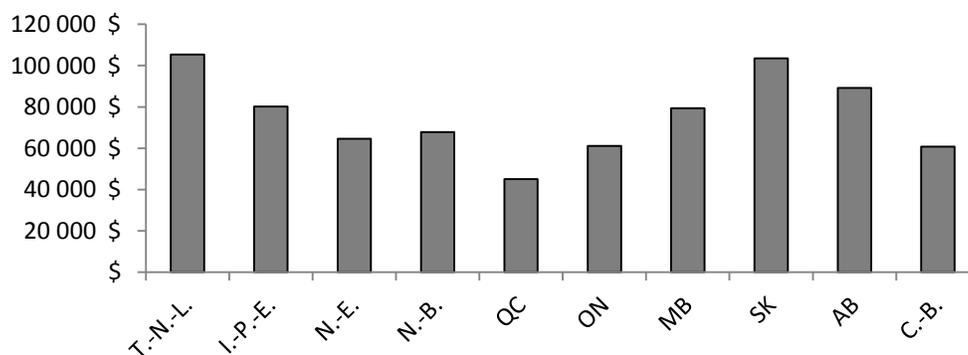
Indicateur 4.1.2 : Fonds de fonctionnement moyens par diplômé dans le secteur universitaire

Le deuxième indicateur est davantage axé sur les « extrants » et permet de mesurer le coût unitaire par diplômé universitaire.

Cette mesure ne vise pas à compenser les niveaux de scolarité décernés ou le temps moyen requis pour l'obtention d'un diplôme. Les provinces où l'obtention d'un diplôme requiert moins de temps – comme au Québec, avec son système de cégeps – sont donc avantagées. Le numérateur est identique à celui utilisé à l'indicateur 4.1.1 (coût par étudiant).

4.1.2

Fonds de fonctionnement moyens par diplômé dans le secteur universitaire, 2011



Source : SIEP et ACPAU

Notes complémentaires :

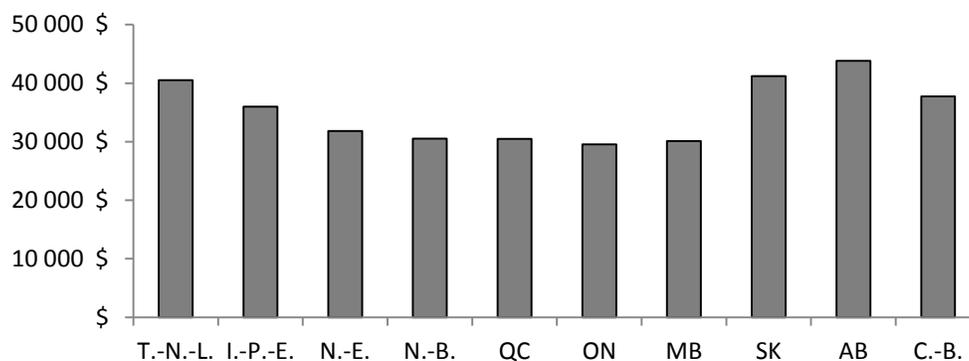
- Les diplômés sont comptabilisés pour les établissements figurant à la fois dans le SIEP et l'ACPAU.
- Les fonds de fonctionnement comprennent les subventions du gouvernement provincial ainsi que les droits de scolarité, déduction faite des montants des bourses d'études. Ne font pas partie des fonds de fonctionnement les fonds consacrés aux services de santé, le financement de la recherche, les frais accessoires et toutes les autres sources de revenus.
- Statistique Canada, qui a fourni les données sur lesquelles repose cette figure, préfère une autre méthode de calcul et utilise donc une moyenne mobile sur quatre ans des fonds de fonctionnement pour « établir une concordance » avec le temps attribué qu'un diplômé peut avoir passé au sein de l'établissement. Le COQES a décidé d'utiliser une méthode de concordance plus simple entre les fonds de fonctionnement et l'année d'obtention du diplôme tout en reconnaissant que la durée des études peut varier d'une province à l'autre et qu'elle ne peut pas être prise en compte pour le calcul de ce ratio.
- Voir la rubrique « Remarques courantes relatives au SIEP » à l'indicateur 1.1.1 : Taux de participation.

Indicateur 4.1.3 : Dépenses totales par étudiant dans le secteur universitaire

Les indicateurs 4.1.1 et 4.1.2 n'englobent que les coûts (mesurés en fonction des fonds que les universités reçoivent et utilisent) d'enseignement et d'apprentissage. Notre collection d'indicateurs de rendement englobe non seulement les résultats découlant de l'enseignement et de l'apprentissage (p. ex., les compétences en littératie des adultes à l'indicateur 2.2.1), mais du système dans son ensemble; elle englobe aussi les résultats de la recherche (p. ex., l'incidence de la recherche à l'indicateur 3.2.2) et de l'aide financière aux étudiants (p. ex., les taux de carence de paiement à l'indicateur 2.3.6). Outre les coûts d'enseignement et d'apprentissage, il serait également utile de tenir compte dans notre calcul des coûts par étudiant de l'ensemble des coûts associés au vaste éventail de mesures du rendement que nous utilisons. Nous ne sommes pas en mesure d'isoler et d'agréger les coûts des programmes fédéraux et provinciaux d'aide financière aux étudiants pour les emprunteurs inscrits à l'université. Toutefois, nous pouvons prendre l'ensemble des revenus des universités provenant de toutes les sources pour calculer les coûts par étudiant dans le secteur universitaire. Étant donné que, de manière générale, les dépenses des universités concordent avec leurs revenus, cela permettrait de faire une estimation beaucoup plus juste du coût total en tenant compte de toutes les dimensions et de toutes les composantes de rendement que nous mesurons, déduction faite de l'aide gouvernementale aux étudiants. En résumé, la concordance entre les axes X et Y de notre diagramme de dispersion du coût par rapport au rendement s'en trouverait améliorée.

4.1.3

Dépenses totales moyennes par étudiant à temps plein dans le secteur universitaire



Source : SIEP et ACPAU

Notes complémentaires :

- Les ETP sont comptabilisés pour les établissements figurant à la fois dans le SIEP et l'ACPAU.
- Voir la rubrique « Remarques courantes relatives au SIEP » à l'indicateur 1.1.1 : Taux de participation.
- Le total des dépenses dans le secteur universitaire englobe toutes les sources de revenus.

Le calcul que nous avons utilisé pour mesurer l'indicateur 4.1.3 est le même que nous avons utilisé pour dresser les diagrammes de dispersion aux figures 2a à 2d (voir la partie principale du présent rapport). Nous aurions pu aller plus loin et calculer le coût total par diplômé, mais nous avons choisi de ne pas le faire pour deux raisons. Premièrement, les résultats de ce calcul seraient imprécis, car ils ne tiendraient pas compte des différences au niveau de la durée des programmes (comme c'est le cas au Québec, en raison du rôle unique que jouent les cégeps). Deuxièmement, nous tenons, dans la mesure du possible, à traiter le coût comme un intrant et non comme un

extrant, et c'est pourquoi le coût total par étudiant nous semblait être le choix le plus approprié.

En vous rendant sur notre [site Web](#) complémentaire, vous trouverez un outil vous permettant de calculer les revenus par étudiant selon les deux autres méthodes proposées (voir les indicateurs 4.1.1 et 4.1.2) et de voir l'incidence de ce changement sur les diagrammes de dispersion.

Idéalement, nous aurions aimé présenter les mêmes données sur les coûts pour les diplômés du secteur collégial (y compris les cégeps), mais le manque de données dans la banque du SIEP de Statistique Canada nous a empêchés de le faire.

ANNEXE 5 – MÉTHODOLOGIE

La présente annexe fournit des détails sur les méthodes que nous avons utilisées pour regrouper les 34 indicateurs de rendement présentés dans ce rapport, afin de créer une échelle de rendement des provinces pour chacune des trois dimensions visées (accès, valeur pour les étudiants et valeur pour la société) et de manière générale (voir les figures 2a à 2d pour un résumé).

Échelle

En examinant sommairement les indicateurs que nous avons utilisés, vous remarquerez que les unités (l'échelle) de mesure du rendement varient considérablement d'un indicateur à l'autre; par exemple, certaines mesures sont en dollars alors que d'autres sont en pourcentage. Afin de faciliter la comparaison et le regroupement de ces mesures, nous devons d'abord créer une échelle commune. Nous avons donc commencé notre analyse en convertissant chaque indicateur pour obtenir une cote z – une méthode commune de normalisation des variables consistant à soustraire la moyenne du groupe (\bar{I}) de la cote brute de l'indicateur (I_R), puis à diviser le résultat par la valeur de l'écart type.

$$\text{Formule 1} \quad I_z = \frac{I_R - \bar{I}}{\sigma}$$

Les indicateurs convertis selon cette échelle (I_z) sont normalisés selon une moyenne de zéro et un écart type de un. La position relative de chaque province est préservée (p. ex., deux provinces ayant obtenu une cote semblable pour un indicateur donné auront également une cote z semblable).

Pour certains indicateurs, il est préférable d'obtenir une cote plus basse pour afficher un « meilleur rendement » (p. ex., dans le cas du taux de prêts en souffrance des étudiants). Pour ces indicateurs, le résultat a été inversé en multipliant la cote z par -1. Ainsi, pour tous les indicateurs, l'obtention d'une cote z de +1 signifie que la province affiche un rendement supérieur à la moyenne, alors que l'obtention d'une cote de -1 signifie que la province affiche un rendement inférieur par rapport aux autres provinces.

Dans le cadre du processus d'élaboration des procédures utilisées dans le présent rapport, nous avons examiné plusieurs autres procédures de mises à l'échelle :

- établissement d'un rang (sur une échelle de 1 à 10);
- établissement d'un classement groupé – les trois provinces affichant le meilleur rendement auraient obtenu la note de 3, les trois provinces affichant le pire rendement auraient obtenu la note de 1 et les autres provinces auraient obtenu la note de 2;
- normalisation des données – la province affichant le meilleur résultat aurait obtenu la note de 1, la province affichant le pire résultat aurait obtenu la note de 0 et les autres provinces auraient obtenu une note en fonction de leur position sur l'échelle

$$\left(I_T = \frac{I_R - I_{Min}}{I_{Max} - I_{Min}} \right)$$

Nous pensons que les transformations par rang présentaient le plus d'avantages, étant donné qu'elles sont relativement faciles à comprendre et à appliquer. Toutefois, l'une des conséquences négatives des transformations par rang est que la position relative des cotes n'est pas bien conservée. Prenons cet exemple extrême : pour un indicateur hypothétique, huit provinces affichent des cotes brutes s'échelonnant entre 5 % et 6 %, et les deux autres provinces ont des cotes beaucoup plus élevées de 10 % et 11 %. Dans une transformation par rang simple, la

province figurant au 8^e rang avec une cote brute de 6 % se verrait attribuer une cote normalisée de 8, ce qui la placerait beaucoup plus près de la province ayant obtenu une cote brute de 10 % (au 9^e rang) que de la province ayant obtenu une cote brute de 5 % (au 1^{er} rang).

Aux fins du présent rapport, l'écart est mince entre les méthodes de la normalisation des cotes z et de la normalisation des données. En raison de la familiarité des cotes z et de leur interprétation, nous avons préféré opter pour la méthode de la normalisation des cotes z.

Il convient de préciser que, puisque les dimensions et les cotes de rendement total sont obtenues en combinant plusieurs indicateurs, nos conclusions globales ne changeraient pas même si nous appliquions des techniques d'échelonnement différentes. C'est le constat qui se dégage de la figure 1, qui permet de comparer la dispersion en X et en Y du rendement selon le total des revenus par étudiant pour les quatre méthodes étudiées.

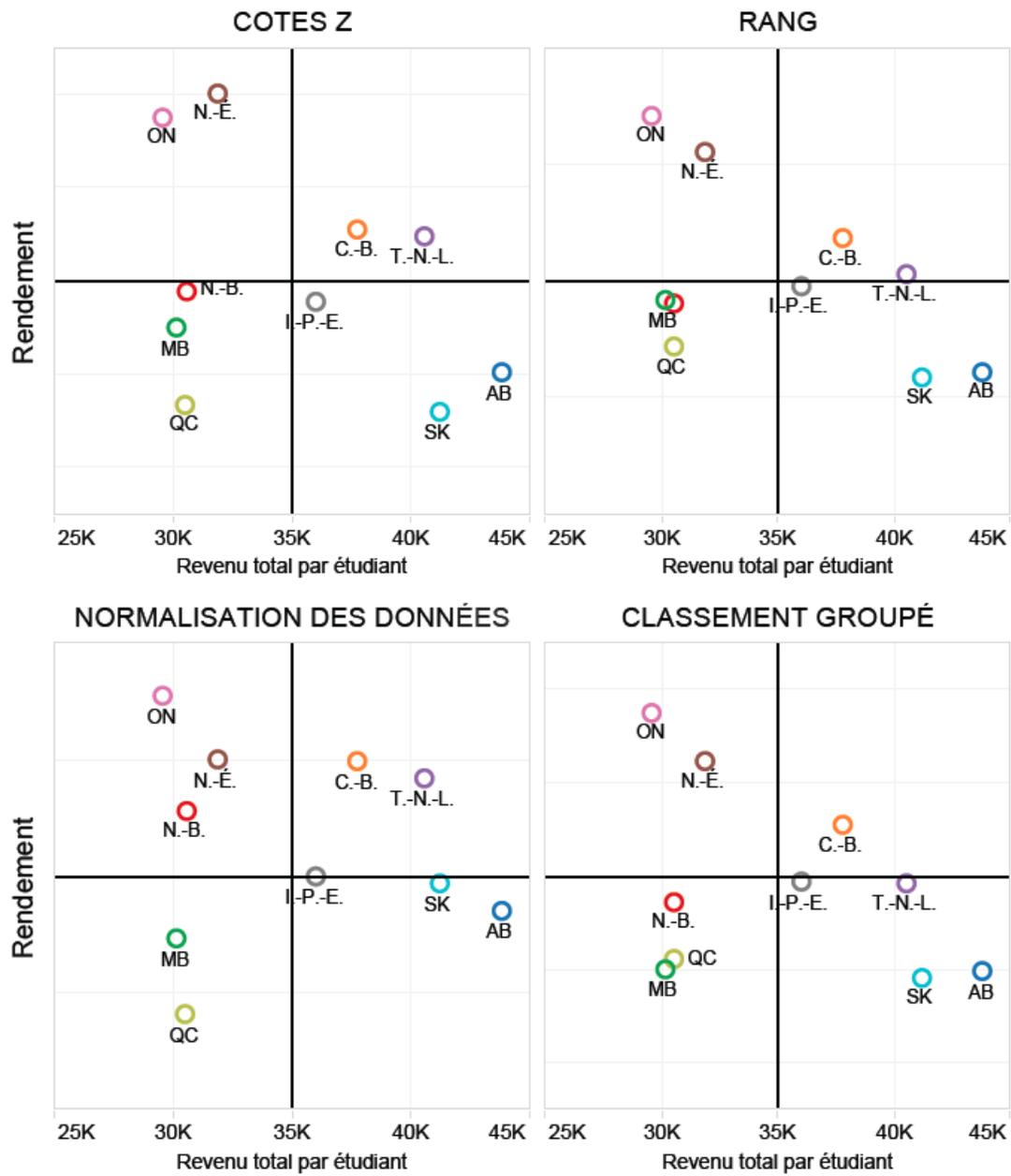
Agrégation

Nous avons utilisé regroupements pour créer des cotes globales au niveau des composantes, des dimensions et du rendement total, mais seulement pour les indicateurs du secteur universitaire. Bien entendu, nous aimerions avoir accès à des données plus nombreuses et de meilleure qualité pour les trois secteurs; toutefois, à l'heure actuelle et dans les dix provinces, les données sur le secteur collégial sont relativement rares, et elles le sont encore plus dans le secteur des métiers. Le moment semblait mal choisi pour comptabiliser des données agrégées sur les collèges et les écoles de métiers.

Pour créer des agrégations de données de cette nature, il faudrait d'abord trouver des moyens, sur le plan statistique, de réduire la dimensionnalité. Par exemple, dans le rapport sur l'Indice de progrès social (IPS, 2012), les auteurs ont eu recours à l'analyse des facteurs pour agréger les indicateurs au niveau des composantes. Toutefois, le rapport sur l'IPS regroupait des indicateurs pour plus de 100 pays, alors que notre étude se limitait aux 10 provinces – un échantillon trop petit pour employer de manière fiable les méthodes d'analyse des facteurs sans créer une instabilité considérable. Nous avons donc choisi de regrouper nos indicateurs en composantes et nos composantes en dimensions de manière substantive, selon les différents domaines d'expertise.

Les composantes sont traitées comme étant une moyenne de leurs indicateurs sous-jacents dans une province donnée (formule 2). Ainsi, la cote obtenue pour la composante « Emplois pour les diplômés » est la somme des cotes z converties des indicateurs « Taux d'emploi chez les diplômés universitaires et collégiaux trois ans après l'obtention de leur diplôme » (2.4.1), « Taux de chômage » (2.4.3) et « Gains salariaux » (2.4.6) divisée par trois. Dans de très rares cas, il se peut qu'une province donnée n'ait pas reçu de cote pour un indicateur. Par exemple, le Québec ne participe pas au Programme canadien de prêts aux étudiants et, par conséquent, nous ne lui avons pas attribué de cote à l'indicateur 2.3.4 (Taux de prêts en souffrance des étudiants). Dans ces cas particuliers, la cote de composante est établie en calculant la moyenne du plus petit nombre d'indicateurs disponibles.

Figure 1 : Comparaison des cotes de rendement globales selon le total des revenus par étudiant obtenus au moyen de quatre techniques d'échelonnage différentes



Les dimensions sont traitées comme étant la moyenne des cotes obtenues pour leurs différentes composantes (formule 3). Ainsi, la dimension « Valeur pour les étudiants » représente la moyenne des cotes obtenues pour ses cinq composantes, soit « Expérience étudiante » (2.1), « Résultats d'apprentissage » (2.2), « Finances des étudiants » (2.3), « Emplois pour les diplômés » (2.4) et « Santé et bonheur » (2.5).

Enfin, la cote de rendement globale représente la moyenne des cotes obtenues par la province pour les trois dimensions (formule 4).

Pour une province ayant un ensemble d'indicateurs complet, la contribution (pondération) de chaque indicateur à la cote de rendement globale est résumée au tableau 2.

$$\text{Formule 2} \quad \textit{Component}_j = \frac{\sum I_{zi}}{n_j}$$

$$\text{Formule 3} \quad \textit{Dimension}_k = \frac{\sum \textit{Component}_j}{n_k}$$

$$\text{Formule 4} \quad \textit{Total Performance} = \frac{\sum \textit{Dimension}_k}{3}$$

Robustesse des cotes de dimension et de rendement globales

Pour évaluer la robustesse de la technique d'agrégation des données employée, nous avons mené une simulation. À chaque itération de la simulation, nous avons recalculé les cotes de dimension et de rendement globales après avoir ignoré au hasard les données d'un maximum de deux indicateurs par composante (lorsque cela était possible) et de quatre provinces. Nous avons répété ce processus pour créer au total 700 combinaisons différentes (scénarios) d'indicateurs et de provinces. Même si, dans certains scénarios, le fait d'ignorer certains indicateurs et certaines provinces a eu pour effet d'entraîner de légères fluctuations au niveau des cotes de rendement globales et des cotes de dimension provinciales, les conclusions générales du rapport sont demeurées les mêmes. En résumé, étant donné que nous avons utilisé un grand nombre d'indicateurs pour calculer les cotes agrégées du secteur universitaire, il ressort de l'exercice que chaque indicateur, pris individuellement, n'a qu'une incidence limitée sur l'ensemble des indicateurs.

Les lecteurs qui souhaitent effectuer le même exercice peuvent se rendre sur notre site Web au www.postsecondaryperformance.ca/default.aspx?lang=fr et utiliser notre outil interactif de permutation leur permettant de sélectionner les indicateurs de leur choix.

Tableau 1 – Principales sources de données par indicateur

	COMPOSANTE	INDICATEUR	ORGANISME	SOURCE	ANNÉE
ACCÈS	Accès à l'enseignement supérieur	Taux de participation	Statistique Canada	Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)	2011
			Statistique Canada	Recensement de 2011 Tableau CANSIM 51-0001	2011
	Réussite aux études supérieures	Taux de réussite	Statistique Canada	Enquête sur la population active	2013
	Équité de l'accès	Équilibre des sexes	Statistique Canada	Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) Tableau CANSIM 477-0033	2010
			Statistique Canada	Recensement de 2011 Tableau CANSIM 51-0001	2011
		Taux de participation des étudiants de première génération	Statistique Canada	Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)	2009-2011
		Taux de réussite chez les Autochtones	Statistique Canada	Recensement de 2006 Profil de la population autochtone	2006
VALEUR POUR LES ÉTUDIANTS	Expérience étudiante	Participation des étudiants	Indiana University School of Education	National Survey of Student Engagement	2011-2012
		Ratio étudiants-personnel enseignant	Statistique Canada	Enquête sur le Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges (SIPEUC)	2010
			Statistique Canada	Postsecondary Student Information System (PSIS)	2011
		Prix d'enseignement	Société pour l'avancement de la pédagogie dans l'enseignement supérieur	Conseil des Prix nationaux 3M d'excellence en enseignement	2005-2014
			Statistique Canada	Enquête sur le SIPEUC Tableau CANSIM 477-0017	2010
	Résultats d'apprentissage	Littératie chez les adultes	Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)	2012
		Numératie chez les adultes	Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)	2012
	Finances des étudiants	Droits de scolarité	Statistique Canada	Enquête sur les frais de scolarité et de subsistance des étudiants à temps plein dans les universités et les collèges du Canada qui confèrent des grades (FSSUC)	2013
		Dette moyenne des diplômés	Statistique Canada	Enquête nationale auprès des diplômés (END)	2013
		Participation au programme d'aide au remboursement	Emploi et Développement social Canada (EDSC)		2012
		Taux de prêts en souffrance des étudiants	Emploi et Développement social Canada (EDSC)		2012

	COMPOSANTE	INDICATEUR	ORGANISME	SOURCE	ANNÉE
VALEUR POUR LA SOCIÉTÉ	Emplois pour les diplômés	Taux d'emploi après l'obtention d'un diplôme	Statistique Canada	Enquête nationale auprès des diplômés (END)	2013
		Taux de chômage	Statistique Canada	Enquête sur la population active	2013
		Gains salariaux	Statistique Canada	Enquête nationale auprès des ménages (ENM)	2011
	Santé et bonheur	Satisfaction de vivre	Statistique Canada	Enquête sociale générale (ESG)	2010
		Santé physique	Statistique Canada	Enquête sociale générale (ESG)	2010
		Santé mentale	Statistique Canada	Enquête sociale générale (ESG)	2010
		Usage du tabac	Statistique Canada	Canadian Alcohol and Drug Use Monitoring Survey (CADUMS)	2012
	Création d'emplois	Participation au marché du travail	Statistique Canada	Enquête sur la population active	2013
		Emplois connexes	Statistique Canada	Enquête nationale auprès des diplômés (END)	2013
		Taux de surqualification	Statistique Canada	Enquête nationale auprès des ménages (ENM) Uppal, S. et LaRochelle-Côté, S. (2014)	2011
		% de la population possédant un diplôme d'études supérieures	Statistique Canada	Enquête sur la population active	2013
	Nouvelles découvertes	Financement de la recherche	Statistique Canada	Enquête sur l'information financière des universités et collèges	2010
			Statistique Canada	SIPEUC	2010
Incidence de la recherche		Higher Education Strategy Associates		2012	
Chercheurs les plus cités		Thomson Reuters	Essential Science Indicators	2002-2012	
	Statistique Canada	SIPEUC	2010		
Pôle d'attraction du talent	Classement mondial des universités	Times Higher Education	Classement mondial des universités	2014	
		Center for World-Class Universities de l'Université Jiao Tong de Shanghai	Academic Ranking of World Universities	2014	
		QS	Classement mondial des universités QS	2014	
	Recrutement international	Statistique Canada	Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)	2011	
	Bourses d'études supérieures prestigieuses	Statistique Canada	Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)	2011	
		Trois Conseils (CRSNG, IRSC, CRSH)	Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	2009-2013	
		Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)	Prix André Hamer	2009-2013	
		Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)	Bourse William E. Taylor	2009-2013	
Fondation Pierre Elliott Trudeau	Bourses de la Fondation Pierre Elliott Trudeau	2009-2013			
Engagement des citoyens	Vote	Statistique Canada	Enquête sociale générale (ESG)	2008	
	Bénévolat	Statistique Canada	Enquête sociale générale (ESG)	2010	
	Dons	Statistique Canada	Enquête sociale générale (ESG)	2008	

**Tableau 2 : Apport (pondération) de chaque indicateur universitaire
par rapport à la cote de rendement globale**

ACCÈS	VALEUR POUR LES ÉTUDIANTS	VALEUR POUR LA SOCIÉTÉ
1.1 Accès à l'enseignement supérieur	2.1 Expérience étudiante	3.1 Création d'emplois
1.1.1 Taux de participation 11 %	2.1.1 Participation des étudiants 2,2 %	3.1.1 Participation au marché du travail 2,1 %
1.2 Réussite aux études supérieures	2.1.2 Ratio étudiants-personnel enseignant 2,2 %	3.1.4 Emplois connexes 2,1 %
1.2.1 Taux de réussite 11 %	2.1.3 Prix d'enseignement 2,2 %	3.1.6 Taux de surqualification 2,1 %
1.3 Équité de l'accès	2.2 Résultats d'apprentissage	3.1.7 Diplôme d'études supérieures 2,1 %
1.3.1 Équilibre des sexes 3,4 %	2.2.1 Littératie chez les adultes 3,3 %	3.2 Nouvelles découvertes
1.3.2 Étudiants de 1 ^{re} génération 3,4 %	2.2.3 Numératie chez les adultes 3,3 %	3.2.1 Financement de la recherche 2,8 %
1.3.4 Étudiants autochtones 3,4 %	2.3 Finances des étudiants	3.2.2 Incidence de la recherche 2,8 %
APPORT AU TOTAL 33 %	2.3.1 Droits de scolarité 1,7 %	3.2.3 Chercheurs les plus cités 2,8 %
	2.3.2 Dette moyenne des diplômés 1,7 %	3.3 Pôle d'attraction du talent
	2.3.4 Aide au remboursement 1,7 %	3.3.1 Classement des universités 2,8 %
	2.3.6 Taux de défaut du PCPE 1,7 %	3.3.2 Recrutement international 2,8 %
	2.4 Emplois pour les diplômés	3.3.3 Bourses d'études prestigieuses 2,8 %
	2.4.1 Taux d'emploi des diplômés 2,2 %	3.4 Engagement des citoyens
	2.4.3 Taux de chômage 2,2 %	3.4.1 Vote 2,8 %
	2.4.6 Gains salariaux 2,2 %	2.4.4 Bénévolat 2,8 %
	2.5 Santé et bonheur	2.4.7 Dons 2,8 %
	2.5.1 Satisfaction de vivre 1,7 %	APPORT AU TOTAL 33 %
	2.5.4 Santé physique 1,7 %	
	2.5.7 Santé mentale 1,7 %	
	2.5.10 Usage du tabac 1,7 %	
	APPORT AU TOTAL 33 %	



**1, rue Yonge, Bureau 2402,
Toronto, ON M5E 1E5**

